12089/A

TRAITÉ
SOMMAIRE
DES
MALADIES
VÉNÉRIENNES.

Par M. BALLAY, Membre du Collége Royale de Chirurgie de Paris.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,

Chez { DEBURE, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.
D'HOURY, Imprimeur-Lib. de Mgr. le Duc d'Orléans, rue de la Vieille-Bouclerie.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

UNE découverte de pratique eſt ce qui m'a fait prendre la plume, pour mettre au jour cet Ouvrage ; mon premier deſſein étoit d'en faire part à l'Académie ; il me fallut compoſer un Mémoire à ce ſujet, il m'a conduit inſenſiblement à rediger tout ce que je ſavois de mieux ſur les maladies vénériennes.

Le Traité que je préſente au public eſt diviſé en deux Parties ; la premiere eſt un Sommaire des maladies vénériennes ; la ſeconde eſt une Diſſertation ſur les cauſes de la digeſtion. Ce Sommaire eſt un compoſé de théorie & de pratique ; on verra dans la

théorie un mêlange de principes, de ſyſtêmes, avec très-peu d'hiſtoire, encore y en a-t-il trop. Je propoſe deux ſyſtêmes ſur la nature du virus; je les ſoutiens avec le même zele en les abandonnant au choix du Lecteur; ils ſont plus utiles pour captiver la confiance du malade que pour le guérir. Un malade ne manque jamais de demander à celui qui le traite ce que c'eſt que ſa maladie, comment & d'où elle vient, & qui a pu apporter cette peſte en Europe, & s'il arrive qu'on ne lui donne point des raiſons conſéquentes ſur toutes ces choſes, il s'imagine que l'on n'eſt pas en état de le traiter & de le guérir; de maniere que c'eſt un mal néceſſaire au Chirurgien que de ſavoir tou-

te l'hiſtoire de cette maladie. Il n'en eſt pas ainſi des principes de l'Anatomie & des moyens de guérir. Il n'eſt pas permis de rien haſarder là-deſſus, ni de s'écarter de l'exacte vérité. C'eſt pourquoi je prie d'avance mon Lecteur, de ne point confondre les ſyſtêmes que je donne, avec les faits que je cite ; je fais part de bonne foi aux jeunes Chirurgiens des procédés qui m'ont réuſſi ; je les engage à les mettre en œuvre, perſuadé qu'ils auront entre leurs mains les mêmes ſuccès.

Les acceſſoires que je propoſe pour accelerer la guériſon des maladies vénériennes ſont de deux genres. Ils conſiſtent à faire connoître quatre inſtrumens nouveaux ; le premier ſe nomme

l'introducteur de l'uretre ; le ſecond l'égout pour femme ; le troiſieme, le nouveau ſuſpenſoir, & le quatrieme eſt une pharmacopée portative.

Le ſecond genre d'acceſſoires comprend autant d'eſpeces de pilules qu'il eſt néceſſaire d'employer pour remedier aux différentes complications de ces maladies ; je conſeille de les recouvrir toutes avec une croute de ſucre. 1°. Pour leur ôter ce qu'elles ont de déſagréable, ſoit au goût, ſoit à l'odorat. 2°. Parce que les malades peuvent les tranſporter d'un lieu à un autre, ſans qu'elles puiſſent s'alterer, étant comme confites dans le ſucre. 3°. Parce que ces pilules ſeront non-ſeulement d'une grande commodité pour les

villes, mais encore pour les campagnes, & ſur-tout dans les armées, tant ſur mer que ſur terre, où l'on n'a point ſous la main des Apothicaires & des Herboriſtes. 4°. Parce que cela eſt fort commode pour le Chirurgien qui trouve ſous ſa main un remede tout préparé & doſé, & le met par conſéquent dans le cas de remedier ſur le champ à une infinité de maladies urgentes pour leſquelles il eſt appellé; j'avertis d'avance que cette maniere de traiter les malades leur plaît infiniment.

Comme je ne prétends point que mes pilules faſſent loi, attendu que chaque Praticien a adopté celles qui lui ont paru les meilleures, cette idée pourra du moins

ſe perfectionner. Ce ſeroit à Meſſieurs de la Faculté de Médecine à en fixer le code & les noms, afin que l'on pût en trouver chez les Apothicaires.

Si j'ai parlé de la digeſtion, c'eſt que l'uſage des pilules que je décris, jouent leur premier rôle dans l'eſtomac, & que leurs bons effets dépendent toujours de la bonne diſpoſition où ſe trouve ce viſcere. Par exemple, s'il a de mauvais levains, les médicamens ſe confondent avec eux, alors le remede eſt gâté par le vice qu'il y rencontre; c'eſt dans ce cas que les remedes produiſent ſouvent des effets oppoſés à ceux qu'on ſe propoſe. De-là naît la néceſſité de bien ſavoir la Phiſiologie & la Pathologie de ce viſcere. 2°. C'eſt

que cette matiere amene naturellement une dissertation sur le chaud & le froid, laquelle vient assez à propos pour détruire une erreur, qui s'accrédite de jour en jour.

C'est, dit-on, que les pilules ne valent rien, parce que leur effet est d'échauffer. 3°. Cette matiere n'a jamais été présentée par les Auteurs d'une maniere convaincante. Je présente mes idées qui étant jointes à celles des Anciens, & à celles des personnes qui voudront encherir sur les miennes, pourront un jour fixer les opinions des Ministres de la santé.

Au reste j'écris de bonne foi, comme Praticien, & comme bon Citoyen. Quant à la maniere dont je me suis exprimé, je n'ai

point cherché à briller, encore moins à éblouir ; j'ai employé tous mes ſoins à être clair, précis, & à imprimer par-tout le caractere de la vérité. Ecartons loin de nous tout fard impoſteur & dangereux ; il ne cache point la difformité, il la manifeſte & l'augmente.

Je ſouhaite que les réflexions ſyſtématiques, auxquelles j'ai donné des attentions particulieres, contribuent à jetter de nouvelles lumieres ſur un objet qui ne ſauroit être trop connu. Je n'ai eu en vue, je le répete, que l'utilité publique & le bien de l'humanité ; mes travaux aſſidus ſont ſecondés par les intentions les plus pures ; heureux ſi mon zele peut être couronné de quelque ſuccès !

SOMMAIRE

SOMMAIRE
DES
MALADIES
VÉNÉRIENNES.

LA GONORRHÉE (*a*) eſt de tous les ſymptomes vénériens le plus commun & ſouvent le plus difficile à guérir, ſur-tout lorſque l'ulcere a ſon ſiege aux glandes proſtates, aux canaux éjaculateurs, aux véſicules ſéminaires & à la foſſe naviculaire (*b*).

Quant à ceux qui occupent toutes les autres parties du canal de l'uretre, ils ſe guériſſent facilement.

Les moyens que l'on emploie pour

(*a*) La chaude-piſſe.
(*b*) Noms des différentes parties du canal.

guérir cette maladie n'ont jamais été préſentés par les Auteurs (*a*) d'une maniere ſatisfaiſante ; c'eſt ce qui a donné lieu à cette foule de recettes qui ſont adoptées par les uns & rejettées par les autres.

Cette incertitude expoſe l'Artiſte à une critique perpétuelle.

Il ſeroit donc néceſſaire que l'on convînt d'un traitement uniforme fondé ſur des principes ſolides, & que l'on fixât la conduite de l'Artiſte dans l'emploi des moyens que l'Art fournit pour la guériſon de cette maladie.

Pour parvenir à remplir cet objet, il faudroit examiner, 1°. l'origine de la maladie ; 2°. la nature du vice qui la produit ; 3°. la maniere dont le virus paſſe d'un corps dans un autre ; 4°. comment l'ulcere ſe forme dans le

(*a*) La plûpart des Auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, n'ont indiqué les moyens de la guérir que d'une maniere énigmatique.

canal ; 5°. quelles ſont les cauſes qui produiſent la fluxion ſur les bourſes ; 6°. comment le mercure produit la ſalivation ; 7°. quels ſont les moyens que l'on emploie pour l'éviter ; 8°. enfin, quels ſont les remedes dont on doit faire uſage au commencement, au milieu, & à la fin du traitement.

Origine.

Cette maladie n'eſt point ancienne en Europe, & n'y a point pris naiſſance. Elle y a été apportée par les Eſpagnols ſur la fin du quinzieme ſiecle. *Chriſtophe Colomb* ayant entrepris de tenter la découverte de nouvelles Terres, partit de Palos le 13 Août 1492, &, après deux mois & demi d'une navigation pénible, prit terre à l'iſle Guanahani : refait de ſes fatigues, il oublia les dangers qu'il avoit courus, & ne ſongea qu'à ſe remettre en mer. De nouvelles iſles ſe montrerent, il par-

courut les Antilles, & s'arrêta à l'iſle d'Haiti ou Eſpagnole, aujourd'hui Saint-Domingue. Pendant le ſéjour qu'il y fit, ſon équipage communiqua avec les femmes du pays, & y prit le germe de la maladie : de retour en Eſpagne, ce vice ne tarda pas à ſe multiplier.

Peu de tems après les Napolitains appellerent les Eſpagnols à leur ſecours contre les François, qui en l'an 1495 envahirent le royaume de Naples (*a*) ; ce perfide ſecours coûta cher aux Napolitains (*b*), & ne fut pas moins funeſte à leurs ennemis. Les uns & les autres reſſentirent les atteintes d'une maladie cruelle qui fit bientôt gémir l'Europe entiere. Les François lui don-

(*a*) *Charles VIII.* Roi de France, à la tête d'une puiſſante armée, fit la conquête du royaume de Naples au mois de Février 1495.

(*b*) *Le Roi d'Arragon* vint au ſecours des Napolitains, & obligea les François, alors commandés par Gilbert, Duc de Montpenſier, d'abandonner le pays à la fin de 1496.

nerent le nom de mal de Naples (*a*), les Allemands & les Anglois l'appelpellerent mal françois; chaque peuple prétendit tenir ce mal de ſes voiſins : la plûpart cependant conviennent aujourd'hui que l'Amérique a été le premier berceau de ce monſtre. Les ſavantes recherches que M. *Aſtruc* a faites à ce ſujet ont mis la queſtion dans tout ſon jour; il démontre irrévocablement que la vérole eſt une maladie moderne, & qu'elle n'a été connue ni des Grecs ni des Romains; ces peuples, il eſt vrai, ainſi que les Nations qui les ont précédés, ont eu des maladies dont les ſymptomes paroiſſoient avoir quelque reſſemblance avec ceux de la vérole, mais ils étoient les effets de toute autre cauſe; & ſpécialement la gonorrhée virulente, ſigne caractériſti-

(*a*) *Fallope* dit dans ſon livre que les Eſpagnols, en venant au ſecours des Napolitains, leur apporterent trois fléaux : ſavoir, la famine, la tyrannie, & la vérole.

que de la vérole, ne s'eſt manifeſtée que depuis deux ſiecles (*a*). Si l'on conſulte le premier volume du Traité des maladies vénériennes, on demeurera pleinement convaincu de la vérité de cette opinion.

Nature du Virus.

Il eſt aſſez bien prouvé que les Eſpagnols ont pris à Saint-Domingue le germe de la vérole, qu'ils l'ont enſuite communiquée aux Napolitains qui l'ont donnée aux François, lorſque *Charles VIII.* Roi de France, fit la conquête de Naples au mois de Février 1495 ; que les François le communiquerent aux Vénitiens, alors alliés des Napolitains, & que le Roi de France battit à Padoue ſur la fin de 1495. Il reſte à ſavoir maintenant de qui les habitans de l'iſle d'Haiti (*b*) &c

(*a*) La chaude piſſe ne s'eſt manifeſtée que vers l'an 1545. Liſez *Braſaroles*, imp. à Veniſe en 1553.

(*b*) Habitée par les Caraïbes.

des Terres ſituées ſous la zone torride, tenoient cette maladie ; la plûpart des Auteurs prétendent qu'elle étoit endémique (*a*) dans ces pays ; *Fernandès* qui a reſté & qui a vêcu parmi ces peuples, l'attribue à la chaleur du climat qui rendoit les femmes très-lubriques, & les faiſoit ſe proſtituer aux premiers venus : alors le mêlange des différentes ſemences engendroit en elles cette corruption, qui ſe communiquoit enſuite par contagion ; *Pline* l'attribue à l'acrimonie des regles des femmes, dont il fait un tableau immonde.

Le même *Pline* dit auſſi que les Garamantes ne connoiſſoient pas le mariage, que les femmes parmi eux étoient communes ; *Pompolius Mela* dit la même choſe, il ajoute que les peres ne reconnoiſſoient pour leurs enfans que ceux qui leur reſſembloient, & que

(*a*) Dans le peuple.

les femmes des Argilles, la premiere nuit de leurs noces, prodiguoient leurs faveurs à tous ceux qui leur apportoient des préſens. Si les maximes des Garamantes ſont ſingulieres, celles des Caraïbes ne ſont pas moins biſarres. *Rochefort* (*a*), dans ſon hiſtoire des Antilles, dit que ces Sauvages ont poſſédé & poſſedent encore une partie des Antilles. Ils ſont d'un tempérament triſte, rêveur & pareſſeux, & vivent ordinairement cent ans. Ils ont le teint olivâtre, le front & le nez applatis. Ils vont nuds & n'emmaillottent jamais les enfans, ce qui fait qu'ils ſont vigoureux & bien faits; ils les mettent dans des corbeilles de coton; à l'âge de quatre mois ils marchent à quatre, & s'y accoutument tellement que, quand ils ſont avancés en âge, ils courent de cette maniere plus vîte qu'aucun Euro-

(*a*) *Rochefort*, hiſt. des Antilles & de *la Borde*.

péen. Chaque pere de famille a ſa cabane à laquelle il commande. Les femmes accouchent ſans peine, & dès le lendemain elles s'occupent au ménage comme à l'ordinaire. Mais on dit (*a*) que le mari ſe met au lit, ſe plaint & fait l'accouchée pendant pluſieurs jours, durant leſquels on lui fait garder un jeûne rigoureux; ils épouſent pluſieurs femmes ſans avoir aucun égard au dégré de conſanguinité, ils deſtinent preſque tous leurs garçons à la guerre, ils mangent leurs ennemis à-peu-près comme les Breſiliens, ils croient un premier homme qu'ils appellent *Longuo*, qui ne fut fait de perſonne, mais qui deſcendit du ciel. Les premiers hommes ſortirent de ſon nombril qu'il avoit fort gros, & de ſa cuiſſe en y faiſant une inciſion; ils adorent des Dieux bons & mauvais, & croient l'immorta-

(*a*) *Echart*, trad. de Géograph. angl. par *Voſgien.*

lité de l'ame. Quand un homme meurt, ils font des danſes lugubres & des cris épouvantables. S'il a un Negre, on le tue afin d'aller ſervir ſon Maître dans l'autre monde; on enterre auſſi avec lui ſes meubles & ſon chien.

Gonſalve Fernandès d'Oviedo, dans ſon hiſtoire générale des Indes Occidentales, dit, aux chapitres 10 & 11, que les habitans de ces pays aimoient paſſionnément une eſpece de Léſard amphibie, nommé *Ivana* ou *Iguana*, auquel ils trouvoient un goût délicieux; mais qui, chez ceux qui reſſentoient des douleurs vénériennes actuelles, les augmentoit violemment, & lorſqu'elles étoient en repos, les renouvelloit avec véhémence. Ce qui a fait dire à *Hiſter*, que ces Inſulaires avoient originairement contracté la vérole, en mangeant de ce ſerpent. M. *Aſtruc* ne rejette pas cette idée, il ſemble même vouloir l'accréditer, en diſant que *Ga-*

lien n'allegue rien de plus fort lorſqu'il veut rendre raiſon du rapport qu'il y a entre la lepre & la vérole. Il ſemble néanmoins l'attribuer plutôt à l'acrimonie des menſtrues, à la chaleur du climat qui excite la lubricité, aux mêlange des ſemences, & aux alimens de ces peuples, (en effet ils ſe nourriſſoient de racines).

Toutes ces raiſons, quelque ingénieuſes qu'elles ſoient, ne réſolvent aucun doute, & on ne peut les regarder que comme de belles préſomptions. Autoriſons l'opinion qui attribue l'origine de la vérole au lefard amphibie & aux alimens des Indiens par l'expérience ſuivante, qui fera peut-être naître des idées à ceux qui écriront après moi, ce qui pourra jetter quelques traits de lumiere non-ſeulement ſur cette queſtion, mais ſur beaucoup d'autres, ſur-tout touchant les vertus médicamenteuſes.

Faits.

Toute plante, tout arbre a ſon écorce; chaque écorce, en ſon eſpece, loge de petits œufs que les inſectes y dépoſent, ou qui lui ſont apportés par les vents, ou enfin qui s'y engendrent d'eux-mêmes & qui ſont fécondés, n'importe comment : c'eſt un fait; de même que chaque eſpece d'écorce produit en général différentes eſpeces d'animaux.

Expérience.

Prenez une écorce quelconque, faites-la infuſer pendant vingt-quatre heures dans de l'eau plus chaude que froide. Les œufs qu'elle contenoit éclorront, & vous trouverez dans cette eau une quantité prodigieuſe d'animaux ; mais l'œil le plus fin ne peut les appercevoir. Etabliſſez une chambre obſcure, prenez une goutte de cette infu-

ſion, iſolez-la ſur une petite planche, que vous placerez enſuite dans un microſcope ſolaire; faites paſſer, dans votre microſcope, un rayon de ſoleil, de maniere que les rayons qui émaneront de la goutte d'eau, ſoient reçus ſur un miroir incliné à quarante-cinq dégrés : les objets ainſi peints dans la glace, faites-les traverſer le microſcope, & ſe refracter enſuite ſur un tranſparent comme un taffetas blanc, &c. vous verrez ſur le tranſparent l'image de la goutte d'eau, qui repréſente une eſpece de baſſin de la grandeur environ d'un pied & demi quarré, & il eſt illuminé par le rayon du ſoleil, de maniere qu'il laiſſe voir très-diſtinctement & d'aſſez loin une quantité étonnante d'animaux vivans, qui s'agitent & ſont dans un mouvement perpétuel, les uns plus gros, les autres plus petits; de ſorte qu'il y en a qui paroiſſent de la groſſeur d'un rat, & les

plus petits comme des goujons. L'expérience que j'ai vue s'eſt faite avec de l'eau dans laquelle l'on avoit mis vingt-quatre heures auparavant de la paille hachée, les animaux qui ſe ſont peints ſur le tranſparent, reſſembloient en quelque ſorte à des rats, des anguilles & des goujons, & il y avoit auſſi des petits vers à pluſieurs jambes; le tout au nombre de quatre à cinq cens. M. *Nollet* termine ordinairement ſon cours d'Optique par cette belle expérience.

Quel champ vaſte de réflexions! cette expérience nous fait appercevoir, d'un côté, des infiniment petits qui, la plûpart, étoient encore ſoumis à la loi du ſyſtême, & qui, par ce moyen, ſeront placés dans la claſſe des faits. De l'autre, nous pourrons facilement expliquer les cauſes des crudités, & les effets ſalubres ou nuiſibles qu'elles peuvent produire dans le corps humain, conſidéré comme ſain ou comme ma-

lade. Nous ſerons de plus à portée de juger plus sûrement de la nature des ſucs nourriciers que chaque eſpece de végétal fournit à l'animal pour le ſubſtanter ; car chacun de ces petits œufs renferme en lui toutes les parties de l'animal, & nous ſavons par expérience combien il y a de vertus médicales cachées dans les parties animales. La Vipere, par exemple, la Tortue, l'Ecreviſſe, le Cloporte & nombre d'autres, ont des propriétes connues. Nous ſavons encore les bons effets du poumon de Veau & de Renard, employé pour les maladies du poumon humain. Il faut inférer delà que nous devrions analogier la nature du remede avec la partie malade ; car nous apprenons par la Phyſique, que toutes les choſes analogues tendent toujours à ſe rencontrer.

En multipliant l'expérience de l'infuſion par chaque plante en particulier, nous découvrirons que tel végétal ren-

ferme en lui tel animal, & que, s'il produit tel effet, ſur le corps humain, c'eſt que l'eſpece d'animaux, contenue dans tel végetal, a des vertus analogues & peut-être encore plus efficaces.

Enfin, pour les perſonnes ſujettes aux vers, chez qui la chaleur de l'eſtomac, ni l'acide de la digeſtion n'auront pu détruire l'organiſation de l'œuf, ni empêcher que le germe, qui renferme ce petit animal, ne ſe développe, ni lui ôter la vie quand il eſt éclos; comme on l'obſerve dans les enfans qui mangent des fruits cruds, & qui ont des vers & des poux, tandis que les adultes, en mangeant les mêmes alimens, n'auront ni les uns ni les autres, c'eſt donc à la digeſtion qu'il faut attribuer ces effets contraires. Il eſt un fait inconteſtable, c'eſt que l'homme engendre au moins ſix ou ſept eſpeces d'inſectes : ſavoir, trois qui reſtent dans les inteſtins, quatre

tre autres qui s'attachent à l'extérieur du corps humain, après avoir traverſé la maſſe du ſang. Les trois premiers inſectes ſont le ver ſolitaire ou ver plat, le ver rond, & enfin les petits vers à pluſieurs jambes. Quant à ceux qui attaquent l'extérieur du corps, ils ſont aſſez connus. Nous conclurons de tout cela, que tous ces petits animaux, engendrés dans le corps humain, y ſont apportés par les alimens qui, n'ayant point paſſé à l'épreuve du feu, ont dépoſé dans le corps les petits œufs qu'ils contenoient, & qui n'ont point été altérés ni par la maſtication, ni par les ſucs digeſtifs de l'eſtomac : alors les germes des vers ſe fixent dans les inteſtins. Ceux des autres inſectes paſſent dans le ſang, d'où ils ſont expulſés par les pores tranſpirans : d'aſſigner le lieu où ces petits animaux viennent à éclorre, que ce ſoit l'eſtomac, les inteſtins, le ſang ou la ſurface de

la peau, c'eſt ce que je ne ſais pas ; mais je ſuis bien convaincu que ce ſont les alimens cruds qui tranſmettent tous ces petits germes dans le corps.

On pourroit inférer de tout ce que nous venons de dire, que les alimens, dont ſe nourriſſent les peuples dont nous avons parlé, renferment une eſpece particuliere d'inſecte, qui réſiſte à la chaleur de leur eſtomac & à l'acide de la digeſtion, & qui, paſſant dans le ſang, & du ſang à la génération, y cauſe les ravages que nous appellons vérole. Si l'on mettoit à l'infuſion le Léſard *Ivana* ou *Iguana* de *Fernandès* & de *Hiſter*, & qu'on obſervât au microſcope ſolaire une goutte de cette infuſion, on y verroit peut-être cette eſpece de petit animal que nous nommons le virus vénérien. Nous pourrions dire encore, à la faveur du ſyſtême *des vers*, que le mercure n'auroit point la vertu de guérir la vérole, ſi elle n'étoit entretenue par de pets

animaux ; car le mercure eſt en effet le poiſon de tous les petits animaux, je veux dire de tous les inſectes : & quelle eſt ſon action ſur eux, pour leur ôter la vie ? ce n'eſt qu'à raiſon de ſa peſanteur & de la grande diviſibilité à laquelle ſes parties ſont ſoumiſes. Il agit à raiſon de ſa peſanteur, parce que l'eſtomac, les vaiſſeaux & les autres parties nobles, qui conſtituent ces petits individus, ſont trop foibles pour ſupporter ſon poids ; ils ſont obligés de ſuccomber ſous leur fardeau & de ſe caſſer, le mercure, volume égal, peſant dix fois plus que les liqueurs qui ſervent à ſubſtanter ces petits animaux : je dis infiniment petits, puiſque dans une goutte d'eau on en apperçoit juſques à cinq cens ; & on ne ſe les repréſenteroit pas trop petits, en comparant leur volume à la centieme partie d'un grain de millet : & il ne faut pas s'étonner, dans

la proportion, puiſqu'une puce, vue par le moyen du microſcope ſolaire, paroît groſſe comme un Mouton.

Le mercure agit par ſa diviſibilité, parce qu'il n'y a point de corps ni d'iſſue qu'il ne ſoit capable de pénétrer ; & comme tous les individus ſont compoſés de fibres, & que ces fibres n'ont de conſiſtance & de force qu'à raiſon des fonctions qu'elles doivent faire, le mercure leur devient abſolument corps étranger.

AUTRE SYSTÊME.

Il faut regarder le virus comme une goutte de pus, qui paſſe d'une perſonne gâtée dans une qui ne l'eſt pas.

Alors l'on peut conſidérer *une goutte virulente*, comme un enſemble (*a*) d'une infinité de parties homogenes, qui ne ſont contraires au corps humain, qu'à cauſe de leur figure irré-

(*a*) Un ſac de plomb eſt un tout compoſé de pluſieurs grains ; chaque grain eſt une partie de ſon tout.

guliere, étant *ou angulaires, ou ovales, ou triangulaires.* En les conſidérant comme telles, on peut donner des raiſons conſéquentes touchant les effets qu'elles produiſent, ainſi que de la maniere dont le mercure agit ſur elles pour les détruire.

Avant tout il eſt bon de définir ce qu'on entend par *un tout homogene :* c'eſt un corps dont toutes les parties ſont de même eſpece, de même nature, même groſſeur & même figure ; rien de ſi rare qu'un tout de cette nature, & rien de ſi commun au contraire qu'un tout hétérogene.

Un verre d'eau bien clarifiée ſemble être un tout homogene, & un verre d'eau dans lequel on aura mis pluſieurs couleurs ſera un tout hétérogene.

Les plus ſavans Chymiſtes n'ont encore pu parvenir à rendre un corps parfaitement homogene : tout ce à quoi l'on eſt parvenu, c'eſt de rendre un

corps plus épuré qu'un autre : la découverte la plus riche que l'on ait faite à ce ſujet, eſt d'avoir ſu fixer la matiere du feu, comme il arrive dans le phoſphore (*a*).

Expérience.

Si l'on décompoſe la lumiere, l'œil y rencontrera les images du rouge, du verd, du bleu, &c. Tout le monde connoît l'expérience que l'on fait ſur un rayon de ſoleil, introduit par un trou pratiqué au volet de la fenêtre d'une chambre exactement fermée. Si après avoir réfracté ce rayon avec un priſme ſur un carton blanc, on préſente ſucceſſivement derriere le priſme des verres imbus de l'une des couleurs primitives (*b*), le rayon qui ira ſe pein-

(*a*) C'eſt avec de l'urine que l'on fait le phoſphore.

(*b*) Les ſept meres couleurs ſont dans un rayon du ſoleil ; c'eſt avec elles que l'on fait toutes les couleurs en mêlant l'une avec l'autre, & leur différence dépend de la figure de leurs parties.

dre ſur le carton, ſera de la couleur du verre que l'on aura préſenté ; ſi, par exemple, c'eſt le verre rouge, la couleur rouge qui eſt dans le rayon traverſera le verre, & les autres couleurs n'y pourront paſſer ; mais, dira-t-on, c'eſt le verre qui a donné ſa couleur au rayon qui l'a traverſé, non : puiſqu'en préſentant le verre jaune au rayon rouge, il ne paſſera rien.

On peut conclure de cet effet, que toutes les couleurs différent entr'elles, & que les parties qui les compoſent ont chacune une figure différente ; les unes, ſuppoſez, ſont rondes, les autres triangulaires, les autres quarrées, &c. Ainſi, dans l'expérience ci-deſſus, le verre étant imbu de telle ou telle couleur, ſes pores prennent une figure analogue aux parties de la couleur qui l'a pénétré, & ne deviennent dès-lors perméables qu'aux ſeules parties de la lumiere qui ſont figurées comme eux.

Exemple.

Si l'on greffe deux ou pluſieurs tiges de différentes eſpeces, elles produiront un fruit de leur eſpece, & non de celle que l'arbre doit naturellement produire. Pourquoi cette différence? on ne peut l'attribuer qu'à la différente configuration des filieres de chacune de ces eſpeces. La ſeve que la terre fournit aux racines ayant enfilé les filieres du tronc pour ſe diſtribuer enſuite à toutes les branches, la portion deſtinée à la tige qui porte le greffon y étant parvenue, les filieres ne laiſſeront paſſer que les ſucs qui leur ſeront analogues. Comment cette ſeve qui donne la vie à l'arbre ſe change-t-elle en bois, en feuilles & en fruits? c'eſt toujours par la différente configuration des filieres qui ſont chargées de la répandre : les unes portent la liqueur propre à former les feuilles, les autres

tres celle qui produit le fruit, d'autres enfin diſtribuent les ſucs nourriciers ; la ſeve une fois miſe en mouvement, les parties dont elle eſt compoſée enfilent néceſſairement les tubes dont les calibres ſont figurés comme elles.

Si ce bel ordre a lieu dans les végétaux, il s'exécute avec bien plus de magnificence dans les animaux. Dans l'un, c'eſt la ſeve (*a*) qui ſe diſtribue à toutes les parties de l'arbre, pour y porter la matiere propre à ſa nourriture & à celle des filtrations ; & dans l'autre, c'eſt le ſang qui ſe diſtribue à toutes les parties du corps, non-ſeulement pour les nourrir, mais encore pour y porter la matiere au foie qui en ſépare la bile, aux teſticules qui en ſéparent la ſemence, aux mamelles des nourrices qui en ſéparent le lait : toutes ces dif-

(*a*) Comparaiſon des liqueurs, ſéparées du ſang par les glandes conglomérées, avec les différens fruits que produit le même arbre.

férentes ſubſtances filtrent à travers les calibres qui leur ſont analogues, & qui ne ſont perméables qu'à elles.

Nous avons vu qu'un verre, imbu d'une des couleurs primitives, ne laiſſe paſſer que les parties du rayon qui lui ſont homogenes; que cette couleur change la configuration des pores du verre, & interdit par-là le paſſage à toute matiere qui n'eſt pas figurée de même.

Faiſons l'application de cet effet à ce qui arrive dans les végétaux par rapport aux filtrations, & aux animaux par rapport aux ſecrétions; & concluons que les filieres dans les uns, & les glandes conglomérées dans les autres ſont, de même que le verre, imbues dès leur premiere conformation d'une matiere ſemblable à celle qui doit à l'avenir y être reçue; ainſi lorſqu'une colonne de ſang ſe préſentera à la glande pour la traverſer, celle-ci ne laiſſera paſſer que la liqueur dont

les parties auront & le volume & la figure de ſes tuyaux ſecréteurs ; le reſte ſe portera plus loin, & ſera repris par d'autres vaiſſeaux qui le tranſmettront au lieu de ſa deſtination.

D'après cette théorie, il eſt évident que tout être dont les parties ne pourront figurer avec les tuyaux dont le corps de l'homme eſt compoſé, y feront corps étranger lorſqu'ils y ſeront introduits, & tendront toujours à détruire cet individu.

Si les parties du virus n'étoient pas ſuſceptibles de ſe raſſembler, & d'augmenter de volume, elles n'affecteroient pas nos corps, parce qu'elles paſſeroient facilement de veines en veines parmi les liqueurs avec leſquelles elles auroient été confondues, n'ayant en elles aucunes qualités acrimonieuſes ; l'expérience nous convainc de cette vérité, car une infinité de perſonnes en ſont affectées ſans ſentir aucun mal,

& ne ſont pas même attaquées d'aucun ſymptome apparent, ſur-tout celles qui ont fait uſage du mercure; cela vient de ce que les vaiſſeaux capillaires lymphatiques ont leurs calibres plus grands, ce qu'ils ne doivent qu'au mercure qui les a dilatés en les parcourant; ces perſonnes donnent néanmoins du mal aux perſonnes ſaines avec leſquelles elles copulent.

Toutes les parties du virus qui arriveront à un vaiſſeau, ne pourront y entrer ſi leur volume excede le calibre du vaiſſeau, ou ſi la figure qu'elles auront priſe n'eſt pas conforme au canal qu'elles doivent parcourir; bien entendu qu'il n'eſt queſtion ici que des vaiſſeaux capillaires, car le vice vénérien n'affecte jamais les gros vaiſſeaux.

Si la partie virulente ſe trouve engagée dans le vaiſſeau, elle y fait cheville, & bouche le calibre du tuyau; en conſéquence les liqueurs ne pour-

ront plus y paſſer, elles s'engorgeront ; à quoi ſuccédera la tumeur, la douleur, l'inflammation, en un mot, tous les ſignes d'indiſpoſition.

Le vice ſe multiplie de lui-même & dans le même corps ; quelquefois il arrive qu'il demeure aſſoupi pendant un tems, & ſouvent, lorſqu'il vient à paroître, ce n'eſt plus ſous ſa forme naturelle, mais ſous des ſymptomes tout-à-fait différens de ceux qui l'accompagnent lorſqu'il eſt récemment introduit ; on le nomme alors vice dégénéré.

Introduction du Virus.

Ce charme inviſible, ce charme puiſſant qui entraîne un ſexe vers l'autre, eſt devenu le miniſtre le plus redoutable des fureurs de notre ennemi ; c'eſt dans l'acte vénérien que le virus (*a*),

(*a*) Le virus peut s'introduire dans le ſang de pluſieurs manieres.

ce dangereux poiſon, déploie toute ſa force; la ſource de la vie devient une ſource de mort; ce germe de maux paſſe de la mere au triſte fruit qu'elle porte dans ſon ſein, & cette malheureuſe victime du déréglement de ſes parens répand à ſon tour la contagion, & devient bientôt un objet d'horreur pour la nourrice qui l'a allaité. L'Amant qui cueille un baiſer humide ſur les lévres de ſa Maîtreſſe, qui à table auprès d'elle ſe ſaiſit des morceaux que ſa bouche a touchés, lui dérobe le verre dans lequel elle a laiſſé un peu de liqueur, ne ſonge pas qu'il s'enivre de plaiſirs empoiſonnés. L'homme imprudent qui, ne redoutant pas l'approche de ces Courtiſannes infames (*a*) qui font un commerce honteux de proſtitutions, s'abandonne à leurs mains

(*a*) Il y a des expreſſions hors d'œuvre dans ce tableau. Mais comment peindre ces vérités ſans choquer la décence? de deux maux j'ai adopté le plus léger.

impudiques, ne ſoupçonne pas le danger auquel il s'expoſe; il ne ſait pas que ces viles créatures portent leur art déteſtable juſqu'à arroſer leurs mains d'une ſalive impure, & que le vice dans lequel il nage étant mis en mouvement par un frottement continué, ſaura bientôt ſe faire jour à travers les pores de ſa peau, & ſe fraiera un chemin juſqu'à ſon ſang qu'il infectera.

Le virus qu'une femme gâtée communique à un homme ſain, ſe tranſmet par la voie des pores abſorbans qui en ſont pénétrés; les veines lymphatiques le reçoivent, & le portent dans les veines ſanguines; & bientôt toute la maſſe du ſang en eſt imbue: c'eſt ce qu'on appelle vérole. M. *Aſtruc*, ainſi que beaucoup d'autres Savans, ont adopté ce ſyſtême, & il eſt conforme à toutes les vérités de l'Anatomie.

Les conſéquences qui en réſultent préſentent à ceux qui ſe ſont expoſés

un champ de réflexions bien ameres. Quelques-uns ſe faiſant illuſion, ſe perſuadent que la vérole les a reſpectés, & n'ont recours au remede que lorſque le mal a déja jetté de profondes racines; d'autres plus ſages, n'attendent pas que leur malheur ſoit confirmé, & cherchent dans un prompt ſecours la fin de leurs allarmes.

Si les gouttes virulentes paſſent des veines lymphatiques dans les veines ſanguines, elles ne laiſſent point de mal à la génération, parce que cette derniere a ſon calibre aſſez grand pour laiſſer paſſer le globule vénérien; s'il y ſurvient quelques ſymptomes par la ſuite, ils ſeront conſidérés comme venant de la maſſe du ſang, attendu que les vaiſſeaux lymphatiques ne ſont formés que par les extrêmités capillaires des arteres ſanguines; de façon qu'il ne peut entrer de liqueurs dans les arteres lymphatiques, que celles

qui leur ſont fournies par les artères ſanguines, leſquelles après avoir pris leur ſource au cœur, viennent, comme nous avons dit, ſe perdre au commencement des arteres lymphatiques qui, de leur côté, forment les pores tranſpirans, tant intérieurement que ſur toute la ſurface extérieure du corps.

Nouveau Systême.

Le virus peut s'introduire par le canal de l'uretre; voici comme je le conçois : lorſque la partie virile eſt en érection, le canal s'allonge, & ſon calibre augmente par l'écartement de ſes parois; alors il repréſente un tube, & la capacité de ce tube eſt bientôt occupée par une colonne d'air d'un volume égal à ſon diametre; dans cet état il procede au coït. Pour que la liqueur ſéminale puiſſe ſortir, il faut néceſſairement qu'elle déplace & chaſſe devant elle la colonne d'air qui occupoit le ca-

mal ; ces deux fluides étant expulsés dans le cloaque virulent, le tube présente alors un vuide qui est subitement occupé par l'air le plus voisin de son orifice (*a*).

Si l'on compare cet air dont le canal vient de se remplir avec celui qui en a été expulsé, on y trouvera une grande différence ; car le premier avoit été pris dans l'athmosphere, & étoit pur, au lieu que celui qui l'a remplacé est sorti d'un lac infecté. Alors les parties du virus ayant éprouvé des mouvemens propres à les raréfier, se sont élevées en vapeurs, & ont été entraînées par la colonne d'air qui s'est pressée d'aller occuper le canal. Qu'arrivera-t-il alors ? bientôt le canal s'affaisse, une portion de l'air sort, l'autre s'y fixe ; les particules du vice devenant plus pesantes que l'air, s'en séparent, s'ap-

(*a*) C'est ainsi que l'on remplit une seringue d'eau, en tirant le bâton.

pliquent ſur les parois de ce conduit, & y établiſſent des phlyctaines (*a*).

Si nous examinons ce qui ſe paſſe dans la ventouſe, nous y trouverons une analogie parfaite avec ce qui arrive dans le canal ; c'eſt la même méchanique, ce ſont les mêmes effets.

Pourquoi la ventouſe (*b*), appliquée ſur une partie, détermine-t-elle une plus grande quantité de ſang à s'y porter ? ce n'eſt que par le vuide que l'on y établit en raréfiant par le feu l'air qu'elle contient ; à meſure que la ventouſe ſe refroidit, l'air ſe condenſe, & n'a plus aſſez de volume pour occuper toute ſa capacité, ce qui établit un vuide imparfait ; il arrive en ce moment que l'air extérieur fait ſes ef-

(*a*) Petites ampoules, remplies par une liqueur vénéneuſe.

(*b*) La ventouſe eſt un verre dans lequel on fait brûler un peu d'étoupe, que l'on applique ſur une partie du corps pour y attirer une plus grande quantité de ſang.

forts pour aller occuper l'eſpace vuide de la ventouſe, mais les parois du verre lui oppoſent une réſiſtance invincible, & cela n'opere qu'une preſſion. Tandis que l'air extérieur eſt occupé à combattre l'obſtacle, toutes les petites bulles d'air qui ſont confondues dans le ſang avec lequel elles circulent, ſont auſſi en mouvement pour s'approcher du vuide; alors elles entraînent avec elles les liqueurs vers la ventouſe; & comme la peau qui ferme le vaſe auquel elles ont affaire, eſt moins réſiſtante que le verre, il arrive qu'elle eſt culbutée dans la ventouſe, & le vuide n'exiſte plus, parce qu'il eſt occupé par la tumeur qui s'y forme (*a*).

EXEMPLE.

Prenez un verre, & après y avoir fait brûler un morceau de papier ou

(*a*) Le ſang, en s'accumulant ſous la ventouſe, y forme une élévation.

de filaſſe, renverſez-le la gueule en-bas dans une aſſiette ſur laquelle il y aura un peu de vin ou d'eau, vous verrez monter la liqueur dans le vaſe à meſure qu'il ſe refroidit : pourquoi cet effet ? c'eſt que l'air extérieur voulant aller occuper le vuide, preſſe l'eau qui s'oppoſe à ſon paſſage, & la force à faire ſa retraite dans le vuide. C'eſt par cette même loi que les pompes & les ſiphons font monter l'eau.

Ce n'eſt pas ſeulement dans la maſſe du ſang & des liqueurs que l'air ſe trouve répandu ; l'expérience apprend encore qu'il pénetre auſſi les ſubſtances ſolides. Après avoir mis une partie humaine dans un vaſe de verre rempli d'eau, ſi l'on place le vaſe ſous le récipient de la machine pneumatique, chaque coup de piſton fera appercevoir diſtinctement des milliers de bulles d'air qui ſortiront de la partie cadavéreuſe, & traverſeront l'eau pour gagner le vuide.

En portant une attention réfléchie ſur les effets qui réſultent de ces diverſes expériences, ne pourroit-on pas, par une conſéquence qui paroît naturelle, en faire l'application *à cette ſenſation ſi vive que l'animal éprouve dans cet inſtant où il ſe reproduit* ?

PREUVE.

Quels effets la ventouſe nous a-t-elle préſentés ? D'un côté, l'air extérieur a attaqué le vuide, ſon effort n'a pu vaincre la réſiſtance que lui a oppoſé le vaſe ; il en a réſulté une preſſion conſidérable ſur les parois extérieurs du vaſe. De l'autre côté, les bulles d'air renfermées dans le ſang, ſe ſont miſes en mouvement pour former leur attaque, & ſont demeurées victorieuſes ; elles ſe ſont portées dans le vuide après avoir entraîné avec elles la peau qui s'oppoſoit à leur paſſage. Hé bien : lorſque l'eſprit ſéminal a expulſé la colonne

d'air, & établi par conſéquent le vuide dans le canal, ne ſeroit-il pas permis d'imaginer qu'il ſe paſſe alors *un combat ſingulier entre l'air de l'athmoſphere, & l'air contenu dans les parties humaines* ? Ne pourroit-on pas croire que c'eſt ce nombre infini de bulles d'air, qui ne peuvent ſortir de tous les petits eſpaces qu'elles occupoient dans toutes les ſubſtances ſolides, ſans y cauſer *cet ébranlement général où la raiſon perd ſi ſouvent l'équilibre* ?

Après avoir examiné les effets que produit le vuide dans le canal de l'uretre, il reſte à examiner comment la colonne d'air qui occupoit le canal, lors de ſon introduction, a pu être expulſée par la liqueur ſéminale.

Tout eſt plein dans la nature ; par conſéquent un corps quelconque ne ſauroit parcourir un eſpace, ſans déplacer les corps qui l'occupoient.

Toutes les fois que deux fluides ſe

préſenteront enſemble pour occuper une place, dont l'iſſue leur ſera également perméable, le plus léger cédera toujours ſa place à celui qui aura plus de poids, exception faite des forces acquiſes.

Il ſuit de ces principes que, lorſque la liqueur ſéminale a traverſé le canal, elle a néceſſairement déplacé l'air pur qui occupoit ſon calibre; il s'enſuit encore que ſi la colonne d'air n'avoit pas cédé ſa place à la liqueur, celle-ci n'auroit pu ſortir.

Cet effet ſe manifeſte pleinement dans la cloche (*a*) du plongeur: cette machine eſt, comme l'on ſait, une eſpece de tonneau qui a la forme d'une cloche. Dans ſa partie concave eſt placé un ſiege; à ſon extrêmité ſupérieure eſt un anneau, auquel eſt attachée une

(*a*) Inſtrument avec lequel l'on peut deſcendre juſqu'à ſoixante pieds au-deſſous de la ſurface de l'eau, ſans être mouillé, pourvu que la poitrine ſoit bonne.

corde.

corde. Si, par le moyen de cette corde, on deſcend la cloche dans l'eau, celui qui eſt ſur le ſiege ne ſe mouillera pas, bien qu'il ſoit déja fort au-deſſous de la ſurface de l'eau : pourquoi cela ? c'eſt que la cloche étant pleine d'air, oppoſe à l'eau une réſiſtance qu'elle ne peut ſurmonter.

On peut faire cette même expérience en petit, avec un gobelet ou un verre, aux parois internes, duquel on aura fixé un morceau de pain ou de ſucre ; ſi l'on plonge bien perpendiculairement ce vaſe dans l'eau, ſes parois ne recevront aucune impreſſion d'humidité, & le ſucre ou le pain ne ſeront point mouillés.

En comparant les effets qui réſultent de ces expériences avec ce qui ſe paſſe dans le canal, on voit clairement que puiſque la liqueur ſéminale l'a parcouru, il faut néceſſairement qu'elle ait déplacé l'air qui l'avoit occupé ; car ſi,

comme dans la cloche, l'air eût été le plus fort, la ſemence certainement n'auroit pu ſe faire jour : ainſi il faut conclure que l'un & l'autre fluide s'élancent au-dehors, & que le vuide que le canal éprouve en ce moment, eſt ſubitement occupé par l'air le plus voiſin de ſon orifice.

Il ſeroit heureux pour les Malades que le vice ne s'introduisît que par le canal ; ce ne ſeroit vraiment alors qu'une légere maladie : mais malheureuſement il n'eſt que trop prouvé que la plus grande quantité s'introduit par les pores abſorbans. Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à prendre un peu d'eau ou de ſalive dans la main, & la frotter un peu de tems, cette liqueur ne tardera pas à diſparoître ; c'eſt-à-dire, qu'elle paſſera de la main dans les pores abſorbans qui ſont les portes des veines, leſquelles conduiſent le ſang & la lymphe des extrêmités au

cœur, centre de la circulation.

Ce ſont donc les pores abſorbans qui livrent le paſſage au vice; c'eſt par eux qu'il s'introduit dans le ſang, & y va exercer ſes ravages; mais c'eſt auſſi par la même voie que l'on conduit le remede qui doit le détruire.

De ce que quelques germes de maladies trouvent moyen de ſe faire jour à travers les pores, n'allons pas conclure que leur exiſtence eſt un mal. Si nous conſidérons au contraire leurs diverſes fonctions, & les avantages que nous en recevons, combien ne devons-nous pas admirer le grand Maître qui les a formés! les pores tranſpirans (*a*) ſervent à évacuer le ſuperflu des humeurs, & cela ſe fait d'une maniere inſenſible. M. *Ferrein*, dans un Mémoire qu'il a donné à l'Académie des

(*a*) Il y a deux eſpeces de pores; l'un, tranſmet du dehors en dedans; & l'autre, du dedans au dehors: ceux-ci ſe nomment *tranſpirans*.

Sciences, démontre que de ſept livres d'alimens que l'on prend dans un jour, il s'en évacue quatre par la voie de la tranſpiration inſenſible.

Si les pores tranſpirans perdent continuellement, les pores abſorbans prennent auſſi continuellement des particules propres à la conſervation de notre individu.

Pour ſe convaincre de cette vérité, l'on n'a qu'à faire attention à l'embonpoint dont jouiſſent tous ceux qui habitent des lieux où il y a des vapeurs graſſes, comme dans les boucheries, & dans les groſſes cuiſines; on obſervera que tous ces gens-là ſont gras & frais, & qu'ils mangent très-peu.

J'ai lu la lettre qu'un Médecin écrivoit à un de ſes amis, par laquelle il lui racontoit l'événement ſuivant, touchant une femme qui venoit de recouvrer l'uſage des ſelles & des urines, qu'elle avoit perdu depuis plu-

ſieurs années. Pendant le tems que cette femme fut privée de ces deux fonctions, la nature y pourvut par une tranſpiration ſi abondante, qu'elle étoit obligée de reſter la moitié du jour ſur un fagot de paille qu'elle plaçoit au milieu de ſa chambre; dans cette poſition, des ruiſſeaux de ſueur puante couloient abondamment de ſes pores.

La nature s'étant rétablie, les tranſpirations ceſſerent; il faut obſerver que, pendant cette infirmité, la femme n'avoit gardé aucun régime.

Comment l'ulcere ſe forme dans le canal de l'uretre, & y produit l'écoulement.

Le virus, après s'être gliſſé dans le canal de l'uretre, y éleve de petites phlyctaines (*a*) dont le ſac eſt formé par l'épiderme; la liqueur qu'elles contiennent eſt une lymphe ſéreuſe, qui

(*a*) Phlyctaines ou petites ampoules.

s'eſt échappée par la rupture des petits vaiſſeaux lymphatiques, qui ſervoient à contenir enſemble les deux feuillets de la membrane. Le ſac cede bientôt à l'effort que fait la lymphe qui s'y étoit accumulée, alors la membrane ſe caſſe, & laiſſe couler la liqueur qu'elle contenoit; tous les petits vaiſſeaux ouverts qui formoient le foyer de la phlyctaine, laiſſent épancher dans le canal toute la lymphe qui leur eſt apportée par leurs anaſtomoſes, leſquelles ſympatiſent avec les glandes inguinales; ce qui l'indique, eſt que la douleur s'y fait toujours ſentir, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie, cette cauſe donne ſouvent naiſſance aux bubons (*a*).

En conſidérant les vaiſſeaux qui rempliſſent les phlyctaines, comme une

(*a*) Bubons, que l'on nomme *poulains* par dériſion, parce que ceux qui en ont ſont obligés de marcher les jambes écartées, comme un poulain nouveau-né.

continuité de ceux qui forment la glande, il ſera aiſé de ſentir que l'un étant engorgé, l'autre ne tardera pas à l'être ; ainſi la glande qui n'eſt qu'un peloton, formé par le contour de ces vaiſſeaux, doit s'obſtruer ; & cela parce que ſon artere lui apporte continuellement une liqueur dont elle ne peut plus ſe débarraſſer, ſes tuyaux de décharge étant engorgés ; alors cette liqueur eſt obligée d'y reſter & de s'y accumuler ; en conſéquence il y ſurvient tumeur, chaleur & douleur.

J'ai vu des perſonnes qui, à la ſuite d'un commerce impur, n'avoient des phlyctaines (*a*) qu'aux parties extérieures ; & la ſuppuration qui en réſultoit, étoit de même nature que celle d'un écoulement. J'en ai traité deux qui avoient à la fois & phlyctaines au-de-

(*a*) Les Auteurs n'ont point dit que le virus commençoit par élever des ampoules dans le canal, avant que de former la chaude-piſſe.

hors, & ſuppuration par le canal; les excoriations qui ſuccédoient aux phlyctaines, ne guériſſoient que lorſqu'on les panſoit avec l'onguent mercuriel.

Les bubons dont je viens de parler, n'annoncent point une vérole (*a*) auſſi caractériſée que ceux qui ſurviennent long-tems après le coït impur : en voici la différence. Dans le premier cas, la tumeur ne s'eſt communiquée à la glande que par les vaiſſeaux qui en ſont le prolongement, & qui ſont éloignés d'elle ; par conſéquent les liqueurs qui s'y ſont accumulées, peuvent n'être empreintes d'aucune partie de virus : au contraire, dans le ſecond cas, c'eſt le virus qui, préſent dans la glande, bouche lui-même le calibre du vaiſſeau ; tout annonce une vérole caractériſée, parce que la glande n'étant formée que par le contour d'une artere

(*a*) Il y a des Auteurs qui aſſurent qu'il n'y a point de poulain ſans vérole.

lymphatique,

lymphatique, toutes les liqueurs qui paſſent en elle, viennent néceſſairement de la maſſe du ſang; d'où il réſulte que de pluſieurs gouttes virulentes qui s'étoient gliſſées dans le ſang, une ou pluſieurs ont été apportées à la glande parmi la lymphe que l'artere conduiſoit, & que, n'ayant pu traverſer ſes filtres, elles y ſont reſtées, ont bouché le calibre du vaiſſeau, & ont empêché la liqueur de continuer ſa route : en conſéquence tumeur.

Ce bubon (*a*) ne contient peut-être pas la millieme des parties virulentes qui s'étoient gliſſées dans la maſſe du ſang; cette préſomption eſt fondée ſur la quantité immenſe de pores qui entourent la partie virile. M. *Winſlou* aſſure en avoir compté avec le microſcope plus de huit cens ſur une glande

(*a*) Une goutte de pus peut contenir mille parties virulentes. Il ſuit de ce principe qu'une femme peut le communiquer à mille hommes.

de la groſſeur d'un grain de chenevis.

Le premier ſymptome qui accompagne la gonorrhée virulente, eſt la douleur qui ſe fait ſentir dans les érections, & lors du paſſage des urines ; le lieu du canal où le Malade ſent de la douleur, eſt toujours le ſiege de l'ulcere ; de maniere que s'il arrive qu'il y ait de la douleur au milieu & aux extrêmités du canal, c'eſt qu'il y aura trois ulceres.

Si le Malade ſent de la douleur en urinant, cela vient de l'engorgement des bords des ulceres, leſquels occupent dans le canal une place qui tend à boucher ſon calibre ; lorſque les urines ſe préſentent pour paſſer, il faut néceſſairement que le canal ſe dilate, ce qui ne peut arriver ſans que ſes fibres nerveuſes éprouvent un tiraillement conſidérable ; il arrive encore que les ſels urineux, en paſſant ſur l'ulcere, y cauſent une irritation qui produit ſouvent

l'érection ; & celle-ci à ſon tour cauſe beaucoup de douleur, parce que le canal qui s'eſt engorgé, s'eſt néceſſairement racourci, &, lorſque les corps caverneux (*a*) auxquels il eſt attaché ſe gonflent & s'allongent, il ne peut partager cette extenſion, ſans cauſer à ſes fibres nerveuſes beaucoup de tiraillement.

EXPÉRIENCE.

Prenez deux bouts de boyau égaux en longueur, ſoufflez-en un, & le meſurez enſuite avec celui que vous avez laiſſé dans ſon état naturel, vous le trouverez plus court. C'eſt du racourciſſement qu'éprouve le canal, que naît la chaude-piſſe cordée.

La gonorrhée (*b*) tombe dans les

(*a*) Trois parties compoſent la verge : ſavoir, les corps caverneux, le canal de l'uretre, & le gland.

(*b*) Gonorrhée ou la chaude-piſſe tombée dans les bourſes.

bourſes, ou plutôt la fluxion ſe manifeſte, lorſque l'inflammation du canal de l'uretre s'eſt communiquée aux canaux éjaculateurs, aux véſicules ſéminaires, & aux vaiſſeaux déférens ; alors les parois de ces derniers étant engorgés, leurs calibres diminuent, la ſemence n'y paſſe que difficilement & quelquefois point du tout : en conſéquence les épididymes s'engorgent, la ſecrétion de la ſemence ne ſe fait plus, & l'artere ſpermatique apportant toujours du ſang aux teſticules, une partie s'y engorge, & l'autre eſt repriſe par la veine du même nom ; de façon que l'inflammation ſuit toute la continuité des vaiſſeaux ſpermatiques depuis le canal de l'uretre juſque dans le bas-ventre ; cet accident eſt toujours effrayant, & mérite toute l'attention du Chirurgien.

Les crêtes, poireaux, chancres, & les puſtules ſont toujours des ſympto-

mes qui caractériſent la vérole; chacun de ces ſymptomes a été ſi bien défini par M. *Aſtruc*, qu'il eſt impoſſible de rien dire de bon à ce ſujet ſans le copier.

Les inflammations qu'éprouve le canal de l'uretre, y cauſent, non des carnoſités, mais des adhérences; c'eſt-à-dire, que ſes parois ſe rapprochent & s'uniſſent.

J'ai ouvert un cadavre qui avoit trois adhérences dans le canal; les urines s'y étoient pratiqué une route très-étroite par de petits ſinus tortueux qui communiquoient les uns aux autres; il y avoit ſix ans qu'il avoit cette maladie, lorſqu'une inflammation de bas-ventre, occaſionnée par les efforts violens & ſouvent réitérés qu'il étoit obligé de faire pour uriner, mit fin à ſes peines, & termina ſes jours.

Si le mercure guérit le mal vénérien, il a l'inconvénient de faire ſaliver; ſi on parvient une fois à décou-

vrir les moyens qui l'empêcheront de produire cet effet, il faudra couronner ce remede.

Si le mercure fait ſaliver, ce n'eſt pas qu'il ait en lui des vertus ſalivatives; il ne produit cet effet qu'à raiſon de ſa maſſe, laquelle eſt ſupérieure à tous les autres corps, volume égal.

Pour rendre cette idée ſenſible, il faut remarquer qu'une pinte de ſalive ne peſe que deux livres, tandis qu'une pinte de mercure en peſe vingt: en conſéquence les petits tuyaux ſalivaires qui tapiſſent tout l'intérieur de la bouche, ſont obligés de porter un fardeau dix fois plus peſant que celui qu'ils portent ordinairement, ainſi il faut qu'ils ſuccombent: leurs fibres trop foibles s'allongeront, leurs calibres augmenteront, leurs parois perdront leur reſſort, d'où il ſuit qu'une plus grande quantité de liqueurs & de mercure y ſéjournera, ce qui néceſſairement cau-

ſera rupture; alors la ſalive & le mercure que contenoit chaque vaiſſeau s'épancheront dans la bouche, & à l'endroit des ruptures ſe formeront des ulceres.

Il eſt de fait que cet accident n'arrive jamais ſubitement, car il faut pour cela que le vaiſſeau s'engorge & ſe dilate avant de ſe caſſer; c'eſt pourquoi on aura le tems d'employer des moyens pour empêcher ſa rupture.

Il y a deux moyens eſſentiels que le Chirurgien employera pour empêcher la ſalive & le mercure de ſéjourner dans les tuyaux. Le premier ſera de permettre au Malade l'uſage des *alimens ſolides;* il eſt facile de ſentir qu'ils empêcheront la ſalivation, ſi l'on fait attention qu'il faut une très-grande quantité de ſalive pour réduire les alimens en pâte dans la bouche; d'ailleurs tous les différens frottemens que les gencives, les glandes, & tous les autres pa-

rois de la bouche éprouvent lors de la maſtication, compriment tous les vaiſſeaux engorgés, & les excitent à ſe vuider de la ſalive & du mercure qu'ils contenoient : alors ces vaiſſeaux étant dégorgés reprennent bientôt après leur premier état ; il eſt encore facile de les y maintenir en faiſant rincer la bouche avec quelques liqueurs fortifiantes, & donnant au Malade quelques légers purgatifs afin de précipiter le mercure.

Non-ſeulement l'uſage des alimens empêche la ſalivation, mais encore il favoriſe la guériſon du Malade ; car le mercure, au lieu de ſe perdre par la ſalivation, ſe mêle en mangeant avec les alimens, & rentre de nouveau dans le ſang où il agit encore ſur le vice qu'il rencontre ; & ce mercure-là eſt bien plus propre aux Malades que le nouveau qu'on leur adminiſtreroit, attendu qu'il a éprouvé une bonne

préparation en traverſant tous les petits tuyaux dans leſquels il a circulé.

Le ſecond moyen, eſt *d'eſſuyer le Malade après l'avoir frotté ;* alors il ne ſera pas obligé de reſpirer perpétuellement dans une athmoſphere chargée des parties volatiles du mercure, leſquelles s'échappant du linge, ſont attirées dans la bouche par l'inſpiration. Là, elles ſe répandent ſur tous les parois de cette cavité, où elles font une ſeconde charge ſur ces vaiſſeaux, qui étoient déja d'avance prêts à ſuccomber ſous le poids de leur fardeau.

La preuve de l'évaporation du mercure, c'eſt l'impreſſion qu'il fait ſur les métaux que les Malades portent dans leurs poches.

Les moyens que je viens de propoſer pour empêcher la ſalivation, paroîtront, je le ſais, impuiſſans à quelques-uns, téméraires au plus grand nombre, ſur-tout ſi j'ajoute que l'on

peut avec ces précautions adminiſtrer les frictions tous les jours conſécutivement, ſans admettre aucun intervalle ; l'uſage où l'on eſt de ne les donner que de deux ou trois jours l'un, & à très-petites doſes, fera condamner ma méthode ; le préjugé élevera ſa voix, & déja je le vois s'armer contre moi : ſoit, je l'attends : une expérience de quinze années qui ne s'eſt jamais démentie, eſt l'arme avec laquelle je veux le combattre. Le ſuccès que j'ai eu dans la guériſon de pluſieurs maladies graves, je ne l'ai dû qu'au procédé que j'indique ; & ce n'eſt que parce que je ſuis bien convaincu des grands avantages que l'on en retire, que je le publie à haute voix.

Moyens de guérir.

Avant qu'on eût découvert les propriétés du mercure, l'on n'employoit pour guérir les maladies vénériennes

que les bois ſudorifiques ; & , avant que ceux-ci fuſſent connus, les Malades qui étoient infectés de cette contagion, périſſoient miſérablement ; on ne vouloit pas même les approcher dans la crainte que cette maladie ne ſe communiquât par l'air que l'on reſpiroit auprès d'eux ; cette crainte, quoique mal-fondée, étoit très-contraire à ces infortunés.

Lorſqu'on eût découvert les bois ſudorifiques, ces victimes crierent victoire, & la plûpart furent guéris.

Enfin le mercure devint un remede, & on l'employa avec les plus grands ſuccès ; ce fut une ſeconde victoire remportée ſur le mal vénérien, de ſorte que la crainte de cette maladie, qui fut d'abord un frein à la volupté, s'eſt diſſipée peu-à-peu, mais c'eſt mal-à-propos ; car, avec quelque ménagement que l'on adminiſtre le remede, on ne ſauroit empêcher qu'il

n'en coûte toujours à la nature dans les différens combats qu'elle eſt obligée de livrer, & à la maladie, & au remede.

Ce qui met le mercure en état de combattre le mal vénérien avec tant d'avantage, c'eſt *ſa peſanteur*, & *la figure ronde de ſes parties* (*a*), qui, ſe ſubdiviſant à l'infini, peuvent par-là s'introduire juſque dans les plus petits vaiſſeaux & les parcourir ; alors toutes les parties de virus qui bouchoient ces vaiſſeaux & y faiſoient cheville, ſe trouvant heurtées par le mercure, ſont obligées de céder à ſon effort & de quitter la place ; la voie redevenant libre, les liqueurs qui avoient été forcées de s'arrêter, reprennent leur route, & la circulation ſe rétablit.

(*a*) Toutes les préparations chymiques ne ſervent qu'à dégrader le mercure ; ſes parties acquierent par-là des figures irrégulieres, & ſont en conſéquence ſuſceptibles de s'accrocher dans les calibres des tuyaux capillaires.

Mais il ne ſuffit pas de dégorger les tuyaux & de les débarraſſer de ces chevilles qui bouchoient leurs calibres, cela ne ſert qu'à effacer les ſymptomes ; il faut, pour guérir radicalement, *expulſer le vice au-dehors :* cet objet ſera parfaitement rempli en mêlant un purgatif avec le mercure, & en uniſſant avec lui les bois ſudorifiques ; il faut auſſi combiner le remede de façon à pouvoir y placer l'herbe du Charpentier, qui eſt l'unique remede dont les Sauvages du Canada font uſage, pour ſe guérir des écoulemens qu'ils contractent avec leurs femmes.

Il ne ſuffit pas d'avoir de bons remedes, il faut encore ſavoir les adminiſtrer, & proportionner les doſes aux tempéramens ; avoir égard à l'âge & au ſexe ; il faut ſuivre le remede dans ſes effets, afin de continuer l'ordre général du traitement, ou de le ſuſpendre, ſelon les divers accidens qui peu-

vent ſurvenir. La main doit être prête ou à exécuter les opérations devenues néceſſaires, ou à appliquer des topiques ſalutaires. Souvent *le dégoût* que les drogues portent avec elles, devient un ſupplice pour les Malades; ne ſeroit-ce pas leur rendre un grand ſervice, que de travailler à les dépouiller de ce qu'elles ont de déſagréable ſoit à l'odorat, ſoit au goût.

J'ai imaginé cinq eſpeces de dragées qui pourroient peut-être ſervir à remplir cet objet. L'une, tiendra lieu de tiſane, en prenant par-deſſus un lavage ſimple; la ſeconde, renferme un purgatif; la troiſieme, eſt aſtringente; la quatrieme, contient la ſavonnette de *Glêne*, qui eſt une préparation d'alun calciné. Cette derniere que je tiens de M. *Dufay*, qui lui-même la tenoit de M. *Glêne*, eſt propre à cicatriſer les ulceres du canal. Pour l'employer, on la fait diſſoudre dans une once d'eau de

plantain, ou d'eau commune, à ſon défaut. La cinquieme eſt purgative.

Les premieres que j'appelle ſimples ne purgent point, elles purifient le ſang lorſqu'il eſt atteint du virus; elles excitent les urines, & font légérement tranſpirer. Les doſes n'exigent pas une préciſion bien exacte; j'en fais prendre dix le matin, & autant le ſoir. Il faut boire, après les avoir avalées, quatre ou cinq verres d'un lavage approprié; & cela, à diſtance de demi-heure ou trois quarts-d'heure : ces lavages ſeront chauds ſur-tout en hiver, & compoſés de la maniere ſuivante :

1. Une eau de poulet dans laquelle on aura mis deux onces des quatre ſemences froides concaſſées, ou bien une eau de veau auſſi émulſionnée.

2. Des bouillons rafraîchiſſans.

3. Le petit-lait.

4. Une tiſane faite avec la patience ſauvage, le chardon-roland & un peu de réglisſe.

5. Ou bien de l'eau de chiendent, & même de l'eau commune au défaut de toute autre boiſſon.

Toutes ces boiſſons ſont bonnes, mais les premieres ſont préférables. Je les ai graduées ſelon leur mérite relatif; ainſi l'on fera uſage de l'eau de poulet préférablement aux bouillons rafraîchiſſans, de ceux-ci préférablement au petit-lait, &c. Au ſurplus, c'eſt le tempérament du Malade qui doit ſervir de guide.

Les dragées que j'appelle compoſées (*a*) peſent chacune cinq grains, &

(*a*) Pour avaler facilement ces dragées, il faut mettre avec elles dans la bouche un peu d'eau que l'on avalera en même tems. Après avoir pris les purgatives ſimples, il faut boire immédiatement après un bouillon ſans être ſalé, dans lequel on mettra deux gros de ſel ſeignette, ce n'eſt que pour un mieux, & boire a chaque évacuation un verre de lavage approprié, &, après leur effet, prendre un remede dans lequel on aura fait fondre

contiennent

contiennent un grain de mercure, un grain de purgatif, & trois des autres acceſſoires. Les doſes ſont combinées de façon que deux dragées procurent une ſelle, quatre deux ſelles, &c. En voici la compoſition.

Prenez trois livres de bon mercure crud, bien revivifié du cinabre, lavez-le dans pluſieurs eaux, paſſez-le enſuite à-travers une peau de Chamois, incorporez-le dans huit onces de térébenthine, en y ajoutant, à deux repriſes différentes, trente gouttes d'eſſence de térébenthine. Après quoi,

une chandelle de ſuif. Pour ne point confondre une dragée avec l'autre, elles auront une couleur différente : les compoſées, ſeront rouge foncé ; les ſimples, rouge pâle ; les aſtringentes, brunes ; les ſtyptiques, vertes ; & les purgatives, blanches. Les doſes de ces dernieres ſeront depuis vingt juſqu'à trente pour les femmes, & depuis trente juſqu'à trente-cinq pour les hommes, regle générale.

prenez guayac, ſaſſafras, ſquine, ſalſe-pareille, & herbe au Charpentier; de chacun une demi-livre, & une livre de ſcammonée d'Alep, le tout bien pulvériſé & paſſé au tamis de ſoie, réduiſez le tout en opiat avec les véhicules ſuivans.

Prenez de l'eſſence de térébenthine une livre, du ſirop de nenuphar, & du ſirop de pomme compoſé, deux livres de chacun, deux livres de manne, & une livre de ſel ſeignette de la Rochelle; faites fondre ces deux derniers dans les liquides ci-deſſus, mêlez le tout enſemble pendant long-tems & avec la plus grande exactitude, de cette pâte faites des pillules peſant cinq grains, & recouvrez-les enſuite de ſucre.

Le mercure fait la baſe de ces dragées, la ſcammonée y ſert à l'empêcher de ſe porter à la bouche, la manne & le ſel ſont des correctifs de la ſcammonée. Le ſirop de pomme eſt propre

à lier la maſſe, & analogue à l'action des purgatifs, l'eſſence de térébenthine, en touchant le vice, s'oppoſe à la réunion des parties mercurielles. Les bois ſudorifiques y ſont employés comme ſpécifiques, & le ſirop de nenuphar pour rafraîchir & diminuer la chaleur que ces mêmes bois pourroient exciter.

Les dragées que j'appelle ſimples ſont faites, avec partie égale, des bois ſudorifiques, de ſirop de nenuphar & de ſel ſeignette.

Pluſieurs raiſons m'ont déterminé à donner la compoſition de ces dragées. La premiere, c'eſt afin de mettre ceux, qui ſeront à même de les adminiſtrer, à portée de juger les cas où elles conviennent, & d'en défendre l'uſage lorſqu'elles ſeront contr'indiquées. La ſeconde, pour qu'ils ſachent meſurer les doſes aux différens tempéramens. Enfin la troiſieme, parce que tous les médicamens & les propriétés qui en-

trent dans cette compoſition, ſont connus de tous ceux qui exercent l'art de guérir, pour être les ſeuls ſpécifiques capables de détruire le mal vénérien. Sans toutes ces conſidérations, l'adminiſtration de tous les remedes, quelque bons qu'ils ſoient, eſt toujours funeſte au Malade. Car, ſi le remede étoit adminiſtré par un Empirique, il le donneroit indiſtinctement à tous ceux qui ſeroient attaqués du mal vénérien, ſans avoir égard à la différence des ſymptomes, ni à celle des tempéramens. Lorſque les maladies vénériennes ſont, par exemple, compliquées d'inflammation interne, de fievre, de fluxion ſur les bourſes, de rétention & de ſuppreſſion d'urine, alors l'uſage des dragées ſeroit très-contraire, & l'on pourroit dire qu'un bon remede, mal-à-propos adminiſtré, auroit été gâté par un mauvais Médecin.

Les dragées aſtringentes renferment un opiat compoſé avec le ſang de dragon, le bol d'Arménie, la terre ſigillée, l'alun calciné, la gomme Adragan, & le diaſcordium; le tout mêlé avec une ſuffiſante quantité de baume de Copahut : les doſes ſeront de ſix, huit, ou dix le matin, autant à midi, & autant le ſoir avant le repas. Il ne faut faire uſage de ces dragées, que lorſque l'on aura commencé les injections avec celles de la quatrieme eſpece dont j'ai donné la compoſition; obſervant de n'employer les unes & les autres qu'après que le vice ſera détruit.

Les différens ſymptomes qui caractériſent les maladies vénériennes, établiſſent divers points de vue ſous leſquels on doit les conſidérer. On peut en général les partager en trois claſſes. L'écoulement récent accompagné de chaleur en urinant, & de douleur dans les érections, appartiendra à la

premiere claſſe. Dans la ſeconde, nous rangerons les bubons, poulains, chancres, crêtes, puſtules, &c. Et dans la troiſieme enfin, nous comprendrons les accidens graves, comme exoſtôſes, enchyloſes, caries, douleurs nocturnes, &c. leſquels dénoncent une vérole profonde qu'il faut combattre avec les plus fortes armes.

Comme les remedes doivent être proportionnés à la maladie que l'on a à traiter; que plus elle eſt grave, plus le traitement doit être ſévere, je crois qu'il eſt à propos d'établir autant de claſſes de traitemens, que nous avons conſidéré de claſſes de maladies.

Je me propoſe donc trois ſortes de traitemens.

Le premier aura pour objet de guérir l'écoulement récent accompagné de chaleur en urinant, & de douleur dans les érections; & je le nommerai petit remede.

Dans le ſecond, j'aurai en vue les bubons, les crêtes, les poireaux, les puſtules, les chancres, poulains, &c. & je nommerai ce traitement moyen remede.

Dans le troiſieme enfin, j'appellerai à mon ſecours toutes les reſſources de l'art pour détruire le principe des grands accidens qu'entraîne après ſoi une vérole invétérée; & ces moyens puiſſans, que je mettrai en œuvre, je leur donnerai le nom de grand remede.

PETIT REMEDE.

Ecoulement récent, accompagné de chaleur en urinant, & de douleur dans les érections.

Avant que de procéder au traitement, il eſt bon de préparer les Malades; c'eſt-à-dire, de leur faire prendre les bains, de les ſaigner & de les purger. Il arrive quelquefois que les Malades n'ont ni le moyen, ni la vo-

lonté de prendre les bains; comme ils ne ſont que préparatoires, on peut à la rigueur s'en paſſer; néanmoins lorſqu'un traitement eſt précédé des bains & de la ſaignée, c'eſt toujours mieux, ſur-tout lorſqu'il y a inflammation.

Si mon Malade ne ſe baigne point, je le prépare avec de leau de poulet émulſionnée, dont il prend une pinte le matin, & autant le ſoir pendant huit jours.

Ces préparations faites, je place quelques frictions à la doſe de deux, trois ou quatre gros, que je donne tous les jours ſans interruption juſqu'au nombre de ſept ou huit au plus, obſervant après chaque friction d'eſſuyer la partie frottée.

L'ordre des frictions eſt celui que l'on ſuit communément; c'eſt-à-dire, les deux premieres aux jambes, les deux ſuivantes aux cuiſſes; enſuite les feſſes, les reins, les épaules; & enfin

la

la derniere comprend les aines, le périnée, & le haut des cuiſſes.

Pendant les frictions, mon Malade continue ſon eau de poulet, une pinte le matin, & autant dans l'après-dînée. Je lui fais prendre le ſoir, en ſe mettant au lit, quatre, ſix ou huit dragées compoſées, & par-deſſus un verre de lavage.

Les frictions adminiſtrées, je donne à mon Malade les dragées ſimples (*a*), huit ou dix le matin, & autant l'après-dinée & par-deſſus, l'eau de poulet, ſi elle paſſe bien; ſinon j'ai recours à quelqu'un des autres lavages que j'ai indiqués : le ſoir, en ſe mettant au lit, les dragées compoſées (*b*). Je continue ce procédé pendant vingt-un jours.

(*a*) Si les dragées ſimples échauffoient trop, il faut les donner en plus petites doſes, & même en ſuſpendre l'uſage.

(*b*) Bien entendu que l'on pourra donner les dragées compoſées le matin, au

Il arrive preſque toujours que ver le quinzieme jour l'écoulement ceſſe & la maladie ſe termine. S'il en étoit autrement, & que l'écoulement ne ceſſât pas, quoique diminué & d'une couleur louable, alors je travaille à incarner l'ulcere, & pour cela j'injecte dans le canal le baume verd de Madame Feuillet. Lorſque je juge l'ulcere ſuffiſamment incarné, je le citatriſe avec l'injection de la ſavonnette de Glêne (*a*), que je fais diſſoudre, comme j'ai déja dit, dans une once d'eau de plantin, ou d'eau commune à ſon défaut.

Les vingt-un jours expirés, & l'ulcere cicatriſé, je fais faire uſage à mon malade pendant cinq jours de la tiſane ſuivante.

Prenez une once & demie de manne,

lieu de les prendre dans le lit, ſi le Malade en a la commodité, & même ne les placer que de deux jours l'un dans le cas où il ſeroit trop foible.

(*a*) Les dragées vertes.

un gros de follicules, & deux gros de ſel de ſeignette ; faites bouillir le tout dans une pinte d'une décoction faite avec les racines de patience ſauvage & de chardon roland, une once de chacune; ſquine & ſalſepareille, de chacune un demi-gros.

Le malade prend cette groſſe tiſane le matin à jeun de quart-d'heure en quart-d'heure un verre, & cela pendant cinq jours.

Ma maladie ainſi terminée, j'ordonne au convaleſcent le lait pendant trois ſemaines ou un mois, ſelon qu'il paſſera plus ou moins bien; lui obſervant d'avoir ſoin de ſe purger vers le milieu du lait, & à la fin.

On n'a pas toujours le bonheur de terminer cette maladie auſſi heureuſement ; il arrive quelquefois que des gonorrhées qui paroiſſoient benignes deviennent rébelles, & qu'elles réſiſtent aux remedes.

Il faut alors reprendre les injections de la savonnette de glène, & faire prendre au malade les dragées astringentes le matin, à midi, & le soir, à la dose de 8 ou dix. Si l'écoulement continue toujours, il faut alors cesser les injections & les dragées astringentes, & donner au malade les eaux minérales durant huit jours, pendant lesquels on porte sur l'ulcere une mêche d'une charpie longue & fine, laquelle sera chargée d'un digestif fait avec partie égale de baume d'Alceus, d'onguent napolitain, & de baume verd de Madame Feuillet.

Pour introduire cette mêche, qui est composée de sept ou huit fils en forme d'écheveau, j'ai imaginé une sonde cannelée (*a*) dans laquelle je fais jouer un fil d'argent de la grosseur d'une aiguille à tricotter. L'extrêmité de cette

(*a*) Je nomme cet instrument l'introducteur de l'uretre.

aiguille porte un bouton figuré comme celui de la baguette d'un tambour. Le milieu de ce bouton eſt fendu, & repréſente une fourche dans laquelle j'engage la mêche. Il eſt aiſé de concevoir qu'au moyen de cet inſtrument, je diſpoſe abſolument de la mêche, & la place très-facilement à l'endroit que je juge être le ſiege de l'ulcere; ce qui m'eſt indiqué par la douleur que le malade reſſent.

C'eſt ordinairement à la foſſe naviculaire que ſont ſitués ces ulceres rebelles. Le canal étant très-mince dans cet endroit, & les fibres charnues y étant fort rares.

Avant de faire ces panſemens, il faut avoir ſoin de faire uriner le malade, afin que le médicament ſéjourne plus long-tems ; il faut faire précéder la mêche d'une injection faite avec le baume verd de Madame Feuillet, ou autre liqueur huileuſe.

L'ulcere une fois incarné, on le cicatriſe. En ſuivant cette méthode, on eſt phyſiquement ſûr de terminer cette maladie, & ces derniers moyens ne ſont employés que dans les cas extraordinaires, attendu que l'ulcere ſe cicatriſe le plus ſouvent dans le cours du traitement, & preſque toujours à l'approche de la premiere injection ſoutenue des groſſes tiſanes.

J'ai dit qu'il ne ſuffiſoit pas de lever les obſtructions; en effet il faut encore expulſer le virus.

Pour concevoir que la maſſe du ſang ſera *régénérée* par le traitement dont nous venons de parler, il n'y a qu'à faire attention au calcul ſuivant.

Je ſuppoſe que le malade *peſe cent vingt livres* en commençant le traitement, & que quand il le finit il ne peſe plus que *cent dix*; donc il aura perdu *dix livres d'humeurs*. Je ſuppoſe encore qu'il eſt reſté trente jours dans

le remede, pendant lesquels il a pris deux pintes de boisson par jour, & trois livres d'alimens, c'est-à-dire sept livres: multipliez maintenant *ces sept livres par trente, vous aurez deux cent dix*; si vous y ajoutez vos dix livres de perte, & trois de médicamens que le malade aura pris pendant le cours du traitement, vous trouverez un total *de deux cent vingt-trois livres d'évacuations* qui se seront faites partie par les urines, partie par les selles, & partie par les transpirations; & cela sans incommoder le malade.

Cette quantité d'évacuations n'a pu se faire sans traverser la masse du sang, & par conséquent sans déplacer *les anciennes humeurs* qui auront fait partie des évacuations; alors de nouvelles liqueurs auront occupé leur place, & dans cet état on doit les considérer comme *pures, & entierement dégagées du virus.*

En conſidérant la vîteſſe avec laquelle le ſang circule dans nos veines, il eſt aiſé de concevoir combien promptement les corps étrangers ſe confondent avec lui, & combien il ſe *régénere* facilement. Revenons au calcul pour ſentir cette vérité, & diſons:

Que chaque mouvement *du cœur* eſt répété par *le pouls*, & que le cœur n'a de mouvement qu'autant de fois que la veine-cave remplit *ſon oreillette droite.* Meſurons maintenant la capacité de cette derniere, & diſons qu'elle peut contenir à peu près *une once de ſang*; ainſi chaque battement du pouls fera paſſer *une once de ſang dans le cœur*; & ſi l'on compte ſoixante battemens dans une *minute* de tems, cela fera *ſoixante onces de ſang* qui paſſeront dans le cœur par minute.

Multipliez à préſent ſoixante onces par ſoixante, vous trouverez un total *de deux cent vingt-cinq livres par heure*:

cinq mille quatre cent livres en vingt-quatre heures ; & cent ſoixante - deux mille livres en trente jours. Suppoſez maintenant vingt livres de ſang dans le corps humain, & voyez combien de fois ces vingt livres paſſeront dans le cœur pendant l'eſpace d'un mois, vous trouverez qu'elles y auront paſſé plus de huit mille fois.

Ce déplacement continuel du ſang n'a pu ſe faire, ſans qu'il laiſſe *ſur chaque partie qu'il touche en ſon chemin de petites portions de ſa maſſe*, leſquelles ſont employées à la nourriture des ſubſtances ſolides, aux ſécrétions & aux évacuations ; ainſi faiſons attention à la quantité immenſe *de parties*, qu'ont dû perdre dans huit mille déplacemens ces 20 liv. que nous avons ſuppoſé dans le corps humain, & raſſemblons toutes ces parties pour n'en former qu'un *tout*, nous trouverons certainement bien plus de dépenſe que nous n'avions de fonds ;

d'où nous pouvons conclure, que pendant les trente jours de notre traitement, la maſſe du ſang de notre malade a été totalement renouvellée.

Observation.

Pour que le mercure produiſe les effets que l'on en attend, il eſt bon de s'aſſurer de ſa préparation ; & pour cela il faut, autant qu'on le peut, compoſer ſoi-même l'onguent napolitain. Voici comment je le compoſe :

Je prends une demi-livre de mercure crud bien révivifié dans le cinnabre, & je le lave avec de l'eau clarifiée ; pour cet effet je le mets dans un mortier avec un verre d'eau par-deſſus, je le remue une minute ou environ avec le pilon ; après quoi je renouvelle l'eau, & je répete cette opération cinq à ſix fois : je paſſe enſuite le mercure à travers une peau de chamois, & je procede à l'incorporer dans les graiſſes.

Pour cela je prends demi-once de térébenthine que je mêle avec mon mercure ; après avoir agité le tout pendant cinq à six minutes, j'y ajoute dix gouttes d'essence de térébenthine, je remue une minute, & je jette dix autres gouttes de la même essence, & je broye encore une ou deux minutes, & le mercure se trouve parfaitement confondu avec son véhicule. Dans cet état j'y ajoute une demi-livre des graisses connues, & cela petit à petit & par degrés, au moyen de quoi je finis l'onguent en moins d'une heure.

Moyen Remede.

Bubons, crêtes, porreaux, chancres, poulains, &c.

Les bubons, les crêtes, les poulains, les chancres, &c. décelent une vérole répandue dans la masse du sang ; alors on doit faire usage d'un traitement

plus étendu, les préparations doivent être plus longues, & les frictions adminiſtrées en plus grande quantité.

Les malades ne ſont plus les maîtres de dicter les conditions des préparations; il faut employer la ſaignée, la purgation, même les vomitifs, ſi on ſoupçonne des levains dans l'eſtomac; enſuite les bains au nombre de quinze ou vingt.

Pendant les bains, le malade prendra les dragées ſimples, & par-deſſus les bouillons rafraîchiſſans, une pinte le matin, & autant le ſoir. Ces bouillons ſeront compoſés avec la rouelle de veau, la bourrache, la bugloſe, les racines de patience ſauvage & de chardon roland, deux onces de chacune.

Après les bains, le malade quittera les dragées ſimples, & fera uſage des compoſées, quatre, ſix ou huit, le ſoir en ſe mettant au lit, & l'on procédera aux frictions que l'on adminiſtrera tous

les jours ſi la bouche ne menace point. S'il y avoit lieu de craindre que la ſalivation vînt à s'établir, il faudroit ſuſpendre, & donner un léger purgatif pour précipiter le mercure. On reprendra enſuite les frictions que l'on continuera juſqu'à ce que le malade en ait reçu une doſe ſuffiſante, eu égard à la nature de ſa maladie & à ſon tempérament.

Toutes les fois que le mercure ne ſe porte point à la bouche, on ne riſque rien de continuer les frictions, & l'on a tout à eſperer en en donnant une plus grande quantité, parce qu'il arrive ſouvent que les malades ſont manqués faute d'avoir reçu aſſez de mercure; de maniere qu'il faut en donner toujours plus que moins.

J'ai vu des maladies vénériennes ne point céder à vingt & trente frictions, mais bien à quarante & cinquante; notamment un Boucher, qui dans l'eſ-

pace de ſix ans paſſa pluſieurs fois les remedes pour la même maladie, & fut toujours manqué, parce que l'on ne lui avoit jamais donné aſſez de mercure ; il étoit dans un état affreux lorſque *M. de Penne* (*a*) l'entreprit ; & s'il en fit la cure radicale, ce ne fut qu'après lui avoir donné une quantité énorme de mercure.

La doſe ordinaire eſt d'une once & demie ou deux intrinſeques de mercure, c'eſt-à-dire, trois ou quatre onces d'onguent. L'on ne peut que donner des regles générales touchant les doſes, attendu que les tempéramens varient à l'infini, & que les maladies oppoſent une réſiſtance plus ou moins grande. J'ai vu des maladies qui diſparoiſſoient dans le cours des premieres frictions, ſur-tout chez les ſujets qui n'avoient point encore fait uſage du mercure. J'en ai vu d'autres qui paroiſ-

(*a*) Mon Confrere.

ſoient inébranlables, & qui cédoient plutôt aux bois ſudorifiques qu'au mercure; c'eſt pourquoi je conſeille toujours de marier enſemble l'un & l'autre remede, afin que ſi la maladie réſiſte à l'un, elle puiſſe être vaincue par l'autre.

Il faut obſerver, lorſque l'on veut empêcher la ſalivation, de renouveller l'air de la chambre du malade, de l'eſſuyer après l'avoir frotté, & de lui permettre de changer de linge; par cette conduite, il ſera garanti des impreſſions que les parties volatiles du mercure auroient faites ſur ſa bouche; car il eſt conſtant que le mercure, malgré ſa denſité & ſa peſanteur, eſt ſuſceptible de ſe raréfier au point de venir beaucoup plus leger que pareil volume d'air, & par conſéquent de ſe répandre dans l'athmoſphere. Nous avons déja dit qu'une preuve de l'évaporation du mercure étoit l'impreſſion qu'il fait ſur

les métaux que les malades portent ſur eux : nous pouvons conclure de cette évaporation, qu'il eſt ſuſceptible d'une diviſibilité portée à l'infini, & par ce moyen très-propre à s'inſinuer juſques dans les plus petits vaiſſeaux & à les parcourir.

Pour concevoir juſqu'où peut aller la diviſibilité du mercure, il n'y a qu'à faire attention aux diſpoſitions que doivent avoir ſes parties pour être ſuſceptibles de l'évaporation.

FAIT.

Pour qu'un objet perde ſa tendance vers le centre, c'eſt-à-dire qu'il ceſſe d'avoir aucun poids, il faut qu'il devienne auſſi léger que l'air, volume égal ; par exemple, une bulle d'air groſſe comme un pois, peſe huit cens fois moins qu'une goutte d'eau de la même groſſeur, d'où il ſuit que l'eau ne peut ſe réduire en fumée ſans occu-

per

per huit cent fois autant d'eſpace qu'elle en occupoit avant de devenir vapeur : jugeons maintenant par comparaiſon combien loin le mercure pouſſe ſa diviſibilité, puiſqu'il peſe dix fois plus que l'eau, volume égal.

Il ne faut pas attendre que la ſalivation ſoit établie pour y remédier, on doit la prévenir & adminiſtrer, comme nous avons dit, de légers purgatifs pour précipiter le mercure lorſque la bouche paroît menacer ; toutefois cet accident arrive rarement ſi le malade fait uſage d'alimens ſolides, & ſi l'on a ſoin de l'eſſuyer.

Mais, dira-t-on, ſi l'on eſſuie le malade le mercure qui s'attachera au linge ſera perdu ; j'en conviens, & voici ce que je propoſe pour éviter cet inconvénient, c'eſt de peſer le linge deſtiné à eſſuyer le malade avant que de s'en ſervir : lorſque l'on aura employé la quantité d'onguent qu'on aura

jugé convenable eu égard à la maladie & au tempérament du malade, il faudra peſer le linge de nouveau, ce qu'il aura gagné de poids, ſera évidemment perte & diminution réelle ſur la quantité deſtinée au malade; ainſi il faudra lui reſtituer cette perte dans de nouvelles frictions.

Il eſt encore une obſervation que l'on peut faire, c'eſt que la perſonne qui adminiſtre la friction, prend elle-même une portion du mercure; ſi l'on peut parvenir à parer cet inconvénient, on aura une regle fixe pour juger de la quantité intrinſeque de mercure que le malade aura reçue.

Proposition.

L'expérience nous apprend que la partie externe d'une veſſie eſt perméable aux liqueurs, & que la partie interne au contraire ne permet le paſſage d'aucune liqueur.

Experience.

Placez un récipient ſur la machine pneumatique, & couvrez-le avec une veſſie, de façon que la partie externe de la veſſie ſoit au-dehors: ſi après avoir verſé de l'eau ſur cette veſſie que vous aurez laiſſée un peu lâche afin de former une cavité propre à contenir l'eau, vous établiſſez le vuide dans le récipient, vous verrez l'eau ſe précipiter à travers les pores de la veſſie. Si au lieu de placer ſur les bords du récipient la partie interne de la veſſie, vous la diſpoſez de maniere que la partie externe regarde l'intérieur du récipient, & que la partie interne ſoit à l'extérieur; après avoir verſé de l'eau ſur cette face interne, vous aurez beau établir le vuide, rien ne paſſera, & la veſſie ſe briſera plutôt que de donner paſſage à l'eau.

Ne pourrions-nous pas faire uſage

de cette expérience pour parvenir au but que nous nous propoſons. Qui empêcheroit, par exemple, que l'on n'appliquât ſur un gant une veſſie préparée (*a*), la paume du gant ſeroit revêtue de la face interne de la veſſie, de ſorte que le mercure, au lieu de paſſer dans la main du Frotteur, reſteroit attaché au gant : il ſemble que par ce moyen l'on ſeroit tout-à-fait ſûr de la quantité de mercure que le malade auroit reçue.

D'après ces conſidérations, je reviens au malade que j'ai laiſſé dans les frictions, & je ſuppoſe qu'il en a reçu dix, qu'il ne paroît point de ſalivation, & que les ſymptomes extérieurs, ſoit bubons, ſoit chancres, &c. commencent à céder aux panſemens ; il faut alors ſubſtituer aux bouillons rafraîchiſſans la tiſane faite avec les racines

(*a*) Il eſt toujours mieux lorſque le malade ſe frotte lui-même, alors toutes ces précautions ſont inutiles.

de patience ſauvage, le chardon roland, & réglisse, reprendre l'uſage des dragées ſimples matin & ſoir, & de deux jours l'un ſeulement donner au malade lorſqu'il ſe couche (*a*) les dragées compoſées.

L'on continuera le traitement juſqu'au quarantieme jour, terme auquel les ſymptomes pour l'ordinaire diſparoiſſent. Si le contraire arrivoit, & qu'ils ne fuſſent pas tout-à-fait effacés, on continueroit le remede encore quelques jours.

Les ſymptomes détruits, & le remede fini, il faut pendant la huitaine ſuivante faire prendre au convaleſcent un léger laxatif fait avec la manne trois onces, le ſel de ſeignette deux gros, & le ſirop de pomme une once; le tout

(*a*) Si les évacuations troubloient le repos du malade en les prenant le ſoir, l'on peut les prendre le matin. Alors il ne faudra ce jour-là prendre qu'une doſe des dragées ſimples.

mêlé dans une décoction faite avec la bourrache, la bugloſe, & la chicorée ſauvage. Cette médecine ſe prend en trois verres à la diſtance d'une heure l'un de l'autre, & un bouillon entre les deux dernieres priſes; après quoi le malade fait uſage du lait pendant un mois, obſerve pendant ce tems un bon régime de vie, s'abſtient de fruits & crudités, & a ſoin de ſe purger au milieu du lait & à la fin.

Acceſſoires & Topiques.

Lorſqu'il ſera queſtion de panſer les ulceres virulans, comme bubons ſuppurans, chancres, &c. il faut conſulter l'indication.

Par exemple, ſi les chairs ne ſont pas louables, il faut les faire ſuppurer; ſi elles excedent la ſuperficie de la peau, les cautériſer; ſi l'ulcere eſt profond, l'incarner; ſi enfin les chairs ſont belles & au niveau de la peau, les cicatriſer.

Digeſtif convenable.

Prenez baume d'Alceus, onguent de la mere, baſilicum, & huile d'hipericum, de chacun une once; faites fondre le tout enſemble, ce topique incarne en excitant une legere ſuppuration; lorſqu'il ne produit pas autant de pus qu'on le deſire, il faut y ajouter le précipité rouge; ſi les chairs ſont baveuſes, & qu'elles excedent le niveau de la peau, en place du précipité, il faut ſubſtituer le trochique de minéum pulveriſé. Si vous mettez ce cauſtique à forte doſe il fait eſcarre; ſi au contraire l'on n'en met que peu, il fait ſuppurer; ce remede remplit parfaitement l'idée qu'on ſe propoſe. L'Académie de Chirurgie avoit promis une médaille à celui qui donneroit le meilleur ſuppuratif; celui auquel elle a déféré le prix n'eſt pas à comparer au trochique employé de la maniere ci-deſſus.

Si l'on a affaire à un bubon qui s'eſt abſcedé, & dont la glande eſt cependant reſtée en ſon entier, de maniere qu'elle ſoit inſenſible au digeſtif, il faut alors introduire dans ſa ſubſtance un ou pluſieurs trochiques, non pas d'après la maxime qui ſe pratique dans les Hôpitaux ; car on y fait faire au trochique l'office d'une lardoire (cette conduite eſt trop cruelle) ; il faut lui pratiquer avec une lancette mouſſe une iſſue dans laquelle on introduira ce cauſtique.

Si le bubon ne veut ſe terminer ni par la voie de la ſuppuration, ni par celle de la réſolution, & qu'il préſente au contraire celle de l'induration, il faut appliquer deſſus la pierre à cautere, non pas de la maniere preſcrite par les Auteurs ſous l'emplâtre fenêtrée, parce qu'elle cautériſe dans ce cas ou trop ou trop peu ; au lieu qu'en plaçant le malade dans une ſituation convenable,

convenable, on lui applique ce topique de maniere à former une eſcarre autant grande ou petite qu'on le juge néceſſaire ; il faut reſter auprès du malade juſqu'à ce qu'il ait produit ſon effet ; ce qui dure une heure tout au plus ; après quoi on applique les graiſſeux juſqu'à la chûte de l'eſcarre qu'il faut favoriſer avec les ſuppuratifs. Cette eſcarre n'eſt formée ordinairement que par la peau & la graiſſe, la glande n'a point été attaquée par le cauſtique ; on procede alors à introduire des trochiques dans ſa ſubſtance ; il ne faut pas même attendre pour cela que l'eſcarre ſoit tombée, ce ſeroit du tems perdu.

Après la chûte de la glande, il reſte ordinairement une ſuppuration ſi abondante, qu'on a ſouvent beaucoup de peine à l'arrêter : cette ſuppuration eſt entretenue par les vaiſſeaux de la dépendance de la glande qui ſuintent continuellement dans le foyer de l'ul-

cere ; il faut dans ce cas boucher les vaiſſeaux, ſans quoi l'on ne pourroit jamais parvenir à cicatriſer l'ulcere. Pour cet effet on trempe un bourdonnet dans une eau de plantain dans laquelle on aura fait fondre la dragée ſtiptique de Glêne, ou bien dans tel autre criſpant convenable.

Le trochique de minéum n'eſt pas également bien fait par tous les Apothicaires ; celui qui produit les bons effets dont je viens de parler, je l'ai eu de l'Hôtel-Dieu, ou de Gillet, Apothicaire, rue des Lombards.

Lorſque l'on a à panſer des ulceres vénériens, il faut ajouter au digeſtif ſimple l'onguent napolitain ; l'on ſe ſert alors d'un plumaceau chargé de ce digeſtif que l'on place ſur l'ulcere, & s'il arrive qu'ils ſoient ſitués ſur le gland, l'on a ſoin de recouvrir le topique avec le prépuce autant qu'il eſt poſſible.

Du Phimoſis.

Lorſque le prépuce ſera engorgé, & qu'il y aura des ulceres à ſes parois internes, il faudra employer les réſolutifs, & même la ſaignée s'il y a de l'inflammation : ſi l'engorgement ne ſe terminoit point, il faudroit faire l'opération de la maniere preſcrite par l'école, en obſervant d'emporter les lambeaux, ſans quoi l'on ſeroit obligé d'operer une ſeconde fois, attendu que les levres de chaque lambeau deviendroient chancreuſes ; il n'y a rien à craindre dans cette opération, ſinon l'hémorrahgie qui arrive ſouvent, ſurtout à un ſujet qui a beaucoup joui, & cela parce que les vaiſſeaux ſanguins de cette partie ſont reſtés dilatés. Pour arrêter l'hémorrhagie, il ne faut pas ſe fier aux ſtiptiques, ni à la charpie, pas même au champignon de chêne : ce qui m'a toujours réuſſi, eſt de cautéri-

ſer avec la pierre infernale les gros vaiſſeaux ouverts ; l'eſcarre qu'elle forme les bouche exactement. Ce qui m'a déterminé à préférer cette pratique à celle de l'Ecole, ce ſont les deux obſervations ſuivantes.

Un malade âgé de trente ans ſe ſoumit à l'opération du phimoſis, après quoi je le panſai en premier appareil avec la charpie ſeche ſoutenue à l'ordinaire. L'hémorrhagie étant arrêtée, le malade ſe mit au lit trois heures après, & ſe coucha ſur le dos. Il dormit dix heures dans cette ſituation ; à ſon réveil il porta la main ſur ſon appareil, & ne fut pas peu ſurpris d'y trouver une maſſe groſſe comme la tête, qui lui étoit inſenſible au toucher. Il ne trouvoit plus ſa génération, & ſe ſentoit ſi foible d'ailleurs qu'à peine pouvoit-il parler ; m'y étant tranſporté, je vis un caillot d'une groſſeur énorme, & ſous le lit un ruiſſeau de ſang. Le malade vit encore.

OBSERVATION *sur le champignon de chêne.*

Un homme de ſoixante ans avoit un chancre cancereux à la joue, la corroſion du pus avoit cautériſé l'artere maxillaire, de maniere que la chûte de l'eſcarre ſe fit comme je levai l'appareil. Je fus tout-à-coup aſſailli de ſang, je cherchai auſſi-tôt avec mon doigt le lieu du vaiſſeau ouvert, & je le rencontrai à la partie interne de l'os maxillaire. J'appliquai deſſus du champignon de chêne ſoutenu d'un appareil convenable : pendant trois heures que je reſtai, l'hémorrhagie ne ſe montra point. Je ne quittai le malade qu'après avoir laiſſé un garçon Chirurgien auprès de lui, avec ordre de me mander ſi l'hémorrhagie ſe montroit, & de placer ſa main ſur l'appareil en m'attendant ; à une heure après minuit il me fit dire de venir au plus vîte. Je trou-

vai en arrivant le malade baigné dans ſon ſang avec un grand friſſon, & le pouls à peine ſe faiſoit ſentir. N'ayant pas été confeſſé, je ne voulus pas haſarder de lever l'appareil ſans avoir envoyé chercher ſon Directeur, dans la crainte qu'il ne périt entre mes mains. Après qu'il fut confeſſé je procédai à la levée de l'appareil, où il perdit encore plus de ſix palettes de ſang. Au lieu de champignon je fis uſage de bourdonnets entaſſés les uns ſur les autres, ce qui me réuſſit mieux que le champignon. Le malade vêcut encore quarante jours.

Du Paraphimoſis.

Lorſque le paraphimoſis ne cede point aux cataplaſmes anodins & émolliens, il faut faire l'opération de la maniere preſcrite par les Auteurs, en y ajoutant une circonſtance qu'ils ont omiſe, qui eſt de ſe ſervir d'un inſtru-

ment piquant pour ouvrir la peau à l'endroit où l'on doit paſſer la ſonde cannelée pour l'engager ſous la bride; car en la perforant avec la ſonde qui eſt mouſſe, cela cauſe plus de douleur au malade que l'opération même.

OBSERVATION.

J'ai vu étant à l'Hôtel-Dieu un paraphimoſis cauſé par un anneau de rideau que le malade s'étoit paſſé dans la verge; le gonflement devint ſi conſidérable, que le corps étranger étoit abſolument caché; après bien de la peine, M. Boudou parvint à l'extraire, il fallut le couper avec des ciſeaux après avoir fait une longue inciſion; le malade ne put ſupporter l'effet de la lime dont on vouloit ſe ſervir.

OBSERVATION.

Cas où le phimoſis & le paraphimoſis ſe ſont trouvés enſemble.

Je fus mandé pour voir un enfant-de-chœur âgé de douze ans, je lui trou-

vai la verge groſſe comme ſon bras; les urines ne paſſoient que goutte à goutte. Jugeant que c'étoit un paraphimoſis, je lui fis une inciſion ſur toute la longueur de la verge guidé par ma ſonde cannelée que j'avois paſſée ſous le prépuce, & conduite juſqu'au pubis. Pendant trois jours ni le gonflement, ni la difficulté d'uriner ne ceſſerent: le quatrieme jour j'apperçus dans la plaie un petit bout de fil; je fis alors des queſtions à l'enfant qui m'avoua s'être lié la verge, & que c'étoit depuis ce tems qu'il n'avoit pu uriner. Je coupai le fil, & la maladie fut bientôt guérie; le ſingulier de cette maladie, eſt que les deux replis de la peau dans toute la circonférence du lien s'étoient ſi bien adhérés, qu'il n'y paroiſſoit aucune trace de ligature, & que le phimoſis & le paraphimoſis étoient joints enſemble.

Autre Observation.

Un jeune homme de seize ans habita pour la premiere fois de sa vie avec une femme. Survint à la suite de ce commerce impur un ulcere virulent au prépuce; il s'adressa à un barbier qui voyant le prépuce se gangrener, appliqua dessus une compresse trempée dans l'eau-de-vie camphrée, & continua cette manœuvre pendant cinq jours. La gangrene ayant gagné le gland, bientôt après elle se communiqua au canal de l'uretre & aux corps caverneux. Je fus mandé pour remedier à cet accident: tous mes soins furent inutiles, la verge se sépara d'elle-même du corps, & le malade n'en mourut point.

Les liqueurs spiritueuses sont un poison pour le gland & le canal de l'uretre. J'ai vu des malades auxquels il étoit survenu une inflammation con-

ſidérable dans le canal à la ſuite d'injections qu'ils s'étoient faites avec de l'eau-de-vie ; & cette inflammation ne ſe terminoit que par une abondante ſuppuration accompagnée de vives douleurs.

De la Chaude-Piſſe tombée dans les bourſes.

Dans le cas où l'écoulement ceſſeroit, & donneroit naiſſance à la fluxion ſur les bourſes & à la fiévre, il faut alors quitter l'ordre général du traitement pour paſſer à l'urgent : pour cet effet le malade reſtera au lit, & on le réduira au bouillon & à la tiſane ; il ſera ſaigné une, deux ou trois fois, ou davantage, cela dépendra du progrès de la maladie : l'on employera pour topiques pendant le tems que durera la fiévre les cataplaſmes faits avec la mie de pain, le lait & le jaune d'œuf ; & on les renouvellera de trois en trois heures.

Lorſque les accidens diminuent, & que l'écoulement reparoît, l'on ceſſe les ſaignées, & l'on applique un cataplaſme moitié anodin & moitié réſolutif, en y mêlant les quatre farines réſolutives avec le lait. Si la douleur diminue par degrés, que la fiévre ceſſe, que la tumeur ait moins de volume, alors ce ſera un ſigne que la réſolution commencera à ſe faire; les panſemens dans cet état ſe feront avec les cataplaſmes ſuivans.

Prenez quatre onces d'onguent d'Althéa & une demi-livre de terre ſimolée ou du Coutelier bien purgée de ſes parties pierreuſes; faites cuire l'un avec l'autre: ajoutez-y enſuite les quatre farines & le lait, une demi-livre de chacun. Mêlez exactement le tout enſemble, & le faites cuire juſqu'à conſiſtence de bouillie; l'on continuera l'uſage de ce cataplaſme juſqu'à parfaite gueriſon.

La tiſane qui convient le mieux au traitement ci-deſſus, ſera faite avec la pariétere & la graine de lin. Il faudra enſuite reprendre l'ordre général du traitement ſi les forces du malade le permettent.

Il ſurvient quelquefois des fiévres continues ſuivies de redoublemens à ceux qui ont la chaude-piſſe; leſquelles ne cedent ni à la ſaignée, ni au kina : elles ſont ſouvent cauſées par le paſſage du pus dans le ſang; alors il faut employer les frictions.

Observation.

La chaude-piſſe eſt une maladie ſi commune & ſi dangereuſe en même tems, ſoit par rapport aux accidens funeſtes qu'elle entraîne après elle, ſoit par rapport aux diſgraces qu'elle fait éprouver à celui qui la traite, que l'on ne ſauroit trop faire de recherches pour découvrir ſes cauſes & les remedes qui doivent la guerir.

Juſqu'à préſent on a toujours attaqué cette maladie par les médicamens pris intérieurement, & non par les topiques ; ce dernier moyen eſt, ſelon moi, de la derniere conſéquence.

Ceux qui exercent l'art de guerir, & qui ont négligé ce remede, n'ont pu le faire que parce qu'ils ignoroient ſon efficacité.

Les Auteurs n'ont jamais dit que les urines en paſſant à tous momens ſur l'ulcere, y dépoſoient un tartre qui s'y imprégnoit, & faiſoit par-là corps étranger.

En ſecond lieu, le frottement qu'éprouve la ſolution de continuité lorſque le jet des urines ſe fait, eſt ſeul capable d'empêcher la plaie de ſe fermer, parce que les fibres naiſſantes ſont trop tendres encore pour ſoutenir l'effort que fait ſur elles l'urine en ſortant du canal ; alors elles ſe caſſent, & ſont détruites à proportion qu'elles végé-

tent ; de-là vient la cauſe de ces écoulemens rebelles qui ſont l'écueil des artiſtes & le malheur des malades.

Si les plaies qui arrivent aux arteres & aux poumons ſont ſi difficiles à cicatriſer, ce n'eſt que parce que ces viſceres ſont obligés d'être perpétuellement en mouvement pour exécuter leurs fonctions ; ainſi les lévres des plaies ne peuvent ſe tenir réunies : il en ſera de même de celles qui arriveront au canal de l'uretre, dont la fonction ſera toujours contraire à la guériſon des maladies auxquelles il eſt expoſé.

Comme c'eſt aux Artiſtes à tenter de braver les cauſes qui entretiennent les maladies, ne ſeroit-il pas poſſible d'imaginer un moyen d'empêcher l'urine de paſſer ſur l'ulcere ?

Si l'on plaçoit dans le canal une bougie creuſe, l'urine paſſeroit, & la plaie ſeroit à couvert de ſes impreſſions.

Cela a ſes inconveniens, d'accord ; mais ſi les comparant au bien qui en réſulteroit, il ſe trouve que ce dernier l'emporte, il faudra lui donner la préférence.

Cette bougie ſera faite avec un fil d'argent très-fin que l'on contournera ſur un cylindre de fer bien uni d'une groſſeur convenable. Pour fixer les deux extrémités du fil il faut les ſouder. Le cylindre étant couvert de ce fil, il faut le dégaîner, & recouvrir la bougie avec un morceau de taffetas ou de linge très-fin imbu d'un emplaſtique approprié, comme le diapalme, la cire neuve, &c. Ce taffetas ſera coupé de maniere à figurer avec le corps qu'il doit envelopper.

Si l'ulcere eſt à la foſſe naviculaire, il eſt inutile que la bougie ſoit ſi longue.

Inconvéniens.

Si la bougie eſt trop petite, l'urine paſſera à côté, trop groſſe elle dilatera le canal qui eſt plus grand chez l'un, plus petit chez l'autre ; c'eſt pourquoi le Chirurgien devra chercher l'équilibre : pour cet effet il en aura de longues, de courtes, de groſſes, de petites & de moyennes. Il faudra auſſi une puiſſance pour les contenir, on la trouvera dans le nouveau ſuſpenſoir.

Le malade aura ſoin de ſe placer lui-même la bougie toutes les fois qu'il voudra uriner, & la retirera après. Il faut toujours la tremper dans l'huile avant de l'introduire.

Si l'ulcere étoit ſitué vers l'extrémité ſupérieure du canal, & qu'il fût néceſſaire de conduire la bougie juſques dans la veſſie, ce qui quelquefois ne peut ſe faire qu'avec difficulté, alors on pourroit la laiſſer vingt-quatre heures,

res, & même deux fois vingt-quatre heures. Seulement il faudroit avoir attention de la boucher; car ſans cette précaution, le malade perdroit involontairement ſes urines.

Comme cette bougie doit être mouſſe, elle préſente une difficulté pour ſon introduction; alors on pourra lui pratiquer une pointe avec une petite bougie pleine qu'on paſſera dedans en laiſſant dépaſſer le bout, lequel il faudra acculer & arrondir, l'introduire ainſi, après quoi la dégaîner.

Ce qui m'a donné lieu d'imaginer ces bougies, & ce qui me détermine à en conſeiller l'uſage, eſt l'obſervation ſuivante.

M. Geoffroi, Médecin, & moi, avons traité enſemble un jeune homme de Rouen qui nous étoit recommandé par M. de Brou, Intendant de la Province, d'une fluxion de poitrine dont il eſt mort le ſeizieme jour.

Ce malade nous avoit confié vers le milieu de ſa maladie qu'il avoit une gonorrhée depuis un an que l'on n'avoit jamais pu lui arrêter, tels remedes qu'on eût employés. Je fis l'ouverture de ſon cadavre, & après avoir découvert les cauſes de mort dans la poitrine, je paſſai à l'examen de la génération, je trouvai dans une glande inguinale trois petites bulles de mercure de la groſſeur d'une tête d'épingle; je fis enſuite l'ouverture du canal de l'uretre, je ne trouvai rien dans toute ſa longueur, ſinon cinq petits points noirâtres qui étoient dans la foſſe naviculaire ſur des chairs difformes; en les ouvrant, je ſentis à la pointe de mon ſcalpel de la réſiſtance : c'étoit de petits grains de ſable tartareux, ſemblables à ceux que l'on trouve au fond d'un pot de chambre où il y auroit croupi de l'urine : ce fut à cette cauſe que j'attribuai la difficulté qu'on avoit éprouvée pour arrêter la gonorrhée.

Observation.

J'ai dit que le virus ſe multiplioit de lui-même & dans le même corps, ſurtout lorſqu'il eſt queſtion d'un écoulement.

Par exemple, le pus dans lequel le gland & le prépuce ſeront baignés pendant tout le tems que durera la gonorrhée, ne pourra-t-il pas entrer par les pores abſorbans, & pénétrer dans la maſſe du ſang ? Ne peut-il pas arriver encore que le linge frottant continuellement ſur la peau, les gouttes virulentes dont il eſt imbu la pénetrent pour s'inoculer de-là dans la maſſe du ſang. Oui ſans doute, & il eſt de la derniere conſéquence de remedier à cet inconvénient.

Pour cela j'ai imaginé un ſuſpenſoir compoſé de deux parties, l'une ſera un ſac auquel on ménagera quelques trous pour le paſſage de l'air; ce ſac

ſervira à envelopper & à ſoutenir les bourſes : la ſeconde partie du ſuſpenſoir ſera une gaîne faite avec une petite peau mince, pour loger la verge. On placera dans cette gaîne à l'endroit qui répondra à l'extrémité du gland une plaque de métal percée de pluſieurs trous. Ses ſurfaces ſeront convexes d'un côté, & de l'autre concaves ; cette derniere regardera le gland ; les bords de la plaque auront une ligne de largeur, & ſeront évidés en forme de poulie pour recevoir un cordon qui étant tourné ſur la gaîne ſera fixé dans cette goutiere, & empêchera que la plaque ne varie. Les bords de la peau ſeront prolongés juſqu'à un pouce & demi au-delà de la plaque, & formeront une petite chambre dans laquelle on pourra mettre une éponge pour recevoir le pus (*a*). Cette chambre ſera formée par deux petits cordons que

(*a*) Le linge taché décele ſouvent le malade.

l'on denouera lorſqu'on voudra changer l'éponge. Pour fixer la partie ſupérieure de la gaîne, on attachera à deux parties oppoſées de ſes bords deux rubans, & à l'extrémité de ceux-ci on pratiquera une boutonniere qui répondra à un bouton attaché à une ceinture nouée au tour des reins; de ſorte que lorſque le malade voudra uriner, il n'aura qu'un bouton à défaire, & ſe dégagera de la gaîne.

Il arrive quelquefois à des femmes par accident quelconque de perdre leurs *urines* involontairement; cette incommodité eſt très-grande, & mérite bien que l'on eſſaye de diminuer les déſagremens qu'elle cauſe.

Voici une eſpece *de bandage* qui m'a réuſſi.

Avec une peau de maroquin formez un ovale dont le grand diametre ſera de ſix pouces, & le petit de trois; les bords de la peau ſeront aſſujettis à un

cilindre creux de fil de laiton à reſſort, & recouvriront au moyen d'une couture ce cilindre dont le diametre ſera de quatre lignes. L'ovale ainſi diſpoſé, ſi dans la direction du petit diametre l'on rapproche les deux bords juſqu'à diſtance d'un pouce & demi, il réſultera une cavité, & l'enſemble de l'ovale formera une cuvette. Fixez cette cuvette ſur une autre peau de maroquin coupée en quarré long de huit pouces ſur quatre. Si à l'une des extrémités vous attachez une peau qui remontant vers les reins ira ſe joindre à une ceinture qui fera le tour du corps, & qu'à l'autre extrémité vous attachechiez deux bandes de la longueur de trois doigts, & d'une largeur convenable, qui, embraſſant la cuiſſe, iront ſe fixer pardevant à cette même ceinture au moyen de boutons & boutonnieres diſpoſés ſelon qu'il ſera néceſſaire: vous trouverez que votre cuvette

embraſſera exactement toute la partie, & recevra les urines qui s'en échapperont; il n'eſt donc plus queſtion que de leur pratiquer une iſſue. Pour cela il ſuffit de placer dans le fond de la cuvette une plaque d'argent percée de deux trous ; l'un des deux donnera paſſage à l'air, l'autre ſera prolongé par un petit cilindre creux en forme d'entonnoir, & répondra, ainſi que le premier, à une veſſie que l'on aura recouverte d'une peau de chamois ou autre. A l'extrémité inférieure de la veſſie ſera ajuſtée une virole d'argent ſemblable à celle d'un flacon, laquelle aura un bouchon du même métal qui ſera à ſon tour aſſujetti par une eſpece de dez viſſé qui figurera avec la vis de la virole. On conçoit que par ce moyen l'on évacuera facilement les urines qui auront été reçues dans la veſſie, & que toute perſonne munie d'un pareil bandage, n'aura plus à re-

douter les ſuites de cette incommodité.

Ce bandage peut être employé avec ſuccès dans le cas de toute eſpece de flux abondans ; il faut ſeulement obſerver qu'il eſt d'une moins grande commodité lorſqu'on eſt couché, que lorſqu'on eſt debout.

On trouvera chez Granger, Coutelier (*a*), les trois inſtrumens que j'ai indiqués, ſavoir le conducteur de l'uretre, le ſuſpenſoir pour homme, & l'égout pour femme.

Grand Remede.

Je ſuppoſe qu'un malade aura été manqué, que les ſymptomes de la maladie ſont graves, comme exoſtoſes, enchyloſes, &c. dans ce cas il faut étudier ſoigneuſement le tempérament & les forces du malade, après quoi le livrer à une longue préparation

(*a*) Rue de l'Arbre-Sec.

avant

avant que de lui adminiſtrer aucuns ſpecifiques. Cette préparation conſiſtera:

Premierement, dans les applications des remedes généraux; on lui preſcrira un régime de vie conforme à ſon état; enſuite on lui fera prendre les bains pendant vingt ou trente jours, pendant leſquels il fera uſage des bouillons rafraîchiſſans, & même apéritifs, ſi on les juge convenables. Pendant ce tems on lui fera garder la chambre dans laquelle il devra jouir d'une chaleur conſtante & moderée, après quoi l'on procédera à l'application des ſpécifiques, ſavoir:

Les dragées & les frictions de la maniere preſcrite dans le *moyen remede*, à l'exception des frictions qui ne ſeront placées que de deux jours l'un. On n'eſſuyera point le malade après l'avoir frotté, & on lui laiſſera ſon linge de mercure pendant vingt-un jours au moins.

Les dragées compoſées ne ſeront données qu'après la huitieme friction ; & cela de deux jours l'un. L'on comptera le malade de ce jour pour arriver au vingt-unieme de rigueur ; pendant ce tems, il faudra ſoutenir *les évacuations* de maniere qu'elles ſe faſſent partie vers les urines, & partie vers les ſelles & la bouche ; alors le malade eſt bien moins fatigué que dans le cas où elles ſe font toutes par une ſeule voie.

Le régime que le malade obſervera pendant ces vingt-un jours, conſiſtera *en bouillons, potages, œufs frais, lait & bouillie.* Par exemple :

A ſept heures du matin un *bouillon*, à dix un autre, à une heure une *ſoupe*, à quatre un *bouillon au lait*, à ſept une *ſoupe*, ſoit au bouillon, ſoit au lait ; & même une bouillie, & cela au choix du malade.

La tiſane ſera faite avec la racine de patience ſauvage, le chardon Roland &

la régliſſe ; ſi elle déplaît au malade, on n'y mettra que le chiendent & la régliſſe.

Si la *ſalivation* arrivoit, & qu'elle fût modérée, il ne faudroit point la troubler, mais au contraire avoir l'attention de faire coucher le malade très-*tard*, & le faire lever de grand *matin*, parce que pendant le ſommeil il ſalive difficilement, & le viſage s'engorge ; au lieu qu'en dormant peu, il eſt quitte pour un petit mal de bouche & très-peu de gonflement.

Les *gargariſmes* ſeront compoſés ſuivant l'indication, ſavoir *anodins* dans la vive douleur, comme le lait & l'eau de guimauve ; *déterſifs* avec l'aigremoine & le miel de Narbonne ; *réſolutifs* avec les roſes de Provins, les ſommités de ronces & le ſirop de mûre.

S'il y a des *poireaux*, *crêtes*, ou autres excroiſſances charnues, il faut les

faire tomber avec la pierre à *cautere*. Par exemple :

Un *poireau*, après l'avoir humecté, je mets gros comme la tête d'une épingle de pierre, je ne la couvre point avec l'emplâtre, je la regarde agir, & auſſitôt qu'elle a fait l'effet que j'attends d'elle, je retire de deſſus ce qui n'a pas fondu. Il faut le pratiquer de même dans tous les autres cas, en obſervant d'appliquer ſur l'excroiſſance la quantité de pierre qui lui convient.

Les vingt-un jours expirés, tous les ſymptomes de la maladie effacés, je fais prendre au convaleſcent la médecine ſuivante :

Dans trois verres d'une décoction faite avec la bourrache, la bugloſe, & la chicorée-ſauvage, faites fondre trois onces de manne, & deux gros de ſel de Seignette, paſſez la liqueur, & y ajoutez une once de ſirop de pomme. Cette potion ſe prend

d'heure en heure une priſe ; il faut placer un bouillon entre les deux dernieres (*a*).

Le lendemain le malade change de *linge*, on lui fait faire un petit repas à la viande, comme des aîlerons de vollaille bouillie ; & les jours ſuivans du rôti dont les quantités ſeront meſurées aux forces de ſon eſtomac.

Après quoi le malade prend le lait le ſoir & le matin pendant un mois, en obſervant de ſe purger au milieu & à la fin.

Après avoir donné le traitement général des maladies vénerienes, je vais citer quelques obſervations, touchant les cas particuliers où l'on eſt obligé de s'écarter des regles générales.

(*a*) Je ſuis obligé de faire ici l'éloge de ce purgatif. C'eſt le mieux compoſé de tous ceux que je connois. Il paſſe toujours ſans cauſer le moindre accident, & même dans la fievre, & ſouvent il la détruit. Il m'a rendu des ſervices tonnans, je le tiens du célébre Monſieur Dumoulin.

Obſervation ſur un traitement méthodique.

Un malade âgé de dix-ſept ans avoit une inflammation au prépuce, au moyen de laquelle le gland ne pouvoit ſe découvrir, & il étoit par conſéquent impoſſible de voir s'il étoit affecté. Ce jeune homme avoit depuis trois jours la fievre pour laquelle il avoit été ſaigné deux fois du bras; l'on avoit appliqué ſur le phimoſis un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait & les jaunes d'œufs : dans cet état je reçus le malade chez moi. Par les queſtions que je fis à ce jeune homme, j'appris de lui que cette maladie lui étoit ſurvenue à l'occaſion d'un commerce avec une courtiſanne il y avoit douze jours. En levant le cataplaſme, j'apperçus deſſus une liqueur ſanieuſe & ſanguinolente qui venoit de deſſous le prepuce, ce qui me fit ſoupçonner qu'il y avoit au

gland un chancre gangréneux. Alors je ne balançai point à juger l'operation néceſſaire. Je la fis le ſoir, aidé par un de mes Confreres, je coupai le prepuce en flûte, en laiſſant le filet; c'eſt-à-dire, qu'après avoir fait une inciſion longitudinale ſur ſa partie antérieure, j'enlevai les lambeaux de chaque côté. Je trouvai un ulcere qui avoit rongé la moitié du gland, & la portion du corps caverneux du même côté; le canal de l'uretre étoit à découvert, & faiſoit le foyer du chancre. Le malade perdit très-peu de ſang dans l'operation. Je mis ſur les bords de la plaie une charpie ſeche, & ſur l'ulcere un bourdonnet chargé d'un digeſtif, fait avec partie égale de ſtirax & d'onguent napolitain.

Le malade ne prenoit pour nourriture que du bouillon toutes les trois heures, la nuit comme le jour, & ſa boiſſon ordinaire étoit du petit-lait

clarifié; la fievre étoit continue avec redoublement.

Le deuxieme jour, je donnai une friction de trois gros d'onguent, je panſai le malade le ſoir & le matin avec deux plumaceaux, & un bourdonnet chargé d'un digeſtif fait avec partie égale de baume d'Alceus, d'onguent de la mere, de baſilicum, de ſtirax, de mercure, & d'huile d'hipericum; le tout recouvert avec une emplâtre faite avec le même digeſtif; le quinquina étoit indiqué, & par la fievre & par la gangrene; c'eſt pourquoi je lui fis prendre le matin, à midi & le ſoir dix dragées fébrifuges.

Le troiſieme & le cinquieme jour je tins la même conduite que ci-deſſus.

Pendant la nuit du quatrieme au cinquieme, & à trois heures du matin, le malade ſe ſentit baigné dans ſon ſang: il crut d'abord que c'étoit ſes urines qu'il perdoit involontairement; il ſortit de ſon lit pour pren-

dre le pot de chambre afin de les recevoir ; & pendant ce tems, le ſang ruiſſeloit ſur le plancher ; & comme j'entendis le premier ſes gemiſſemens, je courus à ſon ſecours. Etant ſans lumiere, mon premier mouvement fut de caſſer un bout de la bande qu'il avoit autour du corps, & de lui lier la verge. Le ſang alors ceſſa de couler ; mais la ligature lui faiſoit tant de douleur que je fus obligé de la lui ôter, & de la faire avec ma main. Pendant ce tems, l'on m'apporta de la lumiere, l'on prepara un nouvel appareil. Je me fis apporter ſous la main tout ce dont je prevoyois avoir beſoin ; après quoi je procedai à lever l'appareil afin de voir d'où provenoit le ſang. C'étoit l'artere honteuſe qui étoit ouverte, & cela dans le foyer de l'ulcere, dont les membranes avoient été rongées par l'acrimonie du pus, ou s'y l'on veut, par les vers rongeurs de la verole. Il étoit queſtion d'arrêter cette hémorrhagie ;

pour cet effet j'appliquai ſur l'ouverture de l'artere la pierre infernale. La grande quantité de ſang que le malade avoit perdu le faiſoit tomber dans de fréquentes ſincopes. Cela me favoriſa pour arrêter l'hémorrhagie. Le ſpectacle tragique de nous voir tous nuds & les pieds & les mains baignés de ſon ſang, ne contribua pas peu à le faire trouver mal. Revenu à lui-même, on le mit dans un autre lit ; là le friſſon le prit, tous ſes membres étoient convulſifs : il n'étoit plus queſtion que de lui donner des reſtaurans. Pour cet effet on lui donnoit d'heure en heure un petit bouillon, & de tems à autre une cuillerée de vin d'Alicante. Par cette conduite ſes forces revinrent peu-à peu ; mais il me reſtoit encore une crainte, c'étoit la chûte de l'eſcarre à laquelle devoit ſucceder l'hémorrhagie. Cette crainte m'obligea de ne point m'éloigner du malade pendant trois jours, & de laiſſer un Eleve Chirurgien auprès

de lui la nuit comme le jour. Mes craintes s'évanouirent par la chûte de l'eſcarre, & l'artere ne repandit plus de ſang.

Le malade étoit à ſon huitieme jour, & avoit reçu autant de friƈtions; la fievre l'avoit quitté le cinquieme jour. La gangrene diſparut avec l'eſcarre, les chairs de l'ulcere devenoient de jour en jour plus louables. A conter du cinq juſqu'au vingt-un, il continua les dragées compoſées, & cela de deux jours l'un, à la doſe de ſix. Il prit de même deux bouteilles de tiſane faite avec la patience ſauvage, le chardon Roland & le gayac. Les panſemens furent continués, tous les jours deux fois, de la maniere qu'ils avoient été commencés.

Le dixieme jour je ceſſai les friƈtions, & le vingt-deuxieme le malade fut parfaitement gueri; il fut purgé deux fois dans la huitaine ſuivante, après quoi il fut à la campagne

prendre le lait. Ce malade ne ſaliva point pendant ſon traitement. D'après cette obſervation, l'on voit qu'il eſt des cas où les accidens de la maladie ne permettent pas l'emploi des preparations, comme les bains, les vomitifs & les purgatifs. C'eſt ce qu'on appelle quitter l'ordre, pour remedier à l'urgent.

Je prie maintenant les gens ſans partialité de juger ce que ce malade ſeroit devenu, s'il avoit chargé du ſoin de ſa gueriſon, ces gens qui prétendent guérir toutes les maladies vénériennes avec un ſeul remede, l'un avec les fumigations, l'autre avec une ſeule eſpece de pilules; celui-là avec un élixir, celui-ci avec une pommade dont il embroque tout le corps, & enfin tous ces hommes bornés à un ſeul remede que le haſard ſeul a fait tomber entre leurs mains, & qui par conſéquent n'eſt le fruit, ni de l'art ni du génie. Comment auroient-ils pu lui ſauver la vie? car

enfin ſi c'eſt le mercure qui lui a ôté la vérole, ce n'eſt pas lui qui l'a empêché de mourir, c'eſt la pierre infernale, & le prompt ſecours qu'il a reçu qui lui ont ſauvé la vie qu'il alloit perdre ſur l'heure. Cependant aujourd'hui ce malade n'a qu'à publier qu'il doit la vie à la pierre infernale, & l'indiquer à tous ceux qui ont la vérole. C'eſt par de ſemblables contre-ſens que le vulgaire tombe dans les filets de ces gens-là.

Observation.

Un malade âgé de cinquante ans, & monſtrueux, tant il étoit gras, avoit un bubon & un chancre. Je commençai ſon traitement par le ſaigner deux fois du bras le même jour. Pour boiſſon ordinaire une tiſane de chiendent, ſon regime de vie étoit de prendre deux ſoupes & quatre bouillons par jour. Le lendemain je le fis vomir, le troiſieme jour il fut purgé, & le

quatrieme il prit les bains. Pendant tout ce tems je panſois le bubon avec une emplâtre de diachilum gommé, & l'ulcere avec le digeſtif ordinaire, pendant l'uſage des bains. Le bubon s'ouvrit de lui-même, & il eſt étonnant quelle quantité de matiere s'évacua par ſon ouverture, pendant les vingt-cinq jours qu'il reſta ouvert. Comme ce malade étoit fort & vigoureux, je lui faiſois prendre tous les jours vingt-huit dragées, ſavoir dix ſimples le matin, & autant le ſoir; & par-deſſus chaque priſe une pinte de tiſane faite avec la patience ſauvage, le chardon Roland, l'eſquine & ſalſe pareille, & à onze heures du ſoir il prenoit huit dragées compoſées. Le malade faiſoit deux & trois copieuſes évacuations par le bas. Tous les matins en ſe levant, je panſois ſes ulceres deux fois par jour, avec le digeſtif ordinaire, indiqué à la p. 128. Il faut

obſerver que ce malade reprit l'uſage des alimens ſolides à compter du jour de l'ouverture du bubon, avec la précaution que ces alimens lui étoient preſcrits. Quant à la qualité & à la quantité, cet homme ſe trouva gueri le trente-troiſieme jour de ſon traitement, ſans avoir reçu aucunes frictions, car il s'oppoſa conſtamment à l'exécution de mes ordonnances à ce ſujet.

Réflexion.

Si ce malade a eu le bonheur d'être parfaitement gueri par le traitement qu'il a reçu, comme il y a tout lieu de le croire, parce qu'il y a un an qu'il habite avec ſa femme, & que l'un & l'autre jouiſſent de la plus parfaite ſanté; il faut en attribuer la cauſe aux grandes évacuations qui ſe ſont faites, tant par l'ouverture du bubon que par les ſelles, pendant tout le cours du

traitement, ainſi que par les urines & les tranſpirations. Néanmoins malgré la bonne ſanté dont jouiſſent ces deux perſonnes, il ſeroit imprudent d'affirmer leur gueriſon parfaite, attendu qu'il peut être reſté un vice dans le ſang, qui tôt ou tard pourra ſe développer, & établir de nouveaux ſymptomes. L'obſervation ſuivante autoriſe à le croire.

Un jeune homme de vingt-ſept ans vint me conſulter pour un chancre qui lui étoit ſurvenu au filet du gland depuis un mois, & qui n'avoit point voulu ceder à tous les ſoins qu'on avoit employés pour le guerir; ſur la queſtion que je lui fis, s'il n'avoit pas eu quelque commerce avec des femmes ſuſpectes, il me dit que non, mais qu'il y avoit quatre ans qu'il lui étoit ſurvenu à cette occaſion un poireau à cette partie, lequel s'étoit guéri par le traitement qu'on lui avoit adminiſtré

miniſtré dans ce tems ; mais que depuis cette époque, il n'avoit jamais joui d'une ſanté parfaite ; que de tems à autre, il lui ſurvenoit toujours quelques indiſpoſitions, tantôt d'un genre & tantôt d'un autre, malgré l'extrême attention qu'il avoit touchant ſon regime de vie, & en évitant de ſe livrer à aucune ſorte d'excès ; mais que les plus habituelles étoient des laſſitudes dans tous les membres, des maux de gorge & des maux de poitrine, qui occaſionnoient une toux aſſez fréquente. D'après tous ces ſymptomes, & eſſentiellement celui du chancre, je me déterminai à juger qu'il y avoit un vice vénerien dans la maſſe de ſon ſang. En conſéquence je traitai le malade de la maniere ſuivante.

Le premier jour, je lui fis une ſaignée du bras, & lui ordonnai une tiſane faite avec les fleurs de mauve, de pied-de-chat & de pas-d'âne. Le

deuxieme jour, il reſta en repos, & ne fit qu'un repas à la viande. Le troiſieme, il fut purgé avec la médecine ſuivante : Dans trois verres d'une décoction faite avec la bourache, la bugloſe & la chicorée ſauvage, trois onces de manne & deux gros de ſel Seignette. La liqueur paſſée, on y doit ajouter une once de ſirop de pomme ; le malade prit cette médecine en trois priſes, à une heure de diſtance l'une de l'autre. Le quatrieme jour, il prit deux bains, & les continua les jours ſuivans. Je fus obligé de les lui faire ceſſer après en avoir pris huit, parce que la poitrine devenoit de plus en plus malade, à proportion qu'il ſe baignoit ; alors j'ordonnai au malade les bouillons au mou de veau : il en prenoit un toutes les trois heures, & avant chaque bouillon il avaloit dix dragées béchiques, faites avec partie égale des extraits des plantes ſuivan-

tes : lierre terreſtre, pulmonaire, véronique, pimprenelle & hyſope ſauvage. Six jours après l'uſage des béchiques, la poitrine ſe retablit aſſez bien, pour permettre l'application d'un purgatif. Les cinq jours ſuivans, il reçut tous les matins une friction de trois gros d'onguent. Le ſixieme jour il ſe ſentit les gencives douloureuſes, ce qui me donna lieu de le purger le huitieme : pendant tout ce tems, il continua toujours l'uſage de ſa tiſane & des bouillons béchiques. La bouche allant mieux, je lui donnai les quatre jours ſuivans quatre autres frictions ; chaque jour qu'il fut frotté, il prenoit le ſoir en ſe couchant quatre ou ſix dragées compoſées ; liſez la compoſition, p. 65. Pendant tout ce traitement, le malade n'avoit point ceſſé l'uſage des alimens ſolides, dont le choix & les qualités lui avoient été preſcrites.

Comme à la neuvieme friction il ſentit encore un peu de mal à la bouche, je le purgeai le treizieme jour. Le quatorze je lui fis ôter ſon linge de mercure. Depuis le quatorze juſqu'au vingt-quatre, il continua l'uſage de tous ces béchiques, & tous les ſoirs en ſe mettant au lit, il prenoit ſix dragées compoſées. Pendant tout ce tems, le malade alloit de mieux en mieux : ſon chancre avoit diſparu, la poitrine & la bouche n'étoient plus douloureuſes & la toux preſque effacée. Le trente-quatrieme jour, je lui donnai encore une friction, & pendant les cinq jours ſuivans il prit ces dragées béchiques & mercurielles à la doſe, & de la maniere preſcrite ci-deſſus ; & je terminai ſon traitement le quarantieme jour pour le livrer pendant tout le mois ſuivant à l'uſage du lait d'âneſſe, en obſervant de ſe purger au milieu & à la fin de ſon lait, & le malade jouit à

préſent de la plus parfaite ſanté. Il faut remarquer que le malade ne ſaliva point pendant ſon traitement, & continua ſes exercices ordinaires.

Observation.

Un homme âgé de ſoixante ans, mais fort & d'un bon temperament, vint me conſulter. Voici ſon récit : j'ai, dit-il, depuis trois mois un violent mal de tête qui ne m'a point quitté; il redouble tous les jours ſur les cinq heures du ſoir, & les douleurs dans ce tems ſont ſi vives, que j'ai voulu maintes fois me détruire pour terminer tous mes maux : il me ſemble, dit-il, qu'il y a pluſieurs forgerons dans mes oreilles, qui battent tour à tour comme ſur une enclume. Sur la queſtion que je lui fis, s'il n'avoit jamais gagné de mal vénerien : il me répondit qu'il avoit eu pluſieurs galanteries dans ſa vie, mais qu'il s'en étoit fait guerir, &

que la derniere étoit un chancre, & une glande qui lui étoit ſurvenue dans l'aine, & qu'il y avoit dix-huit mois qu'il en étoit gueri, ſans néanmoins avoir paſſé les remedes. Par le recit du traitement qu'il avoit reçu, je ſoupçonnai déja que ſon mal de tête & ſes tintemens d'oreilles dépendoient d'un vice vénerien, & j'en demeurai pleinement convaincu par l'examen que je fis de ſa génération. Il avoit dans le pli de la cuiſſe une glande de la groſſeur d'une noix, qui s'étoit indurée. Alors je lui conſeillai de paſſer les remedes, comme l'unique moyen qui pouvoit le guerir. Je commençai par lui adminiſtrer les remedes généraux pendant les huit premiers jours, qui conſiſterent en deux fortes ſaignées du pied, un vomitif, & une médecine compoſée de deux onces de manne, deux gros de ſel végetal, un gros de

rhubarbe & deux gros de séné ; après quoi je le mis à l'usage des bouillons rafraîchissans, composés avec une livre de rouelle de veau, la bourache, la bugloſe & la chicorée sauvage : il prenoit un de ces bouillons toutes les trois heures. C'étoit un homme fort indocile du côté du régime de vie, & il s'écarta souvent de celui que je lui avois prescrit. Je le livrai ensuite dans les bains, & il ne voulut en prendre que douze. Le lendemain de son dernier bain, il fut purgé ; les sept jours suivans, il reçut sept frictions, de chacune une demi-once d'onguent double. Je lui laissai son linge de mercure, son mal de tête diminuoit de jour en jour ; & comme il ne voulut plus de frictions, je lui faisois prendre tous les jours huit pilules composées avec le mercure, & les purgatifs : ses boissons étoient composées avec le chiendent & la regliſſe. Pendant le tems de son

traitement, je procedai à faire tomber cette glande indurée, & je me ſervis pour cela des cauſtiques employés de la maniere preſcrite à la page 96. Le trentieme jour tous les ſymptomes diſparurent, & le malade ne ſentoit plus ſon mal de tête. Je le laiſſai encore dix jours dans le remede, & le terminai le quarantieme jour, & lui fis prendre le lait pendant le mois ſuivant, pendant lequel je le purgeois deux fois.

Je fus fort ſurpris lorſque le malade vint me dire quinze jours après avoir fini ſon lait, que ſon mal ſe faiſoit encore ſentir. Je lui fis une ſaignée du pied qui ne le calma point, j'en fis une ſeconde huit jours après; la douleur au lieu de ceder augmentoit de jour en jour. Ce fut en vain que j'employai pendant un mois tout ce que l'art pût me ſuggerer, les purgatifs, les vomitifs, les eaux minérales, les veſſicatoires, tout fut peines perdues:

la

la maladie étoit plus vive que jamais. Alors je jugeai le malade manqué, & le livrai une ſeconde fois dans les remedes; & ce ne fut qu'après avoir pris *trente bains de ſuite & vingt-deux frictions ſans interruption*, que je parvins à guérir radicalement ce malade.

Réflexion.

Ce malade fut manqué au premier traitement, parce qu'il n'avoit pas reçu aſſez de mercure. Il faut remarquer qu'il ne ſaliva ni dans le premier, ni dans le ſecond traitement, quoiqu'il gardât ſon linge de mercure, & que les évacuations ſe firent toutes par les voies naturelles, à l'exception d'une ſuppuration très-abondante, qui ſe fit par l'ulcere que j'avois été obligé d'établir pour faire tomber la glande inguinale; il faut obſerver encore que les tintemens d'oreilles ne diſparurent tout-à-fait, que lorſque cette ſuppura-

tion fut bien établie dans le premier traitement.

Après avoir donné une idée générale des moyens de guérir ces maladies, il eſt néceſſaire de parler des remedes propres en particulier aux différentes complications auxquelles elles ſont ſujettes.

Acceſſoires à prendre intérieurement.

Ces maladies peuvent être compliquées de maladies de poitrine, comme rhume, aſthme, & même de pulmonie ; il faut alors faire uſage des dragées compoſées de la maniere ſuivante.

Dragées béchiques.

Prenez lierre terreſtre, véronique, hiſſope ſauvage, pimprenelle, & pulmonaire (*a*), de chacun une livre ;

(*a*) Les extraits de ces plantes préſentent une idée plus avantageuſe que de les prendre en eſpece. Mais comme je n'en ai pas fait l'experience, je les donne comme je les ai

ces plantes doivent être cueillies lorſqu'elles ſont adultes, c'eſt-à-dire, ni trop jeunes, ni décrepites. Après les avoir fait ſécher dans une étuve, on les pulvériſe; & de leur poudre on fait, avec une ſuffiſante quantité de ſirop de Diacode, un opiat dont on forme des pilules de la groſſeur d'un petit pois; il faut les mettre enſuite dans un tamis, les faire ſécher dans une étuve, pendant deux ou trois jours, & les convertir en dragées de cette façon. Ayez une baſſine, expoſez-la ſur un feu doux, c'eſt-à-dire, qu'elle reçoive environ quarante-cinq degrés de chaleur au thermometre de M. de Réaumur; mettez dans cette baſſine les pilules ſur leſquelles vous

employées; il y a bien des pertes dans les extraits; par exemple, un gros de ſené pris en infuſion fait aller une fois; & lorſqu'il eſt pris en eſpece, il fait aller dix fois. Au ſurplus c'eſt à l'expérience qu'il faut s'en rapporter.

verſerez un peu du ſirop, dont je donne ci-après la compoſition (*a*) ; agitez vos pilules continuellement en leur imprimant un mouvement de rotation, & juſqu'à ce qu'elles ſoient ſéchées, c'eſt ce que j'appelle la premiere couche ; on les manipulera enſuite de même pour leur en donner une ſeconde. Le ſirop clarifié & verſé ſur les pilules eſt compoſé avec de l'eau, du ſucre royal, & la gomme arabique ; il n'en faut mettre que deux onces ſur quatre livres de ſucre : on donne autant de couches qu'on veut. Les dragées ainſi faites, il faut les laiſſer ſécher dans l'étuve. Le médicament ainſi enveloppé peut ſe conſerver dix ans ſans perdre aucune de ſes propriétés, en les garantiſſant toutefois de l'humidité. La pilule ne perd dans l'é-

(*a*) Ou bien ſuſpendez au-deſſus de la baſſine un entonnoir ſemblable à la galoche du remouleur, il répandra peu-à-peu le ſirop ſur les pilules pendant qu'on les agite.

tuve & dans la baſſine, que l'eau qu'elle contenoit, toutes les parties des plantes, la gomme & le ſucre lui reſtent. Dès-lors qu'on ſaura faire une eſpece de dragées, on peut en faire de toutes ſortes.

Les maladies vénériennes peuvent être compliquées d'obſtructions au foie ou aux glandes du méſentere, d'œdematie & même d'hydropiſie: il faut alors employer les dragées dont voici la compoſition.

Dragées apéritives.

Une demi-livre d'iris de Florence, une livre de jalap, une livre de ſel de genêt, un quarteron de ſeconde pelure de ſureau, une demi-livre de cloporte, à réduire en opiat, avec un ſirop fait avec les racines de perſil & les branches de bouillau. La maniere de faire ces dragées eſt la même que celle ci-deſſus indiquée. La doſe eſt huit ou dix le

matin, autant le ſoir ; & pardeſſus chaque priſe il faut boire un verre de tiſane faite avec le bouillau & la pelure de ſureau.

Lorſque le vice ſcorbutique ſera joint au vice vérolique, il faudra marier les anti-véneriens avec les anti-ſcorbutiques.

Dragées anti-ſcorbutiques.

Pulvériſez du creſſon de fontaine, coclearia, beccabunga & raifort ſauvage ; de chacun une livre, & formez-en un opiat avec un ſirop fait avec les mêmes plantes (*a*).

Lorſque le vice laiteux eſt mêlé avec cette maladie, il faut mêler les anti-laiteux avec les anti-véneriens.

Dragées anti-laiteuſes.

Armoiſe, matricaire, melice,
aña . . . . . ℥ vj.
Sel duobus. . . . ℔ j.

(*a*) Les doſes ſont inconſéquantes.

Mêler le tout enſemble avec une ſuffiſante quantité de ſirop de chicorée compoſé ; les doſes de cet opiat ſeront d'un gros, matin & ſoir, toujours une heure avant le repas.

Si le malade eſt atteint d'une fievre réglée, comme tierce, double tierce, ou autre, il faut lui faire prendre les dragées ſuivantes.

Dragées fébrifuges.

Petite ſentorée, ſcordium, camedris, une demi-livre de chacun, & une livre de kina choiſi. Après avoir pulvériſé le tout, formez-en un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſirop de Diacode. Les doſes de ces dragées ſeront de douze ou quinze, en obſervant de boire, immédiatement après les avoir avalées, un verre de vin blanc : on en prendra trois doſes par jour ; ſavoir, le matin, à midi, & le ſoir avant le repas : bien entendu que le

malade aura été préparé par la ſaignée, les vomitifs & les purgatifs, avant l'adminiſtration de ces dragées.

Dragées hyſtériques.

Lorſque les regles des femmes ſont ſupprimées, il faut faire uſage des dragées compoſées de la maniere ſuivante :

Pr. aloès ſuccat. ʒ ij.
Sené en poudre. ʒ j.
Safran. . . . . } ʒ aña gr. XVIII.
Macis. . . . . }
Aſſafæt. . . . . .
Galb. . . . . } aña ʒ ß.
Mirrhe. . . . . }
Huile de ſuccin. gut. XX.
Mars. . . . . ʒ iij.
Sirop d'armoiſe. Q. S.

Faites une maſſe que vous partagerez en quatre-vingt pilules égales. On donne tous les ſoirs deux de ces pilules dans la premiere cuillerée de ſoupe.

Elles purgent légérement le matin. On peut regarder ces dragées comme ſpécifiques contre la ſuppreſſion des mois.

Lorſqu'il ſera queſtion d'arrêter une ſalivation, rien ne remplit mieux le but qu'on ſe propoſe que l'uſage des dragées ſuivantes.

Dragées purgatives.

Prenez ſcamonée d'Alep.
Sel de ſeignette. aña ℥ j.

Mêlez le tout enſemble avec une ſuffiſante quantité de ſirop de pomme compoſé ; diviſez enſuite la maſſe en vingt-quatre pilules égales ; diviſez encore chaque pilule en vingt-quatre parties : alors les doſes générales ſeront de vingt-quatre ; il ne ſera plus queſtion que d'en augmenter ou diminuer les doſes, ſuivant l'âge & le tempérament des malades. Il faut avoir la précaution de faire avaler un verre de lavage approprié immédiatement après avoir

avalé ces dragées, dans lequel on aura eu ſoin de faire fondre deux gros de ſel de ſeignette. C'eſt dans un bouillon qu'on a retiré du pot au feu avant que de le ſaler, que je fais mettre ce ſel. Lorſqu'on ne connoît pas le tempérament du malade, il arrive ſouvent qu'on en donne trop ou trop peu. Quand cela arrive, on y remédie facilement; c'eſt-à-dire, que ſi la doſe eſt trop forte, ce que le malade apperçoit lorſqu'il va au-delà de huit à dix fois, dans ce cas il n'a qu'à prendre un lavement avec de l'eau, dans laquelle il aura eu ſoin de faire fondre une chandelle de ſuif. Il obtiendroit le même effet en prenant une ou deux dragées narcotiques. Cela eſt fort commode pour les perſonnes qui ont de la difficulté à prendre des médecines en boiſſon; il faut néanmoins obſerver que l'uſage en ſeroit contraire à la ſuite des maladies aiguës: ce n'eſt par conſé-

quent que dans les cas de précaution, ou dans les maladies croniques, qu'elles conviennent.

Quand il y aura des maladies de la peau à combattre, comme des dartres & la galle, l'on employera les dragées ſuivantes.

Dragées pſoriques.

Prenez fumeterre. ℔ j.
Fleur de ſoufre. ʒ vj.

Mêlez le tout enſemble avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'abſinthe. Les doſes de celles-ci ſont inconſéquentes; mais il faudra avoir ſoin de les prendre le matin à jeun, & le ſoir une heure avant le repas.

Pour faire les dragées vomitives & narcotiques, il faudra bien prendre garde aux quantités contenues de chacun de ces deux ſpécifiques. Dans chaque dragée, il ne faudra pas les manipuler comme les autres eſpeces, atten-

du que les mêlanges, tel travail qu'ils éprouvent, ne ſont jamais parfaits.

Voici comme je fais les dragées vomitives.

Dragées vomitives.

Je prends quatre onces de mie de pain tendre que j'amollis dans mes mains, juſqu'à ce qu'elle ſoit convertie en pâte, de laquelle je fais de petites boules. Enſuite j'incorpore dans chacune un demi-grain d'émétique, cet émétique agit depuis deux juſqu'à quatre grains. Tout le monde connoît les effets de ce remede, il faut toujours le corriger avec le ſel de ſeignette ou avec celui de glober. On boit ordinairement avec ce remede une chopine d'eau, ſavoir un verre tous les quart-d'heures.

L'on fait encore, lorſque l'émétique paſſe de l'eſtomac dans les inteſtins, combien il purge avantageuſe-

ment ; & lorſqu'on veut l'y contraindre, il n'y a qu'à l'accabler par de grands lavages, dans leſquels on gliſſera quelques-uns des ſels neutres. Pendant l'uſage des eaux minérales, par exemple, rien ne les fait mieux paſſer qu'un demi & même un grain d'émétique, les effets qu'on obtient d'elles ſont beaucoup plus avantageux. Ceci n'eſt que des regles générales.

Cas où l'émétique convient.

Les ſymptomes qui indiquent qu'il y a de mauvais levains dans l'eſtomac, ſont premierement, un défaut d'appétit, la bouche eſt amere & pâteuſe, & quelquefois le malade ſe ſent des envies de vomir : alors il faut les expulſer par le ſecours de l'émétique.

Maniere de l'adminiſtrer.

Après avoir jugé la doſe qui convient au tempérament du malade, &

je ſuppoſe qu'il lui en faut trois grains, il faudra les lui faire prendre les uns après les autres, & cela à un quart-d'heure de diſtance, en obſervant de boire un verre d'eau dégourdie par-deſſus chacun, dans lequel on aura mis un demi-gros de ſel de ſeignette, après quoi il faut attendre le vomiſſement; & chaque fois qu'il arrivera, il faut faire boire de l'eau chaude au malade.

Comment agit l'émétique ſur l'eſtomac.

L'émétique fait vomir, parce que ſes parties ayant pénétré la membrane veloutée de l'eſtomac, irritent la membrane nerveuſe; en conſéquence ſes fibres charnues entrent en contraction, juſqu'à ce que la cauſe irritante ſoit expulſée.

Pourquoi l'on fait boire de l'eau chaude.

L'on fait boire de l'eau tiede au malade à chaque fois qu'il vomit pour

pluſieurs raiſons : la premiere, pour détremper les matieres tenaces : la ſeconde, pour éviter que l'eſtomac ne ſe bleſſe dans les différentes contractions qu'il eſt obligé d'éprouver : car s'il n'y avoit pas d'eau dans ſa capacité lorſqu'il entre en convulſion, ſes parois ſe choqueroient réciproquement, & le mouvement qui leur eſt imprimé ne trouvant point de corps auxiliaires pour le recevoir, il ſe feroit néceſſairement une commotion dans ſes fibres ; en conſéquence elles pourroient éprouver ou rupture ou contuſion. 3°. On donne l'eau chaude, parce que ſi elle étoit froide, l'eſtomac ſeroit obligé de l'échauffer ; & comme il ne pourroit lui fournir de ſa chaleur ſans en perdre, il s'enſuivroit néceſſairement qu'il ſe refroidiroit lui-même ; en conſéquence ſes fibres ſeroient moins ſouples & moins flexibles, & par conſéquent moins en état d'éprouver les dif-

férentes ſecouſſes du vomiſſement. 4°. L'eau chaude ſert encore à rincer & laver l'intérieur de ce viſcere, & enfin à liquéfier les matieres groſſieres, & faciliter par-là leurs ſorties par le conduit de l'œſophage, & même par le pilore.

L'on y ajoute le ſel de ſeignette, comme correctif. En effet il émouſſe les pointes acides de l'émétique, au point que ſi on mettoit trop de ce ſel, il empêcheroit le vomiſſement, alors l'effet ſe fait par en-bas. Pourquoi la même doſe ne fait-elle pas à tous les hommes le même effet? Il faut pour cela conſulter les tempéramens avant que de juger les doſes qui leur conviennent : car trois grains font vomir Pierre, tandis qu'ils ne feront rien à Jean. Cette différence vient en général de deux cauſes. La premiere eſt, que Jean a la membrane nerveuſe de l'eſtomac, moins irritable ou moins ſenſible. La ſeconde, parceque la membrane

membrane véloutée eſt plus compacte, ſes fibres ſont plus ſerrées, le vélouté eſt plus abondant, au moyen de quoi l'émétique ne peut la pénétrer pour arriver à la membrane nerveuſe.

Les dragées narcotiques.

Prenez extrait de coin légerement camphré. . . . ʒ j.

Faites-en de petites pilules. Incorporez dans chacune un demi-grain d'extrait d'opium.

Les doſes de ces dragées ſeront proportionnées ſuivant les âges, les ſexes, & les tempéramens. Il faut dans les adultes commencer par en donner deux ; & ſi le but qu'on s'eſt propoſé n'eſt pas rempli, & que l'on ſoit obligé d'en continuer l'uſage, il faut toujours augmenter d'une, parce que la nature ſe familiariſe avec ce remede : car la doſe qui a bien fait aujourd'hui ne fera rien demain. Il faut, autant qu'on le peut, prendre pardeſſus ce re-

mede un peu de vin pur, ou bien une cuillerée de liqueur ſpiritueuſe, comme du ratafia. S'il arrivoit qu'on ſe fût trompé quant à la doſe, & qu'elle fût un peu trop forte, l'on y remédie en faiſant prendre au malade du caffé à l'eau, ou un verre de vin pur, & même deux cuillerées d'eau-de-vie.

Ce remede eſt un ſpécifique qui fait des effets miraculeux. Lorſqu'il eſt bien adminiſtré, il convient dans une infinité de maladies, eſſentiellement contre les dévoiemens, la dyſenterie, dans toutes les eſpeces de coliques, l'on eſt toujours ſûr de ſoulager les malades avec ce remede: toutes les douleurs quelconques, telles vives qu'elles ſoient, vous êtes ſûr de les calmer. Par exemple, lorſque le pus ſe fait dans un abcès & dans un panaris, il rend des ſervices étonnans aux malades; dans les rhumatiſmes goutteux & la ſiatique, il fait des mer-

veilles : dans les femmes groſſes chez leſquelles les douleurs ſe réveillent, avant qu'elles ſoient arrivées aux termes de l'accouchement, ce remede les guérit. Enfin il guerit juſqu'au mal des dents, & l'on fait des cures miraculeuſes avec ce remede. Il eſt excellent contre les vapeurs & pour toutes les maladies où le genre nerveux eſt affecté. Il n'y a que dans les cas inflammatoires où il ne convient pas. Les Apoticaires ne doivent livrer ce remede qu'à des gens connus ; & s'ils en donnent au premier venu, il ne faut en livrer qu'une doſe à la fois. Ce remede, à la vérité, ne touche en général que la douleur, & laiſſe la cauſe de la maladie ſubſiſter, & n'eſt par conſéquent qu'un palliatif. Mais dira-t-on, comment ce remede agit-il pour ôter la douleur ? Voici le principe.

La partie ne ſouffre, que parce qu'elle ſent, ôtez-lui la ſenſibilité,

de néceſſité la douleur diſparoîtra, dès l'inſtant que la partie ceſſera de ſentir.

Dragées vermifuges.

Prenez mercure doux. . ʒ iiij.
Aloès ſuc. . . . . ʒ j.
Semen contra. . . . . ʒ j.

Mêlez le tout enſemble avec une ſuffiſante quantité de ſirop d'abſinthe, faites cent pilules de cette maſſe; les doſes ſeront depuis deux juſqu'à trois pour les adultes, & depuis une juſqu'à d'eux pour les enfans. Ces pilules ſont ſpécifiques contre les vers (*a*).

Dragées faites avec des ſels neutres.

Pour convertir les ſels en dragées, il faut les faire fondre avec un peu de gomme arabique, après quoi avoir de l'anis ou quelques autres graines indifférentes pour ſervir de noyeau à la dra-

(*a*) Si elles ſont trop groſſes, il faudra alors en faire deux cens au lieu de cent, & augmenter les quantités en conſéquence.

gée, que l'on aura eu ſoin de bien faire ſécher auparavant à l'étuve ou au ſoleil. L'on pourra enſuite manipuler comme il eſt dit ci-deſſus ; & quand les dragées de ſel ſeront aſſez groſſes, il faudra les recouvrir avec quelques couches de ſucre (*a*).

Comme les propriétés des médicamens qui entrent dans la compoſition de toutes ces eſpeces de dragées, devroient être connues de tous ceux qui exercent l'art de guérir, nous devrions nous contenter de les dépouiller de ce qu'ils ont de déſagréable au goût ou à l'odorat : mais il a fallu prévoir auſſi que les jeunes Praticiens par leur peu d'expérience dans l'adminiſtration des remedes, pourroient ſe méprendre touchant les cauſes des maladies & les

(*a*) Les ſels ſont auſſi faciles à mettre en dragées que le ſucre, cela ſera fort commode pour les perſonnes qui ont de la difficulté à prendre du ſel.

effets deſdits remedes; ainſi il nous a paru indiſpenſable de donner ici une idée ſommaire des doſes des médicamens, de leurs propriétés, de leur maniere d'agir, & des cas où ils conviennent.

Pour remplir notre objet, il eſt néceſſaire de ſavoir comment ſe fait 1°. la digeſtion; 2°. la chilification; & 3°. la ſanguification.

Diſſertation ſur la digeſtion.

Pour pouvoir concevoir comment ſe fait la digeſtion, il faut connoître parfaitement la ſituation de l'eſtomac, ainſi que les parties qui entrent dans ſa compoſition.

Situation de l'eſtomac.

L'eſtomac eſt ſitué dans la région épigaſtrique, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace qui eſt depuis le cartilage xiphoide juſqu'à trois travers de doigt au-deſſus

de l'ombilic ; ſa partie ſupérieure touche au diaphragme, ſa partie inférieure au grand épiploon & au pancréas, ſa partie antérieure à la barre de l'inteſtin colon, ſa partie poſtérieure à la horte & à la veine-cave, ſa partie latérale droite au foie, & ſa partie latérale gauche à la rate & à une partie du pancréas.

Structure de l'eſtomac.

Ce viſcere eſt un ſac compoſé de quatre membranes appliquées intimément les unes ſur les autres.

La premiere ſe nomme veloutée, elle tapiſſe l'intérieur de ſa capacité, elle eſt inſenſible, parce qu'il n'entre point de nerfs dans ſa compoſition ; elle eſt parſemée de très-petites glandes qui filtrent une liqueur gluante que l'on nomme le ſuc gaſtrique, qui ſert à la diſſolution des alimens.

La ſeconde eſt une membrane

nerveuſe, formée par un plexus de la 8e paire; ſon uſage eſt de diſtribuer à l'eſtomac les eſprits animaux, afin de lui procurer les facultés de ſentir & de ſe mouvoir. La troiſieme ſe nomme charnue; ſon uſage eſt d'exécuter les mouvemens de contraction. La quatrieme eſt la membrane commune, & n'eſt qu'un prolongement du péritoine; ſon uſage eſt de ſoutenir & de fortifier ce viſcere dans la place qu'il occupe.

Dans l'intervalle de ces quatre membranes, il y a une très-grande quantité de veines & d'arteres ſanguins.

L'eſtomac a deux orifices : le premier ſe nomme ſupérieur, qui eſt le même que l'orifice inférieur de l'œſophage; il eſt ſitué du côté gauche : le ſecond ou l'inférieur ſe nomme le pilore; il eſt ſitué du côté droit, & forme l'orifice du premier des inteſtins. A cet

orifice

orifice on obſerve une valvule, dont l'uſage eſt de permettre aux alimens la ſortie de l'eſtomac, pour être reçus par le duodenum; mais cette valvule s'oppoſe en même tems à ce que ces alimens ne retrogradent, hors les cas où ce viſcere eſt obligé de ſe contracter avec violence.

La digeſtion n'eſt autre choſe que la *décompoſition des alimens dans l'eſtomac :* les moyens qui concourent à cette décompoſition ſont, 1°. la *maſtication ;* 2°. la *ſalive ;* 3°. l'*œſophage ;* 4°. le *mouvement ;* 5°. la *matiere* du *feu ;* 6°. la *chaleur ;* 8°. l'*eſtomac ;* 9°. le *ſuc gaſtrique ;* 10°. la *bile ;* 11°. le *ſuc pancréatique.*

La digeſtion des alimens ſolides dépend principalement de la bonne préparation qu'ils reçoivent dans la bouche, non-ſeulement par les *dents*, qui les caſſent & les briſent, mais encore par la ſalive qui, en les pénetrant,

les convertit en pâte ; ils y reçoivent encore une modification par rapport au *froid ou au chaud*, dont ils ſont plus ou moins empreints ; c'eſt-à-dire, que s'ils ſont trop froids, ils y ſont réchauffés ; & trop chauds, ils y ſont refroidis ; dans cet état ils ſont conduits par l'*œſophage* (*a*) dans l'eſtomac, en traverſant la poitrine, & en paſſant par derriere le cœur qui s'éloigne un peu pour leur livrer paſſage. Le cœur eſt non-ſeulement obligé de ſe mouvoir, lorſque la déglutition ſe fait, mais encore il s'éleve & reſte élevé, lorſque l'eſtomac eſt plein, parce qu'alors celui-ci doit occuper plus d'eſpace, & ſoulever le diaphragme ſur lequel le cœur eſt immédiatement appuyé. En conſéquence du ſoulevement du diaphragme & du cœur, la poitrine de-

(*a*) Canal qui conduit les alimens de la bouche dans l'eſtomac en traverſant la poitrine & paſſe derriere le cœur.

vient plus étroite, & les poulmons ont moins la liberté de ſe mouvoir, auſſi dans cet état la reſpiration eſt-elle plus gênée & plus courte, & les diaſtoles & ciſtoles du cœur ſont-ils plus conſidérables. De cette augmentation *de mouvement*, on conçoit aiſément qu'il réſulte que l'eſtomac qui ſert alors de point d'appui au diaphragme & au cœur, & pour ainſi dire, de cloiſon à la poitrine, recevra néceſſairement les impulſions des poulmons ainſi que celles du cœur; & l'eſtomac étant alors comme un corps à reſſort, les communiquera infailliblement à ſon tour aux alimens qu'il contient.

Les alimens reçoivent *des mouvemens & de la chaleur*, non-ſeulement du cœur & des poulmons, mais encore de toutes les parties qui environnent l'eſtomac, comme le foie, le pancréas, l'aorte & les muſcles du bas-ventre.

Mais comment, dira-t-on, & par quel méchaniſme *la chaleur & le mouvement* agiſſent-ils ſur les alimens pour contribuer à la digeſtion?

Pour répondre à cette queſtion, il faut ſavoir, 1°. ce que c'eſt qu'*alimens ; 2°. quels ſont les effets du mouvement ; 3°. ce que c'eſt que chaleur, & quelles ſont ſes facultés.*

Les alimens ſolides ſont un enſemble d'eau, d'air, de terre, de feu, d'huile & de ſel : le mêlange de toutes ces différentes matieres conſtitue *ce tout organiſé* que nous nommons alimens, & ces alimens ne ſont tirés que de deux regnes, je veux dire du régne animal & du regne végetal.

Les animaux & les végetaux ſont compoſés de fibres & de vaiſſeaux pliés les uns ſur les autres ; dans l'intervalle & dans la ſubſtance même de ces fibres, ſont logées en très-grande quantité de petites bulles d'air, qui occu-

pent de petits eſpaces dans l'intervalle de leurs parties.

Les effets du mouvement ſont de développer la chaleur.

La chaleur n'eſt autre choſe que la *matiere du feu* miſe en action : on pourroit dire que la chaleur eſt à la matiere du feu, ce que la fumée eſt à l'eau ; la fumée n'eſt que de l'eau raréfiée & convertie en vapeurs, c'eſt-à dire que les parties de l'eau ſont déſunies & diſperſées, & deviennent par-là plus légeres que l'air, puiſqu'elles perdent leur tendance vers le centre, pour s'élever dans l'athmoſphere ; de ſorte que la *chaleur* agit ſur l'eau pour la convertir en fumée, comme le mouvement agit ſur la matiere du feu pour développer la chaleur.

Il ſuit de ces principes que la matiere *du feu*, qui eſt en repos, & par conſéquent privée de toutes ſortes d'impulſions de la part du mouve-

ment, n'a la faculté ni de brûler ni d'échauffer les corps qu'elle touche, & qu'au contraire elle échauffe, & brûle à porportion du mouvement qui la développe, & de la quantité qui eſt développée.

Expérience.

Que dans un trou pratiqué dans une planche, on faſſe avec vîteſſe tourner une cheville, la matiere du feu ne manquera pas de ſe développer & d'embraſer la planche.

Le même embraſement arriveroit à une roue, ſi l'on n'avoit ſoin d'en graiſſer l'eſſieu.

Battez le briquet au-deſſus d'une feuille de papier blanc, la matiere du feu développée par le choc de la pierre & de l'acier ſe manifeſtera par des étincelles : obſervez enſuite le papier blanc qui aura reçu les étincelles. Vous verrez à l'aide du microſcope les effets de la matiere du feu, vous diſ-

tinguerez deux eſpeces de petits corps. Les uns, de différentes figures, ſont les particules de la pierre à fuſil que le choc du briquet en a détachées; les autres de figure ronde, ſemblables à des grains de plomb, ſont ce qui vous a paru l'étincelle, laquelle n'eſt en effet que l'acier fondu par la matiere ignée.

La matiere du feu eſt propagée par le ſoleil, & *la chaleur* développée par le mouvement a la faculté de pénétrer tous les corps quelconques par l'extrême petiteſſe de ſes parties. Plus elle a d'action, & plus elle a de vîteſſe en s'introduiſant dans les corps. Par exemple, ſi de l'eau bouillante eſt verſée ſur une partie animale, la matiere du feu quittera l'eau pour entrer dans cette partie; & au lieu d'y ſuivre les routes que la nature a tracées, elle s'en pratiquera d'autres, en détruiſant par ſa vîteſſe l'organiſation & l'intégrité des fibres de la partie qu'elle aura péné-

trée. Si au contraire elle a peu d'action, & qu'elle ne ſoit développée qu'en petite quantité, & que, par un mouvement moderé, elle s'introduiſe doucement dans les corps, en ſuivant les vaiſſeaux qui conſtituent les parties ſolides de notre corps, ſans briſer ni détruire leur intégrité; alors elle ne fait que procurer à la partie qu'elle touche, cette ſenſation agréable, que nous nommons *chaleur. C'eſt par elle qu'eſt développé dans l'œuf le germe créateur. C'eſt elle qui perfore les tuyaux, & à proportion qu'elle s'inſinue, les liqueurs la ſuivent* (*a*).

(*a*) Cette idée eſt neuve, je ſouhaite que ce ſoit une vérité. Un oiſeau qui couve ſes œufs, ne fournit rien autre choſe au germe, pour le développer, que de la chaleur : le blanc & le jaune de l'œuf ſont deux liqueurs qui occupent les vaiſſeaux à proportion que la chaleur en forme les calibres. Le germe contient en petit toutes les parties de l'oiſeau, de même que dans un gland ſont renfermées toutes les parties du chêne.

Si l'on veut voir le développement d'un

Dans tous les corps, dans la glace même qui conſerve encore deux ou

germe, & ſuivre les différens degrés d'accroiſſement de l'embryon, il faut caſſer tous les jours un des œufs que couve une poule, juſques au terme où ils doivent éclore, & examiner ſoigneuſement avec un microſcope le germe, on y verra des choſes admirables & bien dignes du Pere de la nature.

J'ai vu étant au Collége de Saint Côme un œuf de femme; ce fut M. Puzos, le plus célébre accoucheur de ſon tems qui nous le communiqua.

On eſt ſi rarement à portée d'entendre le langage des grands hommes, que je crois ne pas déplaire à mon Lecteur, en lui rendant fidelement la leçon que fit M. Puzos touchant cette matiere; elle fut ſi intéreſſante que je ne l'oublierai de ma vie.

Leçon de M. Puzos.

L'aſſiduité avec laquelle vous aſſiſtez à mes leçons, Meſſieurs, mérite bien que je vous faſſe le ſacrifice de cet œuf, qui feroit ſans contredit l'ornement unique d'un cabinet curieux: cette piece d'anatomie, dont je vais vous faire la démonſtration, doit ſervir à fixer enfin la crédulité des Savans touchant la maniere dont ſe fait la conception: vous ſavez qu'il y a deux ſyſtêmes ſur cette queſtion; l'un prétend que la

trois degrés de chaleur, il y a de la matiere du feu, mais elle eſt en plus gran-

formation du fœtus eſt operée par le mêlange des deux ſemences (ce ſyſtême s'appelle *vivipare*;) l'autre ſyſtême que nous nommons *ovipare*, ſoutient avec raiſon que la femelle fournit au contraire un œuf que le mâle doit enſuite féconder.

Je n'ai lu nulle part que perſonne, ſoit Accoucheur, ſoit Sage-femme, ait jamais eu le même bonheur que moi, de recevoir un œuf auſſi parfait. Au moyen de cet œuf nous allons réduire en faits une infinité de ſyſtêmes, & condamner conſéquemment quantité de diſſertations qu'on a faites en faveur du ſyſtême *vivipare*.

Vous ſentez, Meſſieurs, que j'ai fait toutes les queſtions néceſſaires a la mere qui a avorté cet œuf, j'ai jugé d'après ce qu'elle m'a dit, qu'il y avoit quinze jours trois heures & quelques minutes qu'elle avoit conçu, terme unique ſans doute pour que la membrane de cet œuf n'ait point perdu ſa tranſparence, par le ſang qui alloit s'y introduire, & qui par ſon opacité nous auroit derobé à la vue ce qui ſe paſſe dans l'intérieur de cet œuf, cette eau tranſparente dont il eſt plein, & dans laquelle vous voyez un enfant ſuſpendu par le ventre avec ſon cordon, ayant tantôt la tête en-bas & tantôt l'autre extrêmité. Si la coque eût été rougie par le ſang, peut-être moi-même aurois-je mépriſé

de quantité dans les uns que dans les autres. Les ſubſtances huileuſes, par

cette piece ſi eſſentielle, laquelle eſt pour nous une ſource de lumiere, qui éclaire dans un inſtant des ſiecles de ténebres.

Je vais ouvrir cette coque afin de vous faire la démonſtration du petit fœtus qu'elle renferme; par cette démonſtration nous ſerons convaincus d'une infinité de choſes qui ſont en queſtion, & nous n'aurons plus d'incertitude pour ſavoir quelles ſont des parties du corps humain, celles qui ſe forment les premieres ou les dernieres dans le ſein de la mere.

Vous voyez que ce fœtus n'eſt pas plus gros ni plus long que le petit doigt d'un enfant nouveau né, & que l'œuf dans lequel il étoit renfermé n'eſt pas plus gros qu'un œuf de pigeon: vous obſervez bien diſtinctement que ce petit cadavre a une tête, une poitrine & un bas-ventre: ces deux petits moignons que vous voyez aux deux épaules renferment chacun un bras & une main qui ne ſont pas encore développés. Figurez-vous que ces deux dernieres parties ſont cachées dans ces moignons, & doivent en ſortir de la même maniere que l'œil d'un limaçon, placé à l'extrêmité de ſa corne, eſt caché ou ſort ſuivant que ce reptile allonge ou retire ſa corne; ou comme une jeune plante qui à proportion qu'elle profite déploye par degrés ſes feuilles, ſes branches, ſes fleurs & ſes

exemple, les ſubſtances graiſſeuſes, ſulphureuſes, ſpiritueuſes, végetales & fruits, parce que le principe de toutes ces parties étoit renfermé dans ſon tronc.

Ces deux autres moignons que vous voyez aux deux côtés du bas-ventre, ſont les cuiſſes qui renferment, comme les moignons du bras, les jambes & les pieds. L'eſpace qui ſépare la poitrine de la tête, eſt le col, & reſſemble à l'impreſſion qu'auroit fait un lien ſur une partie œdémateuſe.

Vous remarquez encore que les parties du viſage ſe diſtinguent bien à la vue : voici le nez, la bouche, le menton, les yeux & les oreilles ; obſervez bien que toutes ces parties ſont de petites éminences, formées par les replis de la peau, elles reſſemblent toutes à l'effet qui reſulteroit d'un pincement, c'eſt-à-dire, ſi l'on pinçoit une boule de cire, il y reſteroit une éminence & deux cavités. Vous voyez de même la bouche qui eſt pincée de haut en-bas, les lévres forment l'éminence, les deux cavités ſont formées par la goutiere du nez, & par l'eſpace qui eſt entre la lévre inférieure & le menton. Le nez eſt de même, un pincement fait tranſverſalement, & laiſſe de même une éminence & deux cavités. Vous obſervez de même ces quatre petites éminences qui devoient former les yeux & les oreilles. Plus de ſix cens Eleves étoient préſens à cette démonſtration.

animales, ſont celles où elle ſe plaît infiniment, l'eau; le ſel, la terre, & les minéraux, ſont les ſubſtances où elle n'eſt qu'en petite quantité, à moins qu'elle ne ſoit forcée de s'y introduire accidentellement.

Il ſuit de ces principes que la *chaleur* & la matiere *du feu ſont la même choſe*; & ſi les effets qu'elles produiſent ſur les corps qu'elles touchent ſont différens, ce n'eſt qu'en raiſon du plus ou moins d'action qui les développe, & de la plus ou moins grande quantité qui s'y rencontre. Pour nous rendre cette vérité plus ſenſible, conſidérons la matiere du feu dans trois états diſtincts. Dans le premier état, elle ſera en repos; dans le ſecond, elle ſera développée en petite quantité & par un mouvement moderé; & dans le troiſieme, elle ſera développée en grande quantité & par un mouvement violent.

Premier état.

Quand la matiere du feu eſt en repos elle ne produit aucun effet ſenſible ; car en touchant une pierre à fuſil & l'acier avec lequel on doit la battre, certainement la matiere du feu qui eſt dans l'une & l'autre, ne les rend ni chauds ni brûlans.

Second état.

Si l'on met de l'eau ſur le feu, & qu'on la retire lorſqu'elle aura acquis trente-cinq degrés de chaleur, qu'on ſe baigne alors dans cette eau, on ſentira ſûrement une chaleur agréable.

Troiſieme état.

Si au lieu de retirer l'eau lorſqu'il n'eſt paſſé en elle que trente-cinq degrés de matiere du feu, je la laiſſe au contraire juſqu'à ce qu'elle ſoit bouillante, l'effet qu'elle produira n'eſt plus

appellé de la chaleur ; c'eſt ſe brûler que de la toucher. Concluons donc de ce que nous venons de dire, 1°. que la matiere du feu ne produit aucun effet ſenſible, lorſque ſes parties ne ſont point miſes en mouvement ; 2°. qu'elle produit cette ſenſation agréable appellée *chaleur* lorſqu'elle nous touche en petite quantité ; 3°. & enfin qu'elle ne nous brûle, que parce qu'elle a trop d'action, & qu'elle eſt développée en trop grande quantité.

On peut, d'après ces principes, concevoir comment & par quel méchaniſme les alimens ſont digerés dans l'eſtomac.

Si, comme nous avons dit, les alimens ſont des corps organiſés, & que dans l'intervalle de leurs parties, il y ait une très-grande quantité de petits *eſpaces occupés par de petites bulles d'air ; hé bien, dirons-nous, toutes ces petites bulles d'air ſont raréfiées* par la

chaleur ; & à proportion qu'elles augmentent de volume, les parois de ces eſpaces doivent en même tems ſe diſtendre, & à meſure que la chaleur augmente, la raréfaction fait des progrès ; alors les cellules ſe caſſent, pluſieurs eſpaces n'en font qu'un, les ſubſtances liquides ſe préſentent pour l'occuper ; l'air comme plus leger eſt obligé de leur ceder la place, tandis que d'un côté, il fait ſes efforts pour en ſortir, de l'autre, les fluides, par leur peſanteur, s'efforcent d'y entrer.

A tous ces combats auxquels ſont livrées les parties alimentaires, & qui tendent à leur déſunion, ſe joint encore la continuité des mouvemens que l'eſtomac reçoit de toutes ſes parties voiſines, de même que les ſiens propres ; le ſuc gaſtrique de ſon côté agit en même tems, par le moyen de ſes pointes acides qui s'inſinuent dans la ſubſtance des alimens, de maniere qu'on peut dire que le *mouvement*, *la chaleur*, *les*

les fluides, les acides & la raréfaction des petites bulles d'air : agissent sur les substances alimentaires, comme un coin de bois qu'on auroit engagé dans la fente d'une pierre, auquel on imprimeroit sans cesse un nouveau mouvement, ou sur lequel on verseroit continuellement de l'eau, & qui obligeroit nécessairement la pierre de se diviser ; de façon qu'il faut s'imaginer que, lorsque la digestion se fait, *une quantité immense de coins travaillent sans cesse & en même tems dans les intervalles des alimens à écarter & desunir les parties qui les constituoient.*

Pour se former une idée juste *de la décomposition des corps*, & voir à découvert une *partie* séparée de son *tout*, faites fondre le bout d'un cylindre de verre, & laissez-en tomber une goutte dans un seau d'eau froide, il arrivera que cette goutte de verre fondu sera subitement saisie par le froid ; alors les parties qui composent son tout ne sont point

placées ſelon l'ordre naturel ; de façon que ſi vous en déplaciez une, tout le petit édifice s'écrouleroit : pour s'en aſſurer, il n'y a qu'à caſſer, cette larme de verre, auſſi-tôt elle ſe réduira en pouſſiere, & chaque grain de pouſſiere ſera une *partie* de ſon *tout*. Alors cette partie du tout eſt inſenſible à la *compreſſion*, & ne ſauroit plus ſe diviſer. En ſuppoſant qu'elle eſt homogene, je veux dire que, s'il n'y a pas deux parties unies enſemble, elle ſera *indiviſible*, quelque force qu'on employât pour la diviſer, & *incompreſſible*, de quelque fardeau qu'on la chargeât ; parce que dans cet état la nature reprend ſes droits, & la matiere devient pure ; il en ſera de même touchant les êtres corporels, dont le tout eſt compoſé & organiſé par le mêlange intime du feu, de l'eau, de l'air & de la terre ; & lorſqu'un de ces corps ſera incendié ou *décompoſé* par une cauſe quelcon-

que, chaque matiere homogene rentrera dans ſa ſphere, c'eſt-à-dire, que les parties terreſtres reſteront à la terre, l'eau à l'eau, l'air à l'air, & le feu rentrera dans la matiere du feu; & les parties d'un tout étant ainſi déſunies, ſe diſperſeront & redeviendront dès-lors propres à la conſtruction de nouveaux êtres. Non: rien ne ſe pert dans la nature. C'eſt par ces principes que nous devons comprendre que le chyle (*a*) qui réſultera de la digeſtion des alimens, charriera dans le ſang des parties propres à faire du lait, de la bile, de la ſemence & de la ſalive (*b*).

Je répete que la matiere *du feu eſt une réalité*, & qu'elle occupe dans les corps *une place* qui ne peut être à la fois occupée par une autre matiere.

(*a*) La ſalive eſt le premier véhicule du chyle.

(*b*) Liſez page 20, ſur la nature du vice, ou ſur les cauſes de la ſéparation du ſang.

Expérience.

Prenez un vaſe & rempliſſez-le d'eau froide, je ſuppoſe qu'il contient vingt-quatre pintes, faites chauffer votre eau juſqu'à la faire bouillir; alors vous remarquerez que ſur vingt-quatre pintes d'eau froide, quand elle commencera à bouillir, elle aura augmenté d'un vingt-cinquieme, c'eſt-à-dire, que vingt-quatre pintes d'eau froide forment vingt-cinq pintes lorſqu'elle eſt bouillante. A quoi attribuera-t-on cette augmentation de volume, ſi ce n'eſt à la matiere du feu qui s'eſt introduite dans l'eau? On n'a encore qu'à obſerver les effets produits par la chaleur ſur des os, mis avec de l'eau dans la marmite de Papin, au moyen de laquelle on fait d'aſſez bon bouillon ſans viande, on verra qu'après avoir éprouvé la chaleur qui a réſulté des deux livres de charbon allumé;

les ſubſtances qu'elle contient ſeront obligées de s'écarter, afin de ſivrer *une place* à la matiere du feu : alors ces os deviennent en pouſſiere pour peu qu'on les preſſe ſous le doigt ; & ſi on laiſſoit ſur le feu cette marmite ſix minutes de plus, la putréfaction ne manqueroit pas d'arriver, & le bouillon préſenteroit à l'odorat une odeur fécale, ce qui donne lieu de penſer que la *chaleur* eſt non-ſeulement la cauſe de la décompoſition des alimens, mais encore la cauſe de la *putréfaction* qu'ils acquierent dans les inteſtins. Et s'il arrivoit de découvrir cette marmite, auſſi-tôt qu'on l'a retirée de deſſus le feu, le bouillon non-ſeulement ſauteroit en l'air, mais encore la perſonne riſqueroit à être brûlée juſqu'aux os : c'eſt l'effet de la grande extenſion des liens de fer qui ſoutiennent la marmite, & de la grande quantité de matiere du feu qu'on avoit ſçu fixer dans ce bouillon.

Les alimens ſont encore dans l'eſtomac, *limés*, *uſés*, *diſſous & triturés*, non-ſeulement par le *ſuc gaſtrique*, mais encore par les *mouvemens propres de l'eſtomac*, ainſi que par ceux qu'ils reçoivent de toutes les parties voiſines. Deux faits nous autoriſent à adopter ces effets. Le premier, c'eſt qu'on a vu dans le vomiſſement ſortir de l'eſtomac des corps ſolides, comme des *noyaux* de fruit, à moitié digerés, c'eſt-à-dire, que le bois du noyau étoit élimé juſqu'à l'amende; on a obſervé une infinité d'autres cas ſemblables.

Le ſecond fait, c'eſt qu'un *mouvement donné* ne périt jamais, ſans produire ſon effet, c'eſt-à-dire, que lorſqu'il traverſe un milieu, il choque & frote tous les corps qu'il y rencontre; & ſi ces mêmes corps choqués ont un *reſſort* parfait, l'impreſſion qu'ils reçoivent ne léſe point leur intégrité, parce qu'ils reſtituent en totalité la

même quantité de *mouvement* qu'ils ont reçue

L'expérience ſuivante nous rendra ce fait plus ſenſible.

Expérience.

Suſpendez *ſix boules d'yvoire par chacune un fil*, de maniere qu'elles ſoient toutes de niveau ; éloignez-en une à quatre pouces de diſtance de l'autre, ſi vous lâchez cette boule éloignée, elle ira choquer les autres cinq qui étoient en repos. Quel effet réſultera-t-il de *ce choc*? la boule ſituée à l'extrêmité de la file s'éloignera à la même diſtance que vous aviez donnée à la boule priſe pour l'impulſion du mouvement.

Si au lieu de boules d'yvoire, on ſe ſervoit au contraire de boules faites avec une matiere qui n'auroit pas un *reſſort* ſi parfait, comme *de la terre glaiſe*, il arriveroit un effet tout au-

tre, la boule choquante feroit un *trou* à la boule choquée, & la derniere boule, au lieu de s'éloigner à la diſtance de quatre pouces, ne s'éloignera que d'un pouce.

Pourquoi la même expérience préſente-t-elle deux effets contraires? c'eſt qu'elle eſt faite avec des corps dont le *reſſort* n'eſt pas le même, c'eſt-à-dire, que la boule d'yvoire choquante avoit acquis par ſon éloignement *quatre degrés de mouvement* qu'elle a enſuite imprimés à la boule choquée; & comme les fibres de l'yvoire ont un reſſort parfait, elles n'ont fait que *ſe plier* par le choc qu'elles ont reçu, & ſe ſont promptement rétablies; & de ce rétabliſſement a réſulté une réaction, au moyen de laquelle *les quatre degrés de mouvement* que la premiere boule avoit reçus, ont paſſé à la boule voiſine, & ainſi de ſuite de boule en boule juſqu'à la derniere, qui n'étant iſolée

isolée que par l'air, a été obligée de le parcourir ; & c'est en le traversant qu'elle a éprouvé des frottemens qui lui ont fait perdre l'impulsion qu'elle avoit reçue.

Si la boule choquante n'avoit reçu que quatre degrés de mouvement, elle ne pouvoit en communiquer davantage à la boule choquée, & si les boules choquantes sont restées en repos, c'est qu'elles ont communiqué la totalité du mouvement qu'elles avoient reçu au corps qui les environnoient.

Si la derniere boule *de terre glaise* ne s'est pas éloignée à la même distance que la boulle d'*yvoire*, c'est que les quatre degrés de mouvement donnés à la boule choquante n'ont pu lui parvenir, & qu'il ne lui en a passé qu'*un & demi*, dont un *seul a fait un effet sensible, & les trois autres se sont perdus*, par la raison que la réaction ou le rétablissement de la partie choquée

de la glaiſe, n'a pas eu lieu comme dans l'yvoire ; en conſéquence il eſt reſté à chaque boule de *glaiſe un enfoncement* au lieu où elle a été choquée; *cet enfoncement* n'a pu ſe faire que par le dérangement ou le déplacement des parties qui conſtituoient cette boule.

Faiſons maintenant l'application du réſultat de cette expérience, aux effets qui arrivent dans l'*eſtomac* plein d'alimens ; & ſi nous le comparons aux boules d'yvoire, c'eſt-à-dire, ſi nous le regardons comme un corps à reſſort, nous concevrons qu'il tranſmet aux alimens qu'il contient les mouvemens qu'il reçoit de ſes parties voiſines ſans éprouver aucune altération.

Et ſi nous conſidérons *la pâte alimentaire* comme une ſubſtance ſemblable *à la tetre glaiſe*, c'eſt-à-dire, comme n'ayant qu'un reſſort imparfait, nous concevrons de même que

tous les *mouvemens* qui lui ont été imprimés, n'auront pu la traverſer ſans choquer les parties qui la compoſoient : il doit en conſéquence leur reſter, comme à la boule de glaiſe, une *impreſſion* qui en dérangeant & déplaçant ſes parties, tend à la déſunion & à la *décompoſition* des différentes matieres qui ſervoient à conſtituer les ſubſtances alimentaires.

Nous avons comparé l'action des petites *bulles d'air* logées dans les ſubſtances alimentaires, *& raréfiées par la chaleur* dans l'eſtomac, à des *coins* qui ſeroient ſans ceſſe en mouvement pour les décompoſer ; il nous reſte à expliquer maintenant comment la *chaleur* a la faculté de *raréfier* l'air.

Pour découvrir la cauſe de la raréfaction de l'air par la chaleur, il faut conſidérer une bulle d'air comme un *tout* compoſé de ſes parties, qui toutes ſe touchent, & ſont réciproquement appuyées les unes ſur les autres, ſem-

blables à un ſac de plomb qui eſt un tout compoſé de pluſieurs grains, duquel *tout* chaque grain fait une *partie*. Il faut donc dire que cette *bulle d'air* conſidérée comme un *tout*, ne ſauroit admettre aucune matiere dans ſa ſubſtance, ſans déranger ſes parties, & que, en raiſon des quantités qui s'introduiront parmi elles, ce *tout* augmentera toujours de volume, & devra en conſéquence occuper plus d'eſpace. Ce ſeroit une erreur très-groſſiere que de croire que chacune des parties homogenes qui compoſent cette bulle d'*air* ſoit gonflée ou diviſée par la chaleur; car ces *parties* ſont de leur nature *indiviſibles*, *incorruptibles*, & très-peu *compreſſibles*. De maniere que la raréfaction de l'air & celle de l'eau ne ſont autre choſe que l'éloignement de leurs parties, qui ſont ſéparées les unes des autres par une puiſſance quelconque.

Si l'air & l'eau donnent quelques

ſignes de compreſſibilité, on peut l'attribuer à deux cauſes. La premiere, c'eſt que dans l'un & l'autre fluide il y a une très-grande quantité de corps étrangers, dont les ſubſtances ſont plus ou moins compreſſibles. Il n'y a, dira-t-on, peut-être qu'à les en dépouiller, avant de les ſoumettre à l'expérience, c'eſt à quoi on n'a jamais pu parvenir parfaitement.

La ſeconde, c'eſt que leur fluidité n'eſt dûe qu'à la *figure ronde* de leurs parties; & ce n'eſt qu'en les conſidérant, comme tels, que l'on conçoit que les parties qui conſtituent les fluides, gardent entre elles cette *mobilité reſpective* qui les met en état de fluer : en conſéquence de leur figure ronde, elles ne peuvent être parfaitement unies enſembles, elles s'appuyent les unes ſur les autres par leurs angles reſpectifs, & laiſſent néceſſairement entre elles de petits intervalles qui ne peuvent être

occupés que par des corps hétérogenes, & d'un plus petit volume que ces parties ; comme la chaleur, la matiere de la lumiere, la matiere électrique & les liqueurs ſpiritueuſes.

Expérience.

Rempliſſez d'eau un tube de verre, meſurez enſuite l'eau contenue dans le cylindre, vous trouverez, je ſuppoſe, douze meſures : ajoutez à ces douze une treizieme meſure d'eſprit-de-vin, & remettez le tout dans le cylindre, il arrivera que vos treize meſures entreront dans le tube. D'après cela quelle bonne raiſon donner pour nier qu'il y ait de petits eſpaces vuides dans l'eau, puiſque *ce vaſe ne tient en effet que douze meſures d'eau, & qu'on y a fait entrer une treizieme meſure d'eſprit de vin, ſans pour cela que l'eau augmente de volume* (*a*). Cet effet eſt

(*a*) L'on dit qu'il y a des vuides dans l'eau.

ſemblable à ce qui arriveroit, ſi on rempliſſoit un gobelet de petites balles de plomb, & qu'on verſât deſſus de l'eau juſqu'à ce que le gobelet fût plein, qu'on retirât alors le plomb, & qu'on n'y laiſſât que l'eau, on trouveroit que le plomb n'occupoit véritablement qu'un tiers du gobelet, puiſqu'il reſte de l'eau aux deux tiers; cette eau cependant ne pouvoit occuper que la place qui n'étoit pas occupée par le plomb. C'eſt donc dans l'intervalle que laiſſoient les grains, que s'eſt logée cette quantité d'eau.

L'eau & l'air ſont donc ſuſceptibles d'une légere compreſſion, mais relativement aux petits corps étrangers compreſſibles, qu'ils logent entre leurs particules.

L'expérience la plus frappante tou-

qui ne peuvent être occupés que par les pointes de l'eſprit de vin. L'on objecte pourquoi pas des têtes plutôt que des pointes.

chant la *compreſſibilité de l'air*, eſt celle que l'on fait avec un fuſil à vent, où l'air comprimé tient lieu de poudre, que le vulgaire appelle poudre blanche.

La compreſſion de l'eau eſt évidente dans la *marmite de Papin*, les parois de ce vaſe, ainſi que les liens de fer qui les ſoutiennent, ont beaucoup de peine à réſiſter aux efforts que fait le bouillon pour en ſortir.

Si la digeſtion ou la décompoſition des alimens dans l'eſtomac dépend de la chaleur qui raréfie les petites bulles d'air contenues dans les ſubſtances alimentaires, il en faut conclurre que tous les rafraîchiſſans s'oppoſent à la digeſtion, & que l'on doit au contraire employer tous les moyens qui peuvent procurer de la chaleur, comme l'uſage des alimens chauds, l'exercice ou le travail qui, en multipliant les mouvemens, développent une plus grande quantité de chaleur.

Quand je dis qu'il faut de la chaleur pour favoriſer la digeſtion, je n'entends pas qu'il faille en prendre avec excès, parce qu'alors la digeſtion ſeroit trop accélerée, & les alimens n'auroient pas aſſez ſéjourné dans l'eſtomac, pour y prendre la quantité requiſe de ſucs gaſtriques que ce viſcere leur fournit comme un véhicule abſolument néceſſaire à leur décompoſition.

Comme il arrive ſouvent que l'homme s'échauffe avec excès, ſoit par un travail immoderé, ſoit par d'autres cauſes, alors les rafraîchiſſans lui ſont favorables.

Nous n'avons en Médecine que deux moyens de rafraîchir; le premier eſt de donner des médicamens qui ayent la faculté de ralentir les mouvemens des ſolides & des fluides; les médicamens qui ralentiſſent les mouvemens des ſolides & des fluides ſont *les acides & les liqueurs ſpiritueuſes*,

comme la limonade, l'eſprit de vin, &c. C'eſt en roidiſſant les fibres, & en rétréciſſant les calibres des vaiſſeaux, qu'ils agiſſent, c'eſt-à-dire, que les fibres ſont moins ſouples & moins flexibles, & les vaiſſeaux rétrecis ne laiſſent paſſer qu'une plus petite quantité de liqueurs, en conſéquence elles circulent plus lentement.

Le ſecond moyen de rafraîchir, eſt d'adminiſtrer des médicamens qui ayent la faculté d'épaiſſir les liqueurs & de condenſer ou expulſer la chaleur, tels que l'*orgeat* & *les ſels neutres*.

Par rafraîchir, on entend diminuer la quantité de chaleur : les ſels ont cette propriété. Pour rafraîchir de l'eau, rien de ſi efficace que les ſels, & l'on ne pourroit jamais, ſans ſel, parvenir à faire glacer l'eau avec de la glace ſeule.

Les liqueurs ſpiritueuſes rafraîchiſſent, non-ſeulement en roidiſſant & criſpant les fibres, mais encore en expulſant la chaleur hors des corps.

Expérience.

Rempliſſez d'eau un cylindre de verre, enduiſez-le enſuite avec de l'*éther* ou *de l'eſprit de vin*, agitez le cylindre juſqu'à ce qu'il ſoit ſec, répétez cette manipulation trois ou quatre fois, vous ne manquerez pas de faire glacer l'eau dans le cylindre. Pour vous en convaincre, caſſez le verre, & vous trouverez de petits rouleaux de glace : toutes les liqueurs ſpiritueuſes ont la même faculté ; l'éther eſt celle qui réuſſit le mieux.

Cette expérience eſt nouvelle & a fait l'admiration de tous les Phyſiciens ; voici comme on conçoit comment une liqueur ſpiritueuſe a la faculté de faire glacer de l'eau contenue dans un cylindre.

Le cylindre a deux eſpeces de pores : l'un a la faculté de tranſmettre du dehors au dedans, & ſe nomme pore

abſorbant ; l'autre a celui de tranſmettre du dedans au dehors, & prend le nom de pore tranſpirant. Or la liqueur ſpiritueuſe, dont on s'eſt ſervi pour enduire le cylindre, a bouché d'un côté les pores abſorbans, tandis que de l'autre côté les pores tranſpirans ſont reſtés libres & ouverts. C'eſt par ces ouvertures que l'eau a perdu la chaleur, à laquelle elle devoit ſa fluidité ſans que cette chaleur ait pu être remplacée par celle qui lui auroit été tranſmiſe de l'atmoſphere par les pores abſorbans, conſéquemment elle a perdu ſa chaleur, & dès cet inſtant ſa fluidité. C'eſt un effet néceſſaire ; pour en ſentir la vérité, il faut ſe figurer que la *chaleur* eſt continuellement en mouvement, & qu'elle circule dans tous les corps de la même maniere que le ſang, c'eſt-à-dire, du centre à la circonférence, & *vice verſâ ;* mais avec cette différence, que le ſang ne circule

qu'autant qu'il a des tuyaux pour le conduire, & que la chaleur n'en a pas beſoin. Ses parties ſont ſi ſubtiles, qu'elles pénetrent indiſtinctement toutes les ſubſtances quelconques; de façon que ſi on verſoit une pinte d'eau bouillante ſur une livre de glace, *la chaleur* contenue dans l'eau paſſeroit dans la glace, & cette eau non-ſeulement perdroit *ſa chaleur*, mais elle deviendroit au même degré que la glace, parce qu'elle auroit partagé avec elle ſa chaleur; cette eau cependant ne ſe convertiroit pas en glace, & la glace deviendroit eau, parce que l'eau qui étoit devenue glace n'avoit perdu ſa fluidité que parce que n'ayant, je ſuppoſe, que vingt degrés de chaleur, elle en avoit perdu *dix-ſept*, & il ne lui en étoit reſté que *trois*, ce qui eſt le degré où l'eau devient glace, & parce que l'eau bouillante ayant *quatre-vingt quatre degrés de chaleur*, a rétabli la

fluidité de l'eau qui étoit glacée en les lui communiquant ; à la vérité l'eau bouillante a perdu ſa chaleur, mais elle en a tranſmis à l'eau glacée qui en a acquis en proportion. Si, de même, on met une bouteille de vin raftaîchir dans un ſeau d'eau froide, la chaleur qui étoit dans le vin paſſera dans l'eau à travers les pores du verre, & l'eau & le vin deviendront au même degré de chaleur, c'eſt-à-dire, que la chaleur circulera de l'un à l'autre fluide juſqu'à ce qu'elle ait établi entr'eux l'équilibre ou la balance ; conſéquemment le vin ſe refroidit & l'eau s'échauffe en raiſon inverſe.

Il ſuit de ces principes de la circulation de *la chaleur*, qu'on ne devroit jamais faire coucher les jeunes gens avec les vieillards, parce que ceux-ci ont moins de chaleur que ceux-là, & que celui qui n'a de chaleur que ce qui convient à ſon tempérament, &

qui eſt obligé de la partager, eſt dans le cas de tomber dans l'épuiſement, parce que, dit l'axiome, on n'a plus ce qu'on a donné.

On devroit donc s'attacher eſſentiellement à connoître ſon *tempérament*, & ſur-tout quel eſt *le degré de chaleur qui lui convient;* on ſeroit alors à même de ſe garantir d'une infinité d'indiſpoſitions cauſées par le trop ou le trop peu de chaleur : car c'eſt preſque toujours cette cauſe qui donne naiſſance au rhûme & aux autres maladies de poitrine, telles que la pleuréſie, la pulmonie, & les fluxions ſur les poulmons.

Rien de ſi ordinaire que d'entendre les malades dire à ceux qui ont ſoin de leur ſanté, je ſuis bien échauffé, enſeignez-moi ce qu'il faut faire pour me rafraîchir ; il arrive ſouvent que le malade & l'artiſte ne s'entendent ni l'un ni l'autre, car le malade entend

par être échauffé, n'aller que rarement & difficilement à la garde-robe; l'homme ſans principes, ordonne auſſi-tôt, *contraria contrariis*, c'eſt-à-dire, des rafraîchiſſans, & ſouvent le malade au lieu d'obtenir la liberté du ventre, devient au contraire plus reſſerré, parce que c'eſt l'effet des rafraîchiſſans.

Je ne veux pas, dit-on, encore me purger avec des bolus, parce que cela échauffe, & j'ai ſouvent entendu la même expreſſion dans la bouche d'Artiſtes qui jouiſſent d'une certaine réputation; peut-être vouloient-ils applaudir à leurs malades, ou bien éviter la peine de faire une diſſertation qui auroit été indiſpenſable. Il eſt un fait, c'eſt qu'il n'y a point de purgatifs rafraîchiſſans, & les médicamens n'ont la faculté de purger, qu'en irritant l'inteſtin; tous les irritans augmentent les mouvemens, & par conſéquent ils échauffent; & ſi l'on mêle des rafraîchiſſans avec des purgatifs,

gatifs, ceux-là ralentiſſent toujours les effets de ceux-ci. Si, par exemple, on met dans une médecine ordinaire quinze gouttes anodines, il eſt certain que la médecine ne fera point d'effet ; & ſi le malade fait quelque évacuation, ce ne ſera que dix ou douze heures après avoir pris la médecine. Il n'eſt pas vrai non plus que les narcotiques échauffent, car pendant qu'ils agiſſent, les mouvemens des arteres & des poulmons ſont diminués; il eſt vrai que quand ils ont fini leur effet, les mouvemens augmentent, alors je conviens qu'ils échauffent, c'eſt pourquoi l'action des purgatifs ne commence que dans ce tems.

Je ne prétends pas par ce que je viens de dire que les purgatifs pris en bolus valent mieux que ceux pris en boiſſon. Il y a des cas où la médecine en boiſſon doit être préférée, & d'autres où l'on préfére les purgatifs pris en eſpece,

ſur-tout les cas où la féroſité eſt dominante dans le ſang, & les purgatifs en boiſſon doivent toujours avoir la préférence à la ſuite des maladies aiguës.

Après avoir parlé des cauſes & des effets de la chaleur, il eſt bon d'indiquer les moyens de ſavoir quand on eſt ou trop *échauffé* ou trop *rafraîchi*. Le degré de chaleur qui convient à l'homme, eſt en général de *vingt-huit à trente, au thermometre de M. de Réaumur*. Pour ſavoir le vrai degré qui convient à ſon tempérament, il faut ſe meſurer lorſqu'on jouit de la plus parfaite ſanté: pour cet effet, *le matin au ſortir du lit, il faut uriner dans un vaſe qu'on aura eu ſoin d'échauffer dans le lit, placer enſuite dans l'urine le petit thermometre de M. de Reaumur, & obſerver avec attention juſqu'à quel degré l'eſprit de vin montera, & ce ſera-là le vrai degré de chaleur qui conviendra au tempérament*; & lorſque

l'on aura des ſoupçons de maladie, & qu'il ſera queſtion de prendre des médicamens, il faudra ſe meſurer encore ; & ſi la liqueur s'éleve au-deſſus du degré de chaleur dont vous jouiſſez en état de ſanté, alors vous êtes échauffé, & il faut, dans ce cas, prendre des rafraîchiſſans. Si, au contraire l'eſprit de vin ne montoit pas juſqu'au degré reconnu en ſanté, on eſt trop rafraîchi, & ce ſeroit ajouter à la douleur, que de faire uſage des remedes rafraîchiſſans : il faut dans cet état prendre des boiſſons qui ayent la faculté d'échauffer.

Quant aux rafraîchiſſans, les moyens les plus ſimples de ſe rafraîchir ſont de boire de l'eau plus froide que ſoi, & de ſe tenir dans un milieu où l'air n'eſt pas auſſi chaud. La nature ſeule nous indique ces moyens, les animaux ſavent ſouvent mieux que nous, ſe conduire & connoître la cha-

leur qui convient à leur tempérament. Il y a des oiſeaux qui ne ſe tiennent que dans des pays chauds, & d'autres dans des pays froids. Rien de ſi remarquable que l'alouette : quand elle a trop chaud, elle ſe tranſporte dans un climat plus froid, c'eſt-à-dire, qu'elle s'éleve en ligne droite juſques aux nues, c'eſt probablement pour y reſpirer un air plus frais, car on n'a jamais obſervé que cet oiſeau s'élevât de même pendant l'hiver.

L'homme dans l'été va ſe baigner dans la riviere pour ſe rafraîchir, il ſe rafraîchit en effet, parce que l'eau eſt plus froide que lui ; ce moyen eſt plus dangereux que ſalutaire, parce qu'en entrant dans l'eau il eſt ſaiſi de froid ; dans ce moment les pores ſe ferment & la tranſpiration eſt ſupprimée, & cette ſuppreſſion peut donner naiſſance à de grandes maladies.

Eſt-on reſté un moment dans l'eau,

on ne trouve plus l'eau froide, parce que la peau eſt devenue au même degré de chaleur que l'eau ; ſi alors on met le bras hors de l'eau, on ſent le froid, parce que l'air, dans lequel le bras nage, eſt plus froid que l'eau d'où il vient de ſortir. Qu'on replonge le bras dans l'eau, on la trouvera chaude, par la raiſon du contraire.

Les alimens ayant reçu dans l'eſtomac toutes les préparations qui leur ont été fournies par les inſtrumens de la digeſtion, la pâte alimentaire eſt alors expulſée peu-à-peu & par degrés par la contraction des fibres charnues de ce viſcere ; & après avoir traverſé le pilore (*a*), elle eſt reçue par l'inteſtin duodenum, & de-là paſſe dans le jejunum. Etant dans ces deux inteſtins il ſe mêle avec elle deux liqueurs ; la premiere, qui lui eſt apportée par le

(*a*) Orifice du premier des inteſtins nommé duodenum.

canal colidoque, eſt la bile qui vient du foie & de la veſſicule du fiel; la ſeconde, qui lui eſt apportée par le canal du pancréas (*a*), eſt le ſuc pancréatique. Il y a tout lieu de préſumer que le mêlange de ces deux liqueurs avec la pâte alimentaire excite une ſeconde digeſtion, après quoi il ſe fait en elle une fermentation au moyen de laquelle le chyle ſe ſépare d'avec les parties groſſieres des alimens; & que dans ce moment il arrive le même effet qu'à du lait bouillant dans lequel on mettroit une demi-cuillerée de vinaigre ou quelqu'autre acide, ce qui le fait tourner ſur le champ, c'eſt-à-dire, que les parties globuleuſes du lait ſe ſéparent dans l'inſtant d'avec ſes parties aqueuſes. Figurons-nous maintenant que la pâte alimentaire s'eſt diviſée en deux ſubſtances, qui vont enſemble

(*a*) Glande conglomerée ſituée deſſous l'eſtomac.

dans le canal inteſtinal, & à proportion qu'elles font chemin, la ſubſtance chyleuſe s'épuiſe parce qu'elle enfile les veines lactées en traverſant leurs pores, qui ont leurs embouchures dans les inteſtins; alors la matiere groſſiere des alimens ayant perdu peu-à-peu ſon chyle, dégénere en matiere fécale, qui continue ſon chemin pour être expulſée au-dehors; tandis que d'un autre côté le chyle pourſuit une autre route, après avoir parcouru les veines lactées premiere & 2e, il traverſe les glandes du méſentere dans leſquelles il ſe clarifie, & va ſe rendre enſuite dans le réſervoir de Pequet; de-là il eſt conduit par le canal thorachique dans la veine ſous-claviere gauche: c'eſt-là où la premiere fois il ſe mêle avec le ſang, la veine ſous-claviere gauche le conduit dans la veine-cave ſupérieure; celle-ci le verſe dans l'oreillette droite du cœur, de-là il paſſe

dans le ventricule droit, après quoi il eſt repris par l'artere pulmonaire, qui le diſtribue dans toute la ſubſtance des poulmons. Pour y recevoir les dernieres perfections, les veines pulmonaires enſuite le reçoivent pour le conduire dans l'oreillette gauche du cœur, de-là dans ſon ventricule gauche, pour être enſuite diſtribué à toutes les parties du corps par *l'aorte*, laquelle après s'être un peu élevée au-deſſus du cœur, ſe diviſe en trois branches; ſavoir, deux qui vont diſtribuer le ſang à toutes les parties qui ſont au-deſſus du cœur, ces deux branches ſe nomment les carotides; la troiſieme, ou l'aorte deſcendante va porter le ſang à toutes les parties ſituées au-deſſous du cœur, pour être employé à leur nourriture, à réparer les pertes qu'elles ont faites, & aux filtrations.

Si l'on veut ſavoir comment toutes les humeurs contenues dans le chyle

&

& dans le ſang en ſont ſéparées par les glandes conglomerées, *liſez* page 22, où l'expérience faite avec les ſept verres imbus chacun de l'une des couleurs primitives, avec leſquels l'on ſépare toutes les couleurs contenues dans un rayon de ſoleil.

Cette expérience jette une ſource de lumieres ſur une infinité de cauſes naturelles.

L'inſtrument que j'appelle pharmacopée portative, eſt une boëte qui a la forme d'un livre; en ouvrant ce livre, on y trouve d'un côté pluſieurs caſes dans leſquelles ſont placées les différentes eſpeces de dragées, & de l'autre leurs noms, leurs compoſitions, leurs doſes, & les cas où elles conviennent.

Les quinze eſpeces de dragées dont je donne la compoſition ſeront appellées les dragées de BALLAY.

Il faudra les demander de la maniere ſuivantes ſur les ordonnances.

Prenez dragées antivénériennes, compoſées de Ballay, telle quantité.

P. drag. antivénériennes ſimples de Ballay t. q.

P. d. febrifuges de B . . . t. q.
P. d. bechiques de B . . t. q.
P. d. hiſteriques de B . . . t. q.
P. d. purgatives de B . . t. q.
P. d. narcotiques de B . . , t. q.
P. d. vertes de B . . . t. q.
P. d. aſtringentes de B . . . t. q.
P. d. vomitives de B . . . t. q.
P. d. apéritives de B . . . t. q.
P. d. vermifuges de B . . . t. q.
P. d. ſpſoriques de B . . . t. q.
P. d. antiſcorbutiques de B . . . t. q.
P. d. antilaiteuſes de B . . . t. q.
P. d. de l'un des ſels neutres de B . . , comme celles faites avec le ſel ſeignette.

Comme je ſuis phyſiquement convaincu des grands avantages que les malades & les artiſtes retireront de cette nouvelle façon d'adminiſtrer les pilules, j'avertis que j'employerai tous mes ſoins pour faire réuſſir ce projet : & pour y parvenir, il m'eſt indiſpenſable de ne pas en faire faire à mes dépens qui ſeront chez un Apothicaire, pour être par lui diſtribuées à ſes Confreres qui ne voudront pas s'expoſer à en faire. La raiſon de cette conduite eſt que la critique & la rivalité à laquelle un nouveau remede eſt toujours expoſé, pourroit nuire à celui qui en auroit fait une proviſion, & par conſéquent le mettre dans le cas de n'en pas avoir le débit.

Fin de la ſeconde Partie.

TABLE
DES MATIERES.

Noms des différentes parties du canal de l'uretre. Page 1.
Origine de la vérole en Europe. 3.
Nature du virus. 6.
Syſtême des vers. 12.
Autre ſyſtême ſur la nature du virus. 20.
Expérience touchant la décompoſition de la lumiere. 22.
Comparaiſon des liqueurs ſéparées du ſang par les glandes conglomerées, avec les différens fruits que produit le même arbre. 25.
Routes par où le virus s'introduit dans le corps. 29.
Nouveau ſyſtême ſur l'introduction du virus par le canal de l'uretre. 33.
Senſation agréable attribuée au déplacement des petites bulles d'air contenues dans les parties humaines; expérience à ce ſujet. 37.
Le vice entre par les pores abſorbans. 42.

La formation de l'ulcere dans le canal de l'uretre, & comment il y produit l'écoulement. Page 45.
Cauſe des bubons. 46.
Multiplication du vice. 49.
Cauſe de la douleur en urinant & dans les érections. 50.
Cauſe de la Chaude-Piſſe tombée dans les bourſes. 52.
Adhérence des parois du canal ou carnoſités. 53.
Cauſes de la ſalivation par le mercure. 54.
Moyens d'empêcher la ſalivation. 55.
Moyens de guerir la vérole. 58.
Comment le mercure agit ſur le vice pour le détruire. 60.
Les dragées & les boiſſons convenables à cette maladie. 62.
Compoſition des dragées. 65.
Petit Remede. 71.
Ordre qu'il faut obſerver pour donner les frictions. 72.
Maniere d'arrêter l'écoulement. 74.
Compoſition des groſſes tiſanes. 75.
Inſtrument nouveau. 76.
Comment on conçoit que la maſſe du ſang s'eſt débarraſſée du virus. 78.

Combien il passe de sang dans le cœur, dans un tems donné. 80.
Maniere de faire l'onguent Napolitain. 82.
Moyen Remede. 83.
Observation d'un malade manqué pour n'avoir pas pris assez de mercure. 85.
Pour savoir jusqu'à quel point le mercure pousse sa divisibilité. 88.
Maniere de s'assurer de la quantité de mercure qu'aura reçu le malade. 90.
Des accessoires ou topiques. 94.
Du phimosis. 99.
Observation sur le champignon de chêne. 101.
Du paraphimosis. 102.
Observation où la partie virile s'est séparée du corps. 105.
Traitement de la chaude-pisse tombée dans les bourses. 106.
Chaude-pisse rebelle. 108.
Nouveau suspensoir. 115.
Egout pour femme. 107.
Grand Remede. 120.
Observation sur une hémorrhagie survenue à l'occasion d'un chancre gangreneux qui avoit rongé un des corps caverneux & l'artere honteuse. 126.

Obſervation d'une gueriſon ſans l'application du mercure. 133.
Obſervation touchant les traitemens méthodiques. 136.
Obſervation touchant un malade manqué, pour ne pas avoir pris aſſez de mercure. 141.

CHAPITRE DES DRAGÉES.

Des acceſſoires à prendre intérieurement, & la maniere de faire les dragées. 146.
Dragées apéritives. 149.
Dragées anti-ſcorbutiques. 150.
Dragées anti-laiteuſes. *ibid.*
Dragées fébrifuges. 151.
Dragées hiſtériques. 152.
Dragées purgatives. 153.
Dragées pſoriques. 155.
Dragées vomitives. 156.
Dragées bechiques. *ibid.*
Cas où l'émétique convient, avec la maniere de l'adminiſtrer. 157.
Dragées narcotiques. 161.
Dragées vermifuges. 156.
Dragées faites avec les ſels neutres. 164.
Diſſertation ſur la digeſtion. 166.

Définition de la digeſtion, avec l'énumeration de ſes cauſes. 169.
Comment la chaleur & le mouvement agiſſent ſur les alimens pour contribuer à la digeſtion. 172.
Ce que c'eſt que la chaleur. 173.
Démonſtration d'un œuf de femme.
Les trois états différens ſous leſquels on doit conſidérer la matiere du feu. 182.
Idem. *Les cauſes de la décompoſition des alimens dans l'eſtomac.*
Moyens de voir une partie ſéparée de ſon tout. 185.
La matiere du feu occupe un eſpace qui ne ſauroit à la fois être occupé par un autre. 187.
Les effets du mouvement ſur les alimens dans l'eſtomac. 190.
L'eſtomac comparé à l'yvoire par rapport au reſſort, & les alimens qu'il contient, à de la terre glaiſe. 194.
Des cauſes de la raréfaction. 195.
La fluidité attribuée à la figure ronde des parties qui les conſtituent 197.
Expérience qui prouve qu'il y a du vuide dans l'eau. 198.
Des cauſes de la compreſſibilité de l'eau & de l'air. 200.

Des rafraîchiſſans. 201.
Expérience où on fait glacer de l'eau avec l'éther. 203.
Expérience où l'on découvre ſi l'on eſt trop échauffé ou trop rafraîchi. 211.
De la chilification. 213.
De la ſanguification. 218.
Liſte des dragées nouvelles de Saint Côme. 217.

Fin de la Table.

Nota. Tous les Exemplaires ſeront ſignés de la main de l'Auteur.

Ballay

ERRATA.

PAge 6. *liſez* 1495 au lieu de 1595. Même faute quatre lignes plus bas.

Page 6, derniere ligne, *liſez* ces Peuples ont été détruits par le glaive des Eſpagnols, au lieu d'habitée par les Caraïbes. Ceux-ci habitent les Iſles de la Dominique.

Page 7, *liſez* Pomponius, au lieu de Pompolius.

Page 10, ligne 19, *liſez* liſter, au lieu de hiſter.

Page 29, à la ligne 15, au lieu de lire, ce charme inviſible, ce charme puiſſant, il faut *lire* le penchant qui entraîne.

Page 30, ligne 9, *liſez* l'homme imprudent qui embraſſe de cette maniere une femme gâtée, au lieu de lire la neuvieme ligne.

Page 34, premiere ligne, *liſez* calibre, au lieu de calan.

Page 58, ligne 9, au lieu de dire une expérience de quinze années, *liſez* je l'attends à l'expérience; elle ſeule le convaincra.

Même page, ligne 10, au lieu de jamais, *lisez* rarement.

Page 61, ligne 11, j'avertis le Lecteur que je tiens ce remede d'un particulier, & par conſéquent je ne ſuis ni garant du nom, ni des effets de ce remede ; je dirois ſeulement qu'il purge bien.

Page 109, ligne 8, *lisez* fermer, au lieu de former.

Page 130, lig. 6, *lisez* faites y fondre, *pour compléter la phraſe.*

Page 178, ligne 8, *lisez* féconder, au lieu ſegonder.

Lisez baume d'Arceus, au lieu d'Alceus.

Si j'ai cité Pline, page 7, touchant l'origine de cette Maladie, c'eſt que tous les Auteurs ne conviennent pas que l'Amérique ait été le premier berceau de la V... Ceux qui prétendent le contraire, s'appuient du témoignage de Pline, qui en effet a écrit pluſieurs ſiecles avant la découverte de l'Amérique ; ils prétendent que l'Aſie & l'Afrique ſont les anciens foyers de la V... *Voyez* M. Aſtruc, *liv.* 1 ; & Pline, Hiſtoire naturelle, *liv.* 26, *chap.* 15.

APPROBATION
Du Cenſeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *un manuſcrit qui a pour titre : Sommaire des maladies vénériennes, par M. BALLAY, Maître en Chirurgie du College de Paris.*

A Paris, ce 1r Décembre 1762.
SUE, Cenſeur Royal.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur BALLAY, Maître en Chirurgie, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Sommaire des maladies vénériennes*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage au-

tant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre, débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, led. Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre, débiter ni contrefaire ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſ-

ſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Berryer, le tout à peine de nullité des Préſentes: Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée: & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, Charte normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le premier jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-deux; & de notre Regne le quarante-ſeptieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre

Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 600. fol. 360. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'art. 108 du même Réglement. A Paris, ce 10 Décembre 1762. LE BRETON, Syndic.

Ce livre se vend aux Chantiers rue des Deux Boules